

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 14948
Numéro SIREN : 379 690 167
Nom ou dénomination : Wendel-Participations SE

Ce dépôt a été enregistré le 27/06/2022 sous le numéro de dépôt 72579



Wendel-Participations SE

BILAN AU 31/12/2021

(en euros)

ACTIF	Note	31. 12. 2021			31. 12. 2020	PASSIF	Note	31. 12. 2021	31. 12. 2020
		Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets	Montants nets			Montants nets	Montants nets
ACTIF IMMOBILISE						CAPITAUX PROPRES			
- Immobilisations incorporelles						. Capital	39 954 930,00	39 764 070,00	
. Concessions, droits, logiciels		182 900,00	176 801,79	6 098,21	10 784,30	. Prime d'émission	32 275 226,29	26 791 182,29	
. Immobilisations incorporelles en cours					15 300,00	. Réserve légale	3 976 407,00	3 976 407,00	
	(1)	182 900,00	176 801,79	6 098,21	26 084,30	. Report à nouveau	2 288 919,78	2 468 013,24	
- Immobilisations corporelles							78 495 483,07	72 999 672,53	
. Matériel de bureau		118 223,68	108 358,24	9 865,44	4 794,24				
. Mobilier de bureau		43 888,79	37 661,70	6 227,09	2 086,97				
	(2)	162 112,47	146 019,94	16 092,53	6 881,21	. Bénéfice de l'exercice	47 593 749,97	40 910 445,54	
- Immobilisations financières									
. Titres de participation		148 549 347,85	192 973,39	148 356 374,46	148 106 404,94				
	(3)	148 549 347,85	192 973,39	148 356 374,46	148 106 404,94				
		148 894 360,32	515 795,12	148 378 565,20	148 139 370,45		(8)	126 089 233,04	113 910 118,07
ACTIF CIRCULANT						PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
. Créances et comptes rattachés		1 680 630,44		1 680 630,44	1 904 159,16	. Provision pour charges	375 179,00	248 952,00	
. Valeurs mobilières de placement		35 620 134,15	78 500,00	35 541 634,15	17 145 387,62				
. Disponibilités		23 693 812,45		23 693 812,45	29 733 863,79				
	(4)	60 994 577,04	78 500,00	60 916 077,04	48 783 410,57		(9)	375 179,00	248 952,00
	(5)								
	(6)								
COMPTES DE REGULARISATION						DETTES (1)			
. Charges constatées d'avance		36 319,66		36 319,66	45 989,49	. Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	80 801 311,48	80 801 311,48	
	(7)	36 319,66		36 319,66	45 989,49	. Dettes fiscales et sociales	1 926 611,10	1 893 746,31	
						. Autres dettes	138 627,28	114 642,65	
							(10)	82 866 549,86	82 809 700,44
TOTAL DE L'ACTIF		209 925 257,02	594 295,12	209 330 961,90	196 968 770,51	TOTAL DU PASSIF	209 330 961,90	196 968 770,51	

Engagements reçus

48 000,00

480,00

(1) dont à moins d'un an
Engagements donnés

2 866 549,86

2 809 700,44

Copie certifiée conforme, le 29 juin 2021

François Carrega
Directeur Général Délégué



Wendel-Participations SE

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DECEMBRE 2021

(en euros)	Note	31.12. 2021	31.12. 2020
PRODUITS FINANCIERS			
. Produits des titres de participation		50 180 399,40	48 450 040,80
. Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		162 250,85	-
. Autres intérêts et produits assimilés		212 620,08	665 918,73
. Reprise sur provisions		55 814,00	-
		50 611 084,33	49 115 959,53
CHARGES FINANCIÈRES			
. Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		52 510,00	5 106 235,41
. Intérêts et charges assimilées		1 040 000,00	801 311,48
. Dotation aux provisions		78 500,00	55 814,00
		1 171 010,00	5 963 360,89
RÉSULTAT FINANCIER	A	⑪ 49 440 074,33	43 152 598,64
PRODUITS D'EXPLOITATION			
. Divers		73 631,17	48 013,84
		73 631,17	48 013,84
CHARGES D'EXPLOITATION			
. Achats et charges externes		1 215 180,15	1 164 478,34
. Impôts, taxes et versements assimilés		53 058,93	112 892,77
. Salaires et traitements		338 832,61	360 111,59
. Charges sociales		217 173,90	256 975,64
. Autres charges		170 006,87	175 007,08
. Dotation aux amortissements		8 433,09	13 394,53
. Dotation aux provisions		126 227,00	66 178,00
		2 128 912,55	2 149 037,95
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	B	⑫ -2 055 281,38	-2 101 024,11
I - RÉSULTAT COURANT	A + B	47 384 792,95	41 051 574,53
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
. sur opérations de gestion		-	-
. Reprise sur provisions		249 969,52	-
	C	249 969,52	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
. sur opérations de gestion		41 012,50	-
. Dotation aux provisions		-	141 128,99
	D	41 012,50	141 128,99
II - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	C + D	⑬ 208 957,02	-141 128,99
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		47 593 749,97	40 910 445,54
. Impôt sur les sociétés		-	-
III - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	⑭	-	-
BÉNÉFICE (I + II - III)	⑮	47 593 749,97	40 910 445,54

Copie certifiée conforme, le 29 juin 2022

François Carrega
Directeur Général Délégué



- **Faits marquants de l'exercice**

L'année 2021 n'a enregistré que peu de faits marquants, ci-dessous rappelés, contrairement à l'année 2020 qui avait pris en compte les opérations réalisées sur le capital de la société approuvées par l'Assemblée générale du 4 février 2020, à savoir : une réduction de capital non motivée par des pertes, sous condition suspensive de l'obtention définitive d'un financement d'un montant de 80 millions d'euros ayant pour but de permettre aux actionnaires qui le souhaitent de céder tout ou partie de leurs actions Wendel-Participations dans une limite de 100 000 000 € prévue par l'Assemblée, et une souscription par certains actionnaires à des opérations d'augmentation de capital de la société avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission d'actions nouvelles auxquelles sont attachés des bons de souscription d'actions (BSA).

Il convient également de rappeler que Wendel-Participations avait suivi en 2020 l'augmentation de capital décidée par la SPIM par apport de 126 619 actions Wendel.

Dividende reçu

Le 05 juillet 2021, la Société a perçu un dividende de 2,90 € par action de sa filiale Wendel (soit 50 180 399,40 €) en progression de 3,57% par rapport à celui perçu l'exercice précédent (2,80 €).

Dividende versé

Le 22 juin 2021, l'Assemblée générale des actionnaires a approuvé le versement d'un dividende en numéraire (onzième résolution), de 31,00 € par action (contre 30,75 € l'année précédente).

Le montant total du dividende versé aux 1 325 469 actions composant le capital, s'est élevé à 41 089 539 € contre 40 000 461 € l'exercice précédent.

Il a été également proposé aux actionnaires d'opter pour un paiement du dividende de la société en actions.

Dans cette éventualité, il a été retenu que si le montant du dividende ne correspondait pas à un nombre entier d'actions, il serait remis à l'actionnaire un nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'une soulte en numéraire.

Après en avoir informé la société avant le 06 juillet 2021, les actionnaires ont donc pu choisir un paiement total ou partiel de leur dividende en actions. Passé cette date et à défaut d'avoir fait connaître une décision sur l'option proposée, le dividende a été versé en numéraire aux actionnaires.

Tableau récapitulatif du dividende versé le 20 juillet 2021		
Total dividende	1 325 469 coupons :	41 089 539 €
Dividende demandé en actions représentant :	183 061 coupons :	5 674 891 €
Dividende en numéraire :	1 142 408 coupons :	35 414 648 €

Au titre du paiement du dividende en actions, 148 actionnaires ont reçu 6 362 actions valorisées au cours de référence du mois de juillet 2021 de 892 € l'action pour un montant total de 5 674 904 €, (une soulte de 13 € a été reversée à la société).

Capitaux propres

Les capitaux propres ont enregistré dans l'exercice les mouvements suivants :

Capitaux propres au 31/12/2020 :	113 910 118,07 €
Dividende (31 €), versé le 16/07/2021	41 089 539,00 €
Augmentation de capital (6 362 actions)	
à 30 € (valeur nominale)	190 860,00 €
à 862 € (prime d'émission)	5 484 044,00 €
Bénéfice du 31/12/2021	47 593 749,97 €
Capitaux propres au 31/12/2021 :	126 089 355,50 €

Au 31/12/2021, le capital social de la société est composé de 1 331 831 actions de 30 € de nominal représentant un montant de 39 954 930 €.

**Participation SPIM SA Luxembourg**

Les 126 624 actions Wendel détenues par la SPIM dont 126 619 actions apportées dans l'exercice 2020 par Wendel-Participations dans le cadre de l'augmentation de capital de sa filiale ont permis à cette dernière d'encaisser un dividende Wendel d'un montant de 367 209,60 €. Le résultat du 31/12/2021 de la SPIM s'élevant à 250 000,67 € pour des capitaux propres de 11 460 820,21 € a permis à Wendel-Participations de reprendre un montant de 249 969,52 € sur la provision pour dépréciation des titres SPIM qui figure inscrite dorénavant en compte pour la somme de 192 973,39 € à la fin de l'exercice.

Trésorerie

Au 31/12/2021, la trésorerie globale d'un montant de 59 235 446,60 € (net de provision pour dépréciation de 78 500,00 €) contre 46 879 251 € l'exercice précédent, est répartie en valeurs mobilières de placement à hauteur de 35 620 134,15 € et en disponibilités pour 23 693 812,45 €.

Le portefeuille de valeurs mobilières est constitué des lignes de placements financiers suivants :

Valeurs mobilières de placement	31/12/2021		
	Montant brut	Provision pour dépréciation	Valeur comptable nette
Sicav			
BNP Paribas Signature classic	1 058 956,73 €		1 058 956,73 €
Compte à terme			
CIC - CATIP (terme 07/09/2025)	2 002 000,00 €		2 002 000,00 €
Intérêts courus sur CATIP (0,35% pour la période)	946,15 €		946,15 €
CIC - CATIP (terme 05/02/2024)	3 000 000,00 €		3 000 000,00 €
Intérêts courus sur CATIP (0,15% pour la période)	1 356,16 €		1 356,16 €
DAT - Neulize (0,03% mensuel) - renouvelable	2 500 000,00 €		2 500 000,00 €
Contrats de capitalisation			
CARDIF LUX VIE	3 000 000,00 €		3 000 000,00 €
Hoche Patrimoine Evolution	2 500 000,00 €		2 500 000,00 €
Titres de créances			
EMTN BNP 3,70% 21-29 IDX	5 000 000,00 €		5 000 000,00 €
Intérêts courus sur EMTN (3,70% pour la période)	25 694,44 €		25 694,44 €
TCN Citigroup Total Energies 2,5% 21-31	1 000 000,00 €		1 000 000,00 €
TCN Goldman Sachs Orange 11% 21-31	1 000 000,00 €		1 000 000,00 €
OPCVM			
Lazard Patrimoine PC	1 025 334,00 €		1 025 334,00 €
Lazard Patrimoine Moderato PC 2D	3 993 042,90 €		3 993 042,90 €
Fonds diversifiés			
Oddo BHF Polaris Moderate CI	4 998 080,49 €		4 998 080,49 €
Blackstone Eur. Property Income Fund	2 514 723,28 €		2 514 723,28 €
Produits structurés			
Autocall /St Gobain et Safran 3,24% 29/07/25	1 000 000,00 €	52 900,00 €	947 100,00 €
Autocall / Eurostoxx MORGAN 4,30% 22/10/29	1 000 000,00 €	25 600,00 €	974 400,00 €
Total	35 620 134,15 €	78 500,00 €	35 541 634,15 €

Les disponibilités sont déposées en comptes courants, ouverts auprès de cinq Etablissements bancaires.



Emprunt financier

Faisant suite aux opérations de rachats de ses titres aux actionnaires de la société réalisés en 2020, Wendel-Participations avait conclu et signé auprès du Crédit Suisse, un emprunt financier d'un montant de 80 000 000 € au taux annuel de 1,30% pour une durée de cinq ans dont le terme est fixé au 25/03/2025.

A titre de garantie, 2 275 800 actions Wendel figurent inscrites dans les livres du Crédit Suisse au nom de Wendel-Participations, soit une contre-valeur de 232,8 millions d'euros estimée au cours de l'action Wendel de 102,30 € sur les 20 bourses précédant la date du 31/12/2021.

Le dividende revenant à ces titres Wendel est porté au profit du compte espèces de Wendel-Participations ouvert au Crédit Suisse et est libre de tout engagement.

Charges financières

Les charges financières de l'exercice d'un montant de 1 171 010 € sont constituées par la charge d'intérêt annuel de l'emprunt financier consenti par le Crédit suisse de nominal 80 millions d'euros au taux de 1,30% l'an (1 040 000,00 €), par une dotation aux provisions pour dépréciations portant sur 2 lignes du portefeuille de valeurs mobilières de placement (78 500,00 €) et par une charge nette sur cession d'un fonds de placement (52 510,00 €) qui avait été provisionnée en totalité l'an passé. Ces charges financières courantes ne peuvent être comparées à celles de l'exercice antérieur qui avait enregistré la charge nette de cession (5 101 480 €) relative à l'apport de 126 619 actions Wendel à la filiale de Wendel-Participations SPIM SA dans le cadre de l'augmentation de son capital.

Charges d'exploitation

Les charges externes de l'exercice d'un montant de 2 128 912,55 € contre 2 149 037,95 € sont en ligne par rapport à leur niveau récurrent annuel et n'apportent pas de commentaire particulier.

Résultat net de l'exercice

Le bénéfice net de l'exercice du 31/12/2021 ressort à 47 593 749,97 € contre un bénéfice de 40 910 445,54 € un an plus tôt qui intégrait l'incidence d'une moins-value financière de 5 M€ dégagée lors de la cession / transfert de 126 619 actions Wendel en faveur de la SPIM.



• Principes comptables

Le bilan et le compte de résultat ont été établis suivant les normes, principes et méthodes du plan comptable général en vigueur et les principes généralement admis. Comme les années précédentes et conformément à la faculté laissée aux sociétés par l'article L 123-14 du Code de commerce de déroger aux règles du plan comptable général, deux dérogations ont été apportées dans le dessein de donner une image fidèle du résultat. Les deux dérogations aux règles du plan comptable général sont les suivantes :

- L'activité de la société portant essentiellement sur la gestion de ses actifs financiers (portefeuille-titres et trésorerie), le "Résultat financier" a été substitué, comme agrégat représentatif de l'activité sociale, au "Résultat d'exploitation" défini par le plan comptable.
- Afin de conserver à ce "Résultat financier" le caractère d'un résultat courant, susceptible de traduire plus explicitement l'évolution de l'activité sociale, notamment par une comparaison annuelle, toutes les opérations financières en capital portant sur les actifs autres que les "Valeurs mobilières de placement" sont enregistrées en "Résultat exceptionnel". Il peut s'agir notamment des provisions et reprises de provisions sur "Titres de participation" et sur créances autres que celles, accessoires, liées à l'activité courante. Les opérations en capital seront ainsi regroupées dans les "Produits et charges exceptionnels" avec les autres produits et charges de cette nature.

Participations

La valeur d'entrée des titres de participation est constituée par le coût d'acquisition. Une revue des indicateurs de perte de valeur est menée annuellement pour chaque participation. En cas d'indice de perte de valeur, les évaluations sont mises à jour. Les revenus du portefeuille-titres sont comptabilisés, non à la date de leur encaissement, mais à la date de l'Assemblée de la société ayant décidé leur distribution.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Une provision pour dépréciation est constatée au cas où la valeur comptable serait supérieure à la valeur de marché. Ce poste inclut également les fonds en dépôt sur compte à terme, valorisés au coût historique ainsi que les intérêts courus acquis à la clôture de l'exercice. Les plus-values ou moins-values sur cession de valeurs mobilières de placement ainsi que les mouvements de provision pour dépréciation sont comptabilisés dans le "Résultat financier".

En application du nouveau règlement ANC 2015-05 du 2-7-2015 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, applicable à compter du 1er janvier 2017, les nouvelles règles prévoient de comptabiliser à la juste valeur des "positions ouvertes isolées" ne faisant pas l'objet de couverture.

Les instruments dérivés seront désormais obligatoirement comptabilisés au bilan en "Instrument de trésorerie" à leur juste valeur, afin d'afficher la position de l'entreprise.

Les variations de valeur de ces dérivés seront enregistrées en contrepartie de comptes de régularisation au bilan "Différences d'évaluation sur instrument de trésorerie – actif ou passif" sans impact sur le résultat.

Lorsque la valeur de ces instruments sera négative, une provision pour risque et charge sera comptabilisée à hauteur de cette valeur.

Actif immobilisé

Les méthodes d'évaluation retenues n'ont pas été modifiées par rapport à celles des exercices précédents.

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond au coût d'acquisition ou d'apport, hors frais accessoires.

Les prêts et créances sont valorisés à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dès lors qu'il existe une probabilité de non-recouvrement. Les créances rattachées à des participations sont dépréciées dès lors que l'actif net réévalué de la filiale considérée (ou la situation nette comptable si elle est jugée représentative d'une valeur recouvrable) devient négatif.

Provisions pour retraite

Les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière d'une part et au régime de retraite à prestations définies d'autre part sont calculés à la fin de chaque année en tenant compte de l'âge, de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Les calculs reposent sur des méthodes actuarielles. Une provision est constatée pour la partie des engagements non couverte par des actifs.



Note ①

Immobilisations incorporelles	31/12/2021			31/12/2020		
	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net
Actinomi - progiciel de gestion des titres nominatifs	59 202,00	59 202,00	-	59 202,00	59 202,00	-
Patrimoni- progiciel de gestion de l'arbre généalogique	44 371,60	44 371,60	-	44 371,60	44 371,60	-
Marché des actions - progiciel CRM	58 364,80	58 364,80	-	58 364,80	55 932,93	2 431,87
Marché des actions - progiciel CRM / développements	6 099,60	6 099,60	-	6 099,60	5 703,13	396,47
SAGE L100 V I 7	3 036,00	2 838,66	197,34	3 036,00	2 459,16	576,84
SAGE L100 C	5 420,10	2 032,53	3 387,57	5 420,10	1 355,02	4 065,08
SAGE ECF V I 7	2 760,00	2 525,40	234,60	2 760,00	2 180,40	579,60
My report One	3 645,90	1 367,20	2 278,70	3 645,90	911,46	2 734,44
	182 900,00	176 801,79	6 098,21	182 900,00	172 115,70	10 784,30
Immobilisations incorporelles en cours	0,00		0,00	15 300,00		15 300,00
Total	182 900,00	176 801,79	6 098,21	198 200,00	172 115,70	26 084,30
Analyse de la variation des immobilisations incorporelles						
Montant en début d'exercice	198 200,00	-172 115,70	26 084,30	195 650,00	-163 659,02	31 990,98
Acquisitions				2 550,00		2 550,00
Acquisitions / immobilisations incorporelles en cours						
Cessions						
Mise au rebus / virement interne	-15 300,00		-15 300,00			
Amortissements de l'exercice		-4 686,09	-4 686,09		-8 456,68	-8 456,68
Montant net à la fin de l'exercice	182 900,00	-176 801,79	6 098,21	198 200,00	-172 115,70	26 084,30

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur une durée de dix années.

Note ②

Immobilisations corporelles	31/12/2021			31/12/2020		
	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net
Matériel informatique	118 223,68	108 358,24	9 865,44	109 841,68	105 047,44	4 794,24
Mobilier de bureau	43 888,79	37 661,70	6 227,09	39 312,47	37 225,50	2 086,97
Total	162 112,47	146 019,94	16 092,53	149 154,15	142 272,94	6 881,21
Analyse de la variation des immobilisations corporelles						
Montant en début d'exercice	149 154,15	-142 272,94	6 881,21	146 370,15	-137 335,09	9 035,06
Acquisitions	12 958,32		12 958,32	2 784,00		2 784,00
Cessions			-			-
Mise au rebus			-			-
Amortissements de l'exercice		-3 747,00	-3 747,00		-4 937,85	-4 937,85
Montant net à la fin de l'exercice	162 112,47	-146 019,94	16 092,53	149 154,15	-142 272,94	6 881,21

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur une durée de trois années pour le matériel informatique et de huit ans pour le mobilier.



ANNEXE

Note ③ Titres de participation	31/12/2021			31/12/2020		
	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net
Actions Wendel (1)	136 895 554,25		136 895 554,25			
nombre d'actions détenues	17 303 586			17 303 586		
valeur unitaire nette comptable	7,91			7,91		
% du capital détenu	38,67%			38,69%		
Actions SPIM SA (2)	11 653 793,60	-192 973,39	11 460 820,21	11 653 793,60	-442 942,91	11 210 850,69
nombre d'actions détenues	939 285 actions			939 285 actions		
valeur unitaire nette comptable	12,41			12,41		
% du capital détenu	100,00%			100,00%		
Total	148 549 347,85	-192 973,39	148 356 374,46	148 549 347,85	-442 942,91	148 106 404,94
Analyse de la variation des Titres de Participation						
Montant net en début d'exercice	148 549 347,85	-442 942,91	148 106 404,94	138 185 582,70	-301 813,92	137 883 768,78
souscription à l'augmentation de capital SPIM (3)				10 363 765,15		10 363 765,15
dotation pour dépréciation de l'exercice					-141 128,99	-141 128,99
reprise de provision de l'exercice		249 969,52	249 969,52			0,00
Montant net à la fin de l'exercice	148 549 347,85	-192 973,39	148 356 374,46	148 549 347,85	-442 942,91	148 106 404,94

(1) Dans le cadre des dispositions de la loi pour l'initiative économique du 1er août 2003, divers engagements de conservation d'actions Wendel ont été conclus et comportent des clauses similaires.

(2) La dépréciation des titres de SPIM a été déterminée par alignement de la valeur nette comptable des titres détenus avec la valeur des capitaux propres de SPIM.

(3) L'assemblée générale extraordinaire du 28 octobre 2020 de la SPIM, a décidé d'augmenter le capital de la société de 10 363 734 € afin de le porter à un montant de 11 647 134 € par l'émission de 835 785 actions nouvelles d'une valeur nominale de 12,40 € chacune.

L'assemblée générale a également accepté la souscription de l'intégralité des nouvelles actions et leur libération intégrale par l'actionnaire unique "Wendel-Participations SE", pour un montant de 10 363 734 € avec une allocation à la réserve légale de 31,15 €, par un apport en nature consistant en 126 619 actions "Wendel SE" pour une valeur de 10 363 765,15 € correspondant à une valeur moyenne pondérée sur six mois de l'action Wendel précédant la date effective de l'apport (d'avril à septembre 2020), soit un prix par action de 81,85 €.

Les 126 619 titres Wendel reçus par Wendel-Participations dans le cadre de l'opération d'augmentation de son capital approuvé par l'assemblée générale du 04/02/2020 n'avaient pas pour objet de renforcer le portefeuille titres de participation Wendel, ces titres avaient été comptabilisés en valeurs mobilières de placement. Destinés à être cédés ou transférés dans l'exercice 2020, Wendel-Participations a pris la décision d'apporter ces titres dans le cadre de l'augmentation de capital de sa filiale SPIM détenue à 100%. Les 126 619 actions Wendel ayant été évaluées lors de leur apport pour un montant global de 15 465 245 euros, soit un prix par action Wendel SE de 122,14 €, au titre de l'exercice clos le 31/12/2020, la société a constaté au compte de résultat une charge financière sur cession s'élevant à 5 101 480 €.



ANNEXE

Engagements de conservation d'actions :

- Un engagement de conservation d'actions s'est terminé le 31/12/2021 :

Engagement N°	Date de l'engagement (enregistrement)	Actions Wendel concernées	Date de fin de l'engagement collectif	Au titre de :
26	19/12/2019	15 128 000	31/12/2021	Donations / successions (DMTG) / art. 787 B du C.G.I.

- Aucun nouvel engagement de conservation d'actions n'a fait l'objet d'un enregistrement auprès des services fiscaux au 31/12/2021.
- A la fin de l'exercice, la liste des engagements de conservation d'actions en vigueur est la suivante :

Engagement N°	Date de l'engagement (enregistrement)	Actions Wendel concernées	Date de fin de l'engagement collectif	Au titre de :
27	18/12/2020	14 910 000	31/12/2022	Donations / successions (DMTG) / art. 787 B du C.G.I.

Tableau des filiales et participations				
Filiales et Participations	Quote-part détenue du capital net de l'autodétention	Capitaux propres (dernier exercice écoulé)	Résultat net (dernier exercice écoulé)	Dividende encaissé au cours de l'exercice
Wendel SE 89, rue Taitbout – 75009 PARIS N° Siren : 572 174 035	39,95% ⁽¹⁾	2 601,4 M€ ⁽¹⁾	1 046,9 M€ ⁽¹⁾	50,18 M€
SPIM SA 11, avenue de la Porte Neuve 2227 L-LUXEMBOURG R.C.S. Luxembourg B 187205	100,00%	11,5 M€	0,25 M€	-

⁽¹⁾ données consolidées (part du Groupe au 31/12/2021) soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale de Wendel SE.



Note ④ Créances et comptes rattachés	31/12/2021	31/12/2020
	Montant net	Montant net
Impôt sur les sociétés (excédent des acomptes versés)		223 241,00
SPIM - refacturation des moyens mis à disposition dans l'exercice		
(1) Indemnités à recevoir - (remboursement de retenue à la source)	1 679 956,00	1 679 956,00
Divers	674,44	962,16
Total	1 680 630,44	1 904 159,16

(1) Indemnités compensatrices de charges non déductibles fiscalement, versées en vertu d'une réparation contractuelle

Note ⑤ Valeurs mobilières de placement	31/12/2021			31/12/2020		
	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net
OPCVM FCP monétaire BNP Paribas Signature classic	1 058 956,73		1 058 956,73	3 069 434,70		3 069 434,70
TCN Citigroup Total Energies 2,5% 21-31	1 000 000,00		1 000 000,00			
TCN Goldman Sachs Orange 11% 21-31	1 000 000,00		1 000 000,00			
Gefip Invest rendement I	0,00		0,00	3 014 900,00	55 814,00	2 959 086,00
Lazard Patrimoine PC	1 025 334,00		1 025 334,00	1 025 334,00		1 025 334,00
LAZARD Patrimoine Moderato PC 2D	3 993 042,90		3 993 042,90			
EMTN BNP 3,70% 21-29 IDX	5 000 000,00		5 000 000,00	5 000 000,00		5 000 000,00
Intérêts courus sur EMTN (3,70% pour la période)	25 694,44		25 694,44	90 902,78		90 902,78
Oddo BHF Polaris Moderate CI	4 998 080,49		4 998 080,49			
Blackstone Eur. Property Income Fund	2 514 723,28		2 514 723,28			
Autocall /St Gobain et Safran 3,24% 29/07/25	1 000 000,00	52 900,00	947 100,00			
Autocall / Eurostoxx MORGAN 4,30% 22/10/29	1 000 000,00	25 600,00	974 400,00			
Contrat de capitalisation - CARDIF LUX VIE	3 000 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00		3 000 000,00
Contrat de capitalisation - Hoche Patrimoine Evolution	2 500 000,00		2 500 000,00			
	28 115 831,84	78 500,00	28 037 331,84	15 200 571,48	55 814,00	15 144 757,48
Compte à terme CIC - CATIP ⁽¹⁾ (terme 07/09/2025)	2 002 000,00		2 002 000,00	2 000 000,00		2 000 000,00
Intérêts courus sur CATIP (0,35% pour la période)	946,15		946,15	630,14		630,14
Compte à terme CIC - CATIP ⁽²⁾ (terme 05/02/2024)	3 000 000,00		3 000 000,00			
Intérêts courus sur CATIP (0,15% pour la période)	1 356,16		1 356,16			
DAT - Neufelize (0,03% mensuel) - renouvelable	2 500 000,00		2 500 000,00			
	7 504 302,31	0,00	7 504 302,31	2 000 630,14	0,00	2 000 630,14
Total	35 620 134,15	78 500,00	35 541 634,15	17 201 201,62	55 814,00	17 145 387,62

⁽¹⁾ Compte à terme CIC - CATIP 5 ans (intérêts progressifs) au taux actuariel global de 0,35%

⁽²⁾ Compte à terme CIC - CATIP 3 ans (intérêts progressifs) au taux actuariel global de 0,15%



ANNEXE

Plus / Moins-value latente nette	31/12/2021				Plus / Moins value latente nette
	Valeur comptable	Nombre de titres / Montant Investi	Valorisation estimative (unitaire)	Estimation	
BNPP Signature Classic FCP 3D	1 058 956,73	1 035	1 026,99	1 062 934,65	3 977,92
EMTN BNP 3,70% 21-29 IDX	5 000 000,00	5 000 000	1,00	5 000 000,00	0,00
EMTN BNP 3,70% 21-29 IDX - Intérêts courus	25 694,44	1	25 694,44	25 694,44	0,00
TCN Citigroup Total Energies 2,5% 21-31	1 000 000,00	1	1 000 000,00	1 086 400,00	86 400,00
TCN Goldman Sachs Orange 11% 21-31	1 000 000,00	1	1 000 000,00	1 203 700,00	203 700,00
LAZARD Patrimoine PC 3 D	1 025 334,00	900	1 293,85	1 164 465,00	139 131,00
LAZARD Patrimoine Moderato PC 2D	3 993 042,90	3 380	1 200,82	4 058 771,60	65 728,70
Oddo BHF Polaris Moderate CI	4 998 080,49	4 408,237	1 183,67	5 217 897,89	219 817,40
Blackstone Eur. Property Income Fund	2 514 723,28	250 000	10,168532	2 542 133,00	27 409,72
Autocall /St Gobain et Safran 3,24% 29/07/25	1 000 000,00	1	947 100,00	947 100,00	-52 900,00
Autocall / Eurostoxx MORGAN 4,30% 22/10/29	1 000 000,00	1	974 400,00	974 400,00	-25 600,00
Contrat de capitalisation - CARDIF LUX VIE	3 000 000,00	1	3 003 106,90	3 003 106,90	3 106,90
Contrat de capitalisation - Hoche Patrimoine Evolution	2 500 000,00	1	2 500 000,00	2 500 000,00	0,00
Total	28 115 831,84			28 786 603,48	670 771,64



ANNEXE

Note ⑥	Disponibilités	31/12/2021	31/12/2020
	Banques		
	BNP Paribas	7 099 022,06	3 487 844,95
	CIC	9 765 858,23	22 766 127,85
	Banque Neuflyze OBC	361 936,70	96 746,29
	Oddo BHF	39 954,71	
	Crédit Suisse	6 426 386,70	3 382 240,00
		23 693 158,40	29 732 959,09
	Caisse	654,05	904,70
	Total	23 693 812,45	29 733 863,79

Note ⑦	Charges constatées d'avance	31/12/2021	31/12/2020
	Sous traitance / maintenance	25 924,38	21 685,53
	Réceptions		14 277,56
	Documentations / abonnements	10 395,28	10 026,40
	Total	36 319,66	45 989,49
	à - 1 an	36 319,66	45 989,49
	à + 1 an	-	-
		36 319,66	45 989,49



Note ⑧	Capitaux propres	31/12/2021	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2020
		Nombre d'actions		Nombre d'actions	
	<u>Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice</u>	1 325 469	113 910 118,07	1 380 828	182 198 883,53
	<u>Augmentation de capital</u>				
	Opérations sur capital - Exercice 2021		5 674 904,00		
	Dividende en actions	6 362			
	Opérations sur capital - Exercice 2020				30 801 250,00
	rémunération de l'apport en nature de 126 619 actions Wendel			12 360	
	Apports en numéraire			12 281	
	<u>Rachats d'actions</u>			-80 000	-100 000 000,00
	<u>Dividende (ordinaire)</u>		-41 089 539,00		-40 000 461,00
		1 331 831	78 495 483,07	1 325 469	72 999 672,53
	Bénéfice de l'exercice		47 593 749,97		40 910 445,54
	Capitaux propres à la fin de l'exercice	1 331 831	126 089 233,04	1 325 469	113 910 118,07
	Dividende unitaire distribué dans l'exercice		31,00		30,75
	Nombre de titres éligibles au dividende (1)		1 325 469		1 300 828
	Montant du dividende distribué		41 089 539,00		40 000 461,00

Au 31/12/2021, le capital social est composé de 1 331 831 actions de nominal 30 euros.

Les opérations portant sur le capital sont mentionnées dans les faits marquants de l'exercice 2021.

- (1) Exercice 2020 : le nombre de titres éligible au dividende mis en paiement le 16/07/2020 à tenu compte de la déduction de 80 000 actions correspondant à la réduction du capital par voie de rachats et de la déduction de 24 641 ABSA, actions souscrites dans le cadre de l'augmentation de capital réservé (AGE du 04/02/2020).



Evolution des Capitaux propres										
Nombre de titres	Valeur nominale		Capital social	Prime de fusion	Prime d'apport / émission	Réserve Légale	Réserve Générale	Report à nouveau	Résultat net de l'exercice	Total des Capitaux propres
1 380 828	30	Solde au 31/12/2018 avant affectation	41 424 840,00	14 504 823,66	-	4 142 484,00	50 000 000,00	23 303 025,44	44 839 290,19	178 214 463,29
		Affectation du résultat du 31/12/2018						2 378 829,19	-2 378 829,19	-
		Dividende ordinaire 30,75							-42 460 461,00	-42 460 461,00
		Résultat du 31/12/2019							46 444 881,24	46 444 881,24
1 380 828	30	Solde au 31/12/2019 avant affectation	41 424 840,00	14 504 823,66	-	4 142 484,00	50 000 000,00	25 681 854,63	46 444 881,24	182 198 883,53
12 360	30	AGE du 04/02/2020								
		Augmentation de capital								
		1 - Apports en nature d'actions Wendel								
		Rémunération de l'apport 30,00 €	370 800,00							370 800,00
		Prime démission 1 220,00 €			15 079 200,00					15 079 200,00
1 393 188			1 250,00 €	41 795 640,00	14 504 823,66	15 079 200,00	4 142 484,00	50 000 000,00	25 681 854,63	46 444 881,24
12 281	30	2 - Apports en numéraire								
		Rémunération de l'apport 30,00 €	368 430,00							368 430,00
		Prime démission 1 220,00 €			14 982 820,00					14 982 820,00
1 405 469			1 250,00 €	42 164 070,00	14 504 823,66	30 062 020,00	4 142 484,00	50 000 000,00	25 681 854,63	46 444 881,24
-80 000	30	Réduction du capital								
		Rachats 30,00 €	-2 400 000,00							-2 400 000,00
		Rachats 1 220,00 €		-14 504 823,66	-3 270 837,71	-4 142 484,00	-50 000 000,00	-25 681 854,63		-97 600 000,00
1 325 469			1 250,00 €	39 764 070,00	0,00	26 791 182,29	0,00	0,00	0,00	46 444 881,24
		Affectation du résultat du 31/12/2019				3 976 407,00		2 468 013,24	-6 444 420,24	0,00
		Dividende ordinaire 30,75							-40 000 461,00	-40 000 461,00
		Résultat du 31/12/2020							40 910 445,54	40 910 445,54
1 325 469	30	Solde au 31/12/2020 avant affectation	39 764 070,00	0,00	26 791 182,29	3 976 407,00	0,00	2 468 013,24	40 910 445,54	113 910 118,07
		Affectation du résultat du 31/12/2020						-179 093,46	179 093,46	
		Dividende ordinaire 31,00							-41 089 539,00	-41 089 539,00
			39 764 070,00	0,00	26 791 182,29	3 976 407,00	0,00	2 288 919,78	0,00	72 820 579,07
6 362		Aumentation de capital dividende payé en actions								
		Valeur nominale 30,00 €	190 860,00							190 860,00
		Prime démission 862,00 €			5 484 044,00					5 484 044,00
1 331 831			892,00 €	39 954 930,00	0,00	32 275 226,29	3 976 407,00	0,00	2 288 919,78	78 495 483,07
		Résultat du 31/12/2021							47 593 749,97	47 593 749,97
1 331 831	30	Solde au 31/12/2021 avant affectation	39 954 930,00	0,00	32 275 226,29	3 976 407,00	0,00	2 288 919,78	47 593 749,97	126 089 233,04



Note ⑨	Provisions pour risques et charges	31/12/2021	31/12/2020
	Provisions pour charges		
	Provisions pour charges - pensions et obligations similaires (retraites)		
	- pour retraites	150 179,00	76 179,00
	- pour retraite à prestations définies art.39	225 000,00	172 773,00
		375 179,00	248 952,00
	Total	375 179,00	248 952,00
	Analyse de la variation de la provision pour risques et charges		
	Montant en début d'exercice	248 952,00	182 774,00
	Dotations	126 227,00	66 178,00
	Reprises		
	Montant net à la fin de l'exercice	375 179,00	248 952,00

Note ⑩	Dettes	31/12/2021	31/12/2020
	Emprunts auprès des Etablissements de crédit		
	- Crédit Suisse		
	- Emprunt (25/03/2020) / 5 ans	80 000 000,00	80 000 000,00
	- Intérêts courus (1,30% annuel)	801 311,48	801 311,48
		80 801 311,48	80 801 311,48
	Dettes fiscales		
	Retenue à la source, prélèvements sociaux	12 880,00	12 660,00
	Prélèvement forfaitaire	7 680,00	7 040,00
	Taxe sur les salaires	6 671,93	6 311,92
	Solde de l'impôt sur les sociétés de l'exercice	-	-
	Etat - charges à payer (retenue à la source sur dividende 2013 et 2014)	1 679 956,00	1 679 956,00
	Prélèvement à la source sur salaires	16 367,85	14 115,66
		1 723 555,78	1 720 083,58
	Dettes sociales		
	Charges à payer sur congés non exercés	80 766,64	62 436,69
	Divers - compte-courant à verser	30 885,00	30 230,35
	Urssaf	62 297,21	53 010,96
	Malakoff Médéric	26 508,00	23 074,67
	Organismes - charges à payer	2 598,47	4 910,06
		203 055,32	173 662,73
		1 926 611,10	1 893 746,31
	Autres dettes		
	Dividende à payer	414,34	477,80
	Wendel	220,23	33 600,00
	Divers	221,87	204,85
	Charges à payer - Honoraires (commissaires aux comptes)	78 442,00	39 063,60
	Charges à payer - Honoraires (Avocats)	1 440,00	20 000,00
	Charges à payer - divers	57 888,84	21 296,40
		138 627,28	114 642,65
	Total	82 866 549,86	82 809 700,44
		à - 1 an	2 866 549,86
		à + 1 an	80 000 000,00
			2 809 700,44
			80 000 000,00



ANNEXE

III ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements reçus

- Actions déposées par les administrateurs (article 10 des statuts) : 1 600 actions de nominal 30 €, soit (48 000 €).
En vertu de l'article 10 des statuts, pendant la durée de son mandat, chaque administrateur doit être propriétaire directement ou indirectement d'un minimum de 100 (cent) actions de la société.
Au 31 décembre 2021, cette condition est respectée par tous les Administrateurs.
- Garantie reçue de la part de deux actionnaires (FKO Invest Sarl et VEEP Invest BV), au titre du contentieux fiscal opposant Wendel-Participations à l'Administration. Ce contentieux concerne l'absence du prélèvement de la retenue à la source sur dividendes versés aux actionnaires se prévalant du régime fiscal (mère / fille) prévu à l'article 119 ter du Code général des impôts ; (voir également dans l'Annexe aux comptes annuels, les notes "Dettes" et "Créances").

Engagements donnés

- Wendel-Participations a chargé depuis plusieurs années la société SPIM d'assurer la gestion et la supervision des prêts du Prix de l'initiative familiale (PIF) que le groupe familial accorde chaque année par l'intermédiaire de sa filiale luxembourgeoise.
A compter de 2021, Wendel-Participations assure la garantie finale du recouvrement des prêts accordés par la SPIM de telle façon que celle-ci ne supporte pas de perte en cas de défaut final des emprunteurs.
- Wendel-Participations, aux côtés d'autres actionnaires directs de Wendel SE, s'est engagée selon les termes de l'article 787 B du Code général des impôts ("Pactes Dutreil"), à conserver pendant une durée de 6 ans, un certain nombre d'actions Wendel SE, soit :

Pacte N°	Nombre d'actions Wendel SE	Échéance finale de conservation
23 / 2016	17 303 586	31/12/2022
24 / 2017	17 303 586	31/12/2023
25 / 2018	15 504 000	31/12/2024
26 / 2019	15 128 000	31/12/2025
27 / 2020	14 910 000	31/12/2026

IV PARTIES LIEES

Wendel :

Il n'y a pas d'autres liens économiques et financiers significatifs entre Wendel-Participations SE et Wendel que ceux liés à la détention des titres et aux conventions suivantes :

- un protocole d'accord sur l'utilisation du nom patronymique "Wendel" ainsi qu'une convention de licence sur la marque "Wendel Investissement" et,
- des conventions d'assistance technique, de prestations de services et de location de locaux avec Wendel.

Fondation Wendel :

Comme les exercices précédents, Wendel-Participations a accordé à la Fondation de Wendel, à titre de Mécénat de compétences, des services nécessaires pour sa gestion administrative et comptable.
Sa contribution est de 63 185,14 € au titre de l'exercice 2021.



V NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note ⑪	Résultat financier	31/12/2021	31/12/2020
	Produits financiers		
	Produits des titres de participation - Dividende Wendel (1)	50 180 399,40	48 450 040,80
	Produits nets sur cession des valeurs mobilières de placement	162 250,85	-
	Revenus des valeurs mobilières de placement	-	354 533,20
	Intérêts des comptes à terme	4 182,59	118 885,53
	Intérêts des EMTN et TCN	208 437,49	192 500,00
	Reprises sur provisions (titres - FCP Gefip)	55 814,00	-
	Total	50 611 084,33	49 115 959,53
	Charges financières		
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
	Actions de valeurs de placement - FCP Gefip	52 510,00	
	Actions Wendel destinées à la vente (126 619 actions) (2)		5 101 479,51
	OPCVM BNP Signature Classic (2 000 parts)		4 755,90
	Intérêts et charges assimilées		
	Intérêts des emprunts et dettes financières (Crédit Suisse / emprunt de 80 M€)	1 040 000,00	801 311,48
	Dotations aux provisions (pour dépréciation des valeurs de placement)	78 500,00	55 814,00
	Total	1 171 010,00	5 963 360,89
	Résultat financier	49 440 074,33	43 152 598,64
	(1) dividende unitaire Wendel (perçu dans l'exercice)	2,90	2,80
	(2) cf. Note 3 - (3) et faits marquants de l'exercice 2020		

Note ⑫	Résultat d'exploitation	31/12/2021	31/12/2020
	Produits d'exploitation		
	Mise à disposition de moyens	73 506,67	47 973,72
	Divers	124,50	40,12
	Total	73 631,17	48 013,84
	Charges d'exploitation		
	(1) Achats et charges externes	1 215 180,15	1 164 478,34
	Charges de personnel	556 006,51	617 087,23
	Impôts et taxes	53 058,93	112 892,77
	(2) Autres charges de gestion	170 006,87	175 007,08
	Dotations aux amortissements	8 433,09	13 394,53
	Dotations aux provisions	126 227,00	66 178,00
	Total	2 128 912,55	2 149 037,95
	Résultat d'exploitation	-2 055 281,38	-2 101 024,11
	(1) dont honoraires des :		
	Conseils	224 859,36	248 522,40
	Avocats	169 774,98	-6 132,06
	Commissaires aux comptes	57 799,00	72 740,70
	(2) dont montant des jetons de présence attribué aux membres du Conseil d'administration	170 000,00	175 000,00
	Effectif à la fin de l'exercice	6	5



ANNEXE

Note 13	Résultat exceptionnel	31/12/2021	31/12/2020
	Produits exceptionnels	-	-
		-	-
	Reprises sur provisions		
	. pour dépréciation des titres de participation		
	Actions SPIM	249 969,52	
		249 969,52	0,00
		-	-
	Total	249 969,52	0,00
	Charges exceptionnelles		
	Garantie Wendel-Participations sur dossier Ourhub (prêt SPIM 2016)	25 712,50	
	Avance sur immobilisation en cours (abandonnée)	15 300,00	
		41 012,50	-
	Dotations aux provisions		
	. pour dépréciation des titres SPIM		141 128,99
		-	141 128,99
	Total	41 012,50	141 128,99
	Résultat exceptionnel	208 957,02	-141 128,99



ANNEXE

Note ⑭	Impôts de l'exercice	31/12/2021	31/12/2020
	Résultat fiscal de l'exercice	-4 046 090,33	-4 683 541,73
	Impôt sur les sociétés (avant réduction Mécénat)	-	-
	<u>Suivi de la réduction Mécénat imputable sur l'impôt (art. 238 bis du CGI)</u>		
	Montant de la réduction d'impôt Mécénat de l'exercice	0,00	-24 000,00
	Montant de la réduction d'impôt Mécénat non imputée sur l'IS des exercices précédents	-24 000,00	
	Montant de la réduction d'impôt Mécénat reportable restant à imputer sur l'IS	-24 000,00	
	Montant de la réduction d'impôt Mécénat imputée sur l'IS	-	-
	Solde de la réduction d'impôt Mécénat restant à imputer sur l'IS (prochain exercice)	-24 000,00	
	Impôt sur les sociétés	-	-
	Impôt comptabilisé au compte de résultat	-	-

Note ⑮	Résultat net de l'exercice	31/12/2021	31/12/2020
	Bénéfice de l'exercice	47 593 749,97	40 910 445,54

VI LITIGES ET CONTENTIEUX

Wendel-Participations a déposé, par l'intermédiaire de ses Avocats un recours auprès de l'Administration fiscale, dans le cadre de la notification de redressement qui lui a été signifié sur l'absence de prélèvement de la retenue à la source lors du paiement du dividende 2013 et 2014 à deux actionnaires. (cf. notes 4 et 10)

A la fin de l'exercice 2021, ce recours fait toujours l'objet d'une instruction suite à la demande de saisine du Comité d'abus de droit.



ANNEXE

VII - EFFETS DE LA PANDEMIE COVID-19 SUR LES COMPTES ANNUELS DU 31 DECEMBRE 2021

L'exercice 2021 s'est traduit par le retour partiel à l'activité normale et dans ce contexte, l'arrêté des comptes n'a pas nécessité une révision des plans d'actions déjà mis en place par Wendel-Participations pour assurer la santé et la sécurité de ses salariés et leurs familles, de ses prestataires ainsi que la continuité des opérations essentielles, la limitation des impacts financiers et la préservation de la liquidité financière.

Des mesures volontaires se sont poursuivies pour protéger les employés en instaurant le télétravail pour tous les employés de Wendel-Participations ainsi que des mesures privilégiant les réunions et événements dans les limites d'une organisation distancielle.

Il n'y a pas d'autre impact significatif de la crise de la COVID-19 sur les comptes, connu à la date d'arrêté des comptes.

VIII EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Wendel-Participations suit de très près l'évolution de la situation en Ukraine et ses conséquences potentielles, dont l'impact financier le plus matériel se constate sur les marchés boursiers depuis février 2022.

En raison de cette situation, à la fin du 1er trimestre 2022, la valorisation du portefeuille de valeurs mobilières de placement enregistre une moins value nette latente de 0,75 M€.

Copie certifiée conforme, le 29 juin 2022

François Carrega
Directeur Général Délégué

*

**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 22 JUIN 2022**

Deuxième résolution

(Affectation du résultat ; fixation du dividende)

L'assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide :

- d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2021 qui s'élève à- 47 593 749,97 €
- augmenté du report à nouveau 2 288 919,78 €

formant le bénéfice distribuable, soit 49 882 669,75 €

- aux actionnaires à titre de dividendes la somme de 42 352 225,80 €
soit 31,80 € pour chacune des 1 331.831 actions
composant le capital social
 - au report à nouveau..... 7 530 443,95 €
- Total **49 882 669,75 €**

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 20 juillet 2022.

Les actionnaires pourront opter pour un paiement total ou partiel du dividende de la société en actions et devront avoir fait connaître leur décision avant le 6 juillet 2022.

Si le montant du dividende auquel un actionnaire a droit ne correspond pas à un nombre entier d'actions, il recevra le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'une soulte en en numéraire.

Passé cette date et à défaut pour un ou plusieurs actionnaires d'avoir fait connaître leur décision, le dividende sera payé en numéraire.

En conformité de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que le dividende par action versé au titre des exercices précédents a été et a évolué comme suit :

Exercices	Nombre d'actions	Dividende par action	Prélèvements sociaux	Dividende mis en paiement	
				Prélèvement à la source obligatoire	
				Sans	Avec
2019	1.300.828 (*)	30,75 €	5,29 €	25,46 €	21,52 €
2020	1.325.469	31,00 €	5,33 €	25,67 €	21,70 €
2021	1.331.831	31,80 €	5,47 €	26,33 €	22,26 €

(*) actions ayant droit au dividende de l'exercice 2019

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 1 828 253 voix sur 1 860 665 voix exprimées et 21 512 voix ont voté contre.

Extrait certifié conforme,



François CARREGA
Directeur Général Délégué



PRESENTATION DE WENDEL-PARTICIPATIONS

PRÉSENTATION WENDEL-PARTICIPATIONS

La société Wendel-Participations est la société faitière et holding des membres de la Famille Wendel ; la société a ainsi succédé au fil des ans aux différentes sociétés holding du groupe familial : Petits-fils de François de Wendel, Marine-Firminy, Compagnie Générale d'Industrie et de Participations (CGIP), Marine-Wendel.

En 2002, par suite des différentes fusions intervenues, la société Wendel-Participations est devenue la seule holding de contrôle de la Famille Wendel.

La société Wendel-Participations (ou WendelPart') est détenue par des actionnaires physiques, membres de la Famille Wendel ou par des personnes morales, elles-mêmes détenues par des personnes physiques ayant cette qualité.

Pour être « membres de la Famille Wendel » il faut aux termes des statuts de la société être descendant de François de Wendel (cf statuts).

Des clauses strictes d'agrément limitent la cessibilité des actions composant le capital de la société.

La société est de droit européen, son siège est à Paris 9^{ème} 89 rue Taitbout ; elle n'est pas cotée et est enregistrée au Registre du Commerce de Paris sous le numéro 379690167.

ACTIVITÉ

La société Wendel-Participations (WendelPart') est la société de contrôle de Wendel société d'investissement cotée en bourse. WendelPart' détient au 31 décembre 2021 39% du capital de Wendel et 52% des droits de vote sur le capital de Wendel.

En dehors de cette ligne de participation Wendel, la société Wendel-Participations gère une réserve de trésorerie et quelques investissements marginaux via sa filiale (Société Privée d'Investissements Mobilières) SPIM.

Wendel-Participations assure également par son objet social et la Raison d'Être qu'elle a adoptée en juin 2021 un rôle de cohésion familiale entre les membres actionnaires familiaux.

OBJET SOCIAL

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Raison d'Être, la société a pour objet :

- a) le placement et la gestion des fonds lui appartenant, et la prise (ou la cession) de participations,
 - b) la propriété (par suite d'achat, de souscription à l'émission, d'échange ou de toute autre manière) et la gestion de tous titres cotés ou non cotés et droits mobiliers et immobiliers français ou étrangers, la réalisation de tous emplois de capitaux à court, moyen et long terme,
 - c) la participation à tous placements dans des fonds collectifs d'investissements mobiliers ou immobiliers,
 - d) la constitution, l'animation et la gestion de toutes sociétés commerciales ou civiles,
 - e) la préservation des intérêts patrimoniaux et extrapatrimoniaux de la famille Wendel ainsi que du nom ou de la marque Wendel et des logos associés à ce nom et à cette marque qui ne peuvent être utilisés autrement que par la société sauf autorisation expresse de son conseil d'administration,
 - f) toutes actions visant à promouvoir ou renforcer la cohésion et l'animation familiales,
 - g) les prestations de services ou de conseil dans le domaine de la gestion de patrimoine au service des seuls actionnaires de la société et dans le respect des lois applicables.
- et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant, en tout ou partie, directement ou indirectement à l'objet précité.

RAISON D'ÊTRE

La Raison d'Être de la société, créée entre actionnaires directs ou indirects ayant la qualité de membres de la famille Wendel, c'est-à-dire descendants directs de François de Wendel (1778-1825), consiste à gérer, développer et transmettre le patrimoine familial en pérennisant la cohésion familiale, les liens et la solidarité entre les membres de la famille Wendel via :

- a) la gestion, le développement et la transmission d'un patrimoine familial, industriel, mais aussi incorporel,
- b) la création de valeur familiale, via le soutien aux initiatives entrepreneuriales des membres de la Famille Wendel,





- c) l'organisation et l'animation d'actions communes et d'évènements réunissant les membres de la Famille Wendel, actionnaires ou non de la société et
- d) la perpétuation de l'ancrage de la Famille Wendel, notamment au travers d'actions philanthropiques, de solidarité et mémorielles, dans sa région d'origine, la Lorraine.

GOUVERNANCE

Wendel-Participations, société non cotée, est dirigée par un conseil d'administration qui nomme en son sein un (une) président (e) au conseil d'administration. La Présidente au Conseil d'administration est actuellement Priscilla de Moustier. Deux censeurs avec voix consultatives peuvent être nommés par l'assemblée générale et siéger au conseil d'administration.

Le conseil d'administration (16 membres actuellement) s'organise autour de trois comités répondant aux missions du conseil d'administration : un comité stratégique, un comité de gouvernance et un comité de cohésion familiale.

LES ADMINISTRATEURS ET CENSEURS DE LA SOCIÉTÉ SONT AU 31 DÉCEMBRE 2021 :

LES COMITÉS

Le comité stratégique

Un comité stratégique a été formé au sein du conseil d'administration de Wendel-Participations.

Le comité stratégique est composé des administrateurs de Wendel-Participations qui sont également membres de surveillance de Wendel ; il est présidé par le président de la société familiale.

Le rôle du comité stratégique est de déterminer et arrêter la stratégie patrimoniale du groupe familial, qui est ensuite appliquée et déclinée au sein de la société faitière Wendel-Participations et de sa filiale cotée Wendel en prenant en compte et respectant strictement les contraintes propres au statut de société cotée et non détenue à 100 % de cette dernière société et de toutes les autres sociétés créées ou à créer et dépendant de Wendel-Participations.

Le comité stratégique se réunit autant de fois qu'il est nécessaire pour débattre, préparer et se coordonner entre ses membres avant d'intervenir sur tout sujet jugé important par l'un de ses membres, figurant ou devant figurer à l'ordre du jour du conseil d'administration des sociétés du groupe.

Le comité stratégique rapporte devant le conseil d'administration de Wendel-Participations de ses débats et présente les activités des filiales dans le respect des règles de confidentialité et de momentum au statut propre de chaque société.

Les membres du Comité stratégique sont au 31 décembre 2021 : Priscilla de Moustier, Présidente. Bénédicte Coste, Nicolas ver Hulst, Thomas Le Bastart de Villeneuve, François de Mitry, Humbert de Wendel.

Le comité de gouvernance

Un comité de gouvernance familiale a été institué sous l'égide du conseil d'administration de Wendel-Participations.

Comprenant au minimum quatre et au maximum sept membres choisis par le conseil d'administration parmi ses membres ou les censeurs sur proposition du Président. Il est animé par un président choisi par le président du conseil d'administration.

Le rôle du comité de gouvernance est de préparer les plans de continuité, succession et renouvellement pour les fonctions et mandats confiés à des membres familiaux et de proposer leurs noms au conseil d'administration ou au Président.

Le comité de gouvernance, à cette fin et en liaison avec le comité de cohésion familiale, tient à jour un recensement des profils des membres de la Famille qui, par leur compétence, leur motivation et leur disponibilité, sont aptes et désireux de s'impliquer dans l'organisation et l'animation de la vie de la société comme de sa direction.

Le comité de gouvernance est obligatoirement consulté et prend en charge éventuellement le recrutement du Directeur général délégué ou du secrétariat des services. Il procède à la sélection des commissaires aux comptes dont la nomination est proposée par le conseil à l'assemblée générale.

Le comité de gouvernance intervient pour proposer, en tant que de besoin, le règlement intérieur du conseil, examiner tous conflits d'intérêts pouvant intervenir entre un actionnaire et la société familiale ou ses filiales.

De même, le comité de gouvernance examine tout litige et contentieux pouvant surgir entre plusieurs actionnaires et propose toute médiation.





En son sein, sont choisis par le conseil d'administration les administrateurs pouvant avoir à intervenir comme administrateurs référents pour toute question relative à la gestion financière, à l'arrêté des comptes et à leur contrôle par les commissaires aux comptes.

Le comité de gouvernance se réunit au moins quatre fois par an, en principe avant chaque réunion du conseil et chaque fois que nécessaire ; le président du conseil d'administration de la société assiste à chaque séance du comité s'il le souhaite. Un procès-verbal de réunion ou un relevé de conclusions sont dressés à l'issue de chaque réunion.

Le comité de gouvernance est consulté par le Président du conseil d'administration pour recueillir son avis pour la nomination aux autres comités (cohésion & stratégique) et au conseil d'administration et de surveillance des filiales, fondation et association, rattachées ou évoluant dans l'environnement du groupe familial.

Le comité de gouvernance organise tous les deux ans une évaluation du conseil par ses membres.

Le comité de gouvernance organise les règles d'élection du président et les propose au conseil d'administration.

Le comité de gouvernance propose ou donne un avis, le cas échéant, pour le montant des rémunérations des membres du conseil d'administration.

Le comité de gouvernance est consulté sur le choix des conseils juridiques, avocats, banques d'affaires et tous tiers significatifs avec qui la société envisage de travailler.

Le comité de gouvernance est consulté sur toutes modifications de statuts qui seraient envisagées et en fait rapport au conseil d'administration et au président.

Les membres du Comité de gouvernance sont au 31 décembre 2021 : Bénédicte Coste et Thomas Le Bastart de Villeneuve, Co-Présidents. Ségolène Aubin, Eric-Bastien Ballouhey, Pierre de Rochebouët, Jean-Baptiste Seillière.

Le comité de cohésion

Un comité de cohésion familiale a été institué avec pour objectif la mise en application de la raison d'être de la société Wendel-Participations qui a été créée entre les membres de la Famille Wendel, c'est-à-dire les descendants directs de François de Wendel (1778-1825), actionnaires directs ou indirects de la société.

Le comité de cohésion familiale vise notamment l'organisation et l'animation d'évènements réunissant les actionnaires de Wendel-Participations, la création de valeur par le soutien aux initiatives entrepreneuriales, le maintien de liens de solidarité entre les actionnaires et enfin l'aide à la résolution de tous conflits pouvant surgir entre actionnaires et pouvant porter préjudice à la société familiale.

Le comité de cohésion est formé par des membres familiaux, administrateurs ou censeurs, de la société familiale. Il peut créer des commissions qui lui sont rattachées et qui, sur des objectifs précis, peuvent réunir et accueillir des actionnaires de la société. Il se réunit au moins trois fois par an.

Le comité de cohésion comprend au minimum cinq membres et au maximum sept membres choisis par le conseil d'administration parmi les administrateurs et censeurs de la société familiale sur proposition du président du conseil d'administration. Le président du comité est choisi par le conseil d'administration. Le président de la société familiale assiste à toutes les séances du comité où il estime sa présence nécessaire, en fonction de l'ordre du jour qui lui est adressé au préalable.

Le comité organise son plan d'action annuel et rapporte de son activité devant le conseil d'administration de la société. Il délibère et dresse un relevé de conclusions chaque fois que nécessaire. Il intervient au cours des assemblées d'actionnaires sur proposition du Président de la société.

Les membres du Comité de cohésion familiale sont au 31 décembre 2021: Arnaud de La Tour du Pin, Président. Clément Celier, Mathieu Le Bigot, Caroline de Tinguay du Pouët.

Les commissions rattachées à ce Comité sont au 31 décembre 2021 :

Commission Prix de l'Initiative Familiale - Entrepreneuriat, composée de Christophe de Lussac, Président, Eric-Bastien Ballouhey, Louis de Broglie, Bénédicte Coste, Antoine Delafargue, Thibault Desclée de Maredsous, Olivier Gasquet, Konstantin von Klitzing, Alexis de La Tour du Pin, Arnaud de La Tour du Pin, Espérance Le Moing, Elie de Moustier, Axel Le Pomellec, Olivier de Rotalier, Gilles Tresca, Armand de Vasselot de Régné, Jérôme Richard (société Wendel).





Commission NextGen, composée de Caroline de Tinguy du Pouët, Présidente, Bertrand Ballarin, Louis Costa de Beauregard, Raphaël Coste, Galiane Gioux, Olivia ver Hulst, Alexis de La Tour du Pin, Côme de La Tour du Pin, Colombe Mandula, Jean-Hyacinthe de Mitry, Esther de Moustier-Nutter, Joseph de Rambuteau, Jean-Martin de Wendel, Oriane de Wendel.

EFFECTIFS ET SERVICES

La société Wendel-Participations n'a qu'un effectif réduit de sept personnes dont les deux mandataires sociaux que sont la Présidente du Conseil d'administration et le Directeur Général Délégué. Elle a recours aux services de la société Wendel pour des prestations de gestion du personnel ou pour sa domiciliation (locaux, services annexes). Elle a aussi recours à des prestataires extérieurs pour l'informatique (Netserve) ou pour le conseil juridique (Jeantet) ou fiscal (CMS Francis Lefebvre).

Pour joindre Wendel-Participations :
actionnaires@wendel-participations.com

Direction et Secrétariat de Direction

- Priscilla de Moustier : p.demoustier@wendel-participations.com
- François Carrega : f.carrega@wendel-participations.com
- Patricia Leglatin : p.leglatin@wendel-participations.com

Pôle communication

- Valérie Diblar : v.diblar@wendel-participations.com
- Patricia Leglatin : p.leglatin@wendel-participations.com

Pôle actionariat

- Hélène Bentz : h.bentz@wendel-participations.com
- Jean-Paul Piquet : jp.piquet@wendel-participations.com

Pôle comptabilité

- Jean-Paul Piquet : jp.piquet@wendel-participations.com
- Frédéric Levrard : f.levrard@wendel-participations.com

RÔLE DE WENDEL-PARTICIPATIONS EN TANT QU'ORGANE DE CONTRÔLE DE WENDEL

Wendel-Participations, détenant 39 % du capital et 52 % des droits de vote de l'actionariat de Wendel, détient six postes sur douze (TBD) au Conseil de surveillance ayant droit de vote double.

Wendel-Participations consolide comptablement Wendel dans ses comptes consolidés propres. Wendel-Participations est astreint en tant que société holding à la présentation d'une déclaration de reporting extra-financière qui reprend pour l'essentiel la désignation faite par la filiale Wendel et qui est complétée des éléments propres à Wendel-Participations.

PACTE DUTREIL N°28 (DONATION / SUCCESSION) SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ WENDEL

Les actionnaires de Wendel-Participations, agissant comme société interposée aux termes de la Loi, signent avec d'autres actionnaires directs de la société Wendel des pactes Dutreil (article 787 B du Code Général des Impôts) aux termes desquels ils s'engagent à conserver pendant une durée de deux ans à compter de l'enregistrement de ces pactes, les actions Wendel qu'ils y ont portées. Wendel-Participations a ainsi porté au dernier Pacte Dutreil, enregistré le 15 février 2022, 14 920 000 actions Wendel, soit 33,34 % du capital de la société Wendel.

POLITIQUE ISR – ESS - ESG

Wendel considère que les sujets ESG (Environnement, Social, Gouvernance) au sein des entreprises sont un moteur de croissance pour celles-ci et de progrès pour la société. Wendel encourage par son action de long terme ses sociétés dans la mise en œuvre de pratiques ESG, tout en définissant pour elle-même une politique ESG adaptée à son rôle d'investisseur, exercée par une équipe resserrée de professionnels. Les sujets ESG sont traités à tous les niveaux de la gouvernance.





Priscilla de MOUSTIER

Président-Directeur Général

Date de première nomination :
10 avril 2002

Échéance du mandat en cours :
AG se tenant en 2022

Née le 15 mai 1952

Adresse :
94, rue du Bac
75007 Paris

Autres mandats et fonctions au 31 décembre 2021 :
Président du Conseil de surveillance d'Oxus Holding (Luxembourg)
Vice-Président du Chapitre français du Family Business Network
Membre du Conseil de surveillance de Wendel
Membre du Conseil de surveillance de F-451
Président de fondation Acted
Administrateur d'Acted
Administrateur de Somala (société anonyme du Marais de Larchant)
Président de l'association « Les Amis de la Fondation Wendel »

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :
Administrateur de l'American Library of Paris
Administrateur de FBN International

Nombre d'actions Wendel-Participations détenues au 31 décembre 2021 : 71 862



Ségolène AUBIN

Administrateur

Date de première nomination :
5 juin 2019

Échéance du mandat en cours :
AG se tenant en 2023

Née le 20 août 1971

Adresse :
41, rue de Vaugirard
75006 Paris

Autres mandats et fonctions au 31 décembre 2021 :
Responsable de lycée et professeur agrégé de mathématique du Lycée La Rochefoucauld

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :
Gérant de la SCI Aude

Nombre d'actions Wendel-Participations détenues au 31 décembre 2021 : 7 633



Eric-Bastien BALLOUHEY

Administrateur

Date de première nomination :
22 juin 2021

Échéance du mandat en cours :
AG se tenant en 2025

Né le 29 août 1971

Adresse :
12, villa Méquillet
92200 Neuilly-sur-Seine

Autres mandats et fonctions au 31 décembre 2021 :
Administrateur Délégué d'Oronte SA (Luxembourg)
Directeur Général de Ballouhey SAS (France)
Président de la Société Générale Mauritanie (Mauritanie)
Président des Grands Moulins de Mauritanie (Mauritanie)
Administrateur de Haricana (Espagne)
Administrateur de Rougier SA (France)

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :
Directeur Général de Rougier SA (France)

Nombre d'actions Wendel-Participations détenues au 31 décembre 2021 : 1 106





Clément CELIER

Administrateur

Date de première nomination :
5 juin 2019

Échéance du mandat en cours :
AG se tenant en 2023

Né le 4 juin 1971

Adresse :
5-7, rue Decamps
75116 Paris

Autres mandats et fonctions au 31 décembre 2021 :

Vice-Président – Projets stratégiques de SAP SE
Membre du Conseil de surveillance U2P SAS
Co-gérant de FKO Invest SàRL
Gérant de Robur SAS
Gérant d'Ogmios SAS
Gérant de Taranis SAS
Gérant de SCI de la Livaudière

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :
Membre du Conseil de surveillance d'Optimprocess SA

Nombre d'actions Wendel-Participations détenues au 31 décembre 2021 : 14 589 détenues indirectement



Bénédicte COSTE

Administrateur

Date de première nomination :
3 juin 2003

Échéance du mandat en cours :
AG se tenant en 2023

Née le 2 août 1957

Adresse :
4, avenue Lamartine
78170 La Celle-Saint-Cloud

Autres mandats et fonctions au 31 décembre 2021 :

Président-Directeur général de Financière Lamartine
Membre du Conseil de surveillance de Wendel
Présidente de l'Association samarienne de défense contre les éoliennes industrielles
Président de la Fédération Stop Eoliennes Hauts de France
Gérante de la SCEA domaine de Tailly (exploitation agricole)
Gérante du groupement forestier de la Faude
Gérante de la SCI Samara

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :
Néant.

Nombre d'actions Wendel-Participations détenues au 31 décembre 2021 : 2 115



François de CUREL

Administrateur

Date de première nomination :
10 juin 2009

Échéance du mandat en cours :
AG se tenant en 2022

Né le 19 juillet 1960

Adresse :
11, place Adolphe Chérioux
75015 Paris

Autres mandats et fonctions au 31 décembre 2021 :

Cogérant de SCEA de Grivery

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :
Directeur Adjoint de l'Equipe d'allocation d'actifs et dette souveraine de Edmond de Rothschild Asset Management
Administrateur – Directeur Général de Sicav Saint-Honoré Diversifiée
Cogérant de SCEA de Grivery

Nombre d'actions Wendel-Participations détenues au 31 décembre 2021 : 3 566





Nicolas ver HULST

Administrateur

Date de première nomination :
7 juin 2012

Échéance du mandat en cours :
AG se tenant en 2024

Né le 21 août 1953

Adresse :
20 Cité Malesherbes
75009 Paris

Autres mandats et fonctions au 31 décembre 2021 :

Président du Conseil de surveillance de Wendel
Membre du Conseil de surveillance de MPM Advisors
Membre du Conseil de surveillance de Qovetia (groupe de cliniques vétérinaires)
Administrateur de Septagon Sicav
Gérant de Milkyway Capital Soparfi
Gérant de Northstar SC
Gérant d'Orion SC
Administrateur de Midas Wealth Management
Administrateur du Centre Pompidou Metz

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Membre du Directoire d'Alpha Associés Conseil
Directeur général de Glacies Holding
Administrateur de Cyrillus-Vertbaudet
Membre du Conseil de surveillance de Financière Ramses

Nombre d'actions Wendel-Participations détenues au 31 décembre 2021 : 7 303



Mathieu LE BIGOT

Administrateur

Date de première nomination :
22 juin 2021

Échéance du mandat en cours :
AG se tenant en 2025

Né le 1^{er} juin 1972

Adresse :
17, rue du Bouloi
75001 Paris

Autres mandats et fonctions au 31 décembre 2021 :

Dirigeant de la Société Repeats (ex Blue Morpho)
Président et co-fondateur de la société Azuré Alpin (Les French Bulles)
Gérant de la SCI Azanlima

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Directeur Général de la société Machaon
Directeur du Développement de Danone Afrique & Inde

Nombre d'actions Wendel-Participations détenues au 31 décembre 2021 : 1 129





François de MITRY

Administrateur

Date de première nomination :
9 juin 2011

Échéance du mandat en cours :
AG se tenant en 2025

Né le 27 janvier 1966

Adresse :
4 Pembroke Villas
w8 6pg Londres – Royaume Uni

Autres mandats et fonctions au 31 décembre 2021 :

Membre du Conseil de surveillance de Wendel
Gérant d'Astorg Asset Management
Gérant d'Astorg Group
Class A Manager d'Astorg Advisory Services Mid-Cap
Gérant d'Astorg Advisory Services
Gérant d'Astorg Advisory Services Growth Luxembourg
Administrateur d'Astorg Advisory Services Growth UK Branch
Gérant d'Astorg Advisory Services Niederlassung Deutschland
Membre du Conseil de surveillance de Saphilux
Class A Manager de Saphilux GP
Gérant d'AAM UK Branch, AAS UK Branch
Administrateur d'Axiom UK Midco Ltd, Axiom UK
Topco Ltd, Axiom UK Nominee Ltd
Administrateur d'A7 Invest Bidco Ltd
Administrateur de Cidron Healthcare IT 4 Ltd
Membre du Conseil de surveillance de Loire UK Holdco Ltd
Administrateur de TopNexus Ltd
Director A de Greyhound Dutch Topco BV
Administrateur de Cronos Holdings Ltd
Manager de Foreigner Topco S.à.r.l
Manager d'Infinity Luxco
Membre du Conseil de surveillance de Solina Group Holding

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Class A Manager de Hosta / Megadyne
Conseiller de Megadyne Spa
Administrateur d'Audiotonix Group Ltd
Administrateur d'Audio UK 2, Audio UK 3, A6 Audio Bidco Ltd
Directeur exécutif d'Astorg Partners UK Branch
Président du Conseil d'administration de French Park 1 / Parkeon
Membre du Conseil de surveillance de Flowbird Holding 1
Administrateur de Tremolo Holdco Ltd, Tremolo Bidco
Ltd, Tremolo Midco Ltd

**Nombre d'actions Wendel-Participations détenues au
31 décembre 2021 : 15 527**





Sébastien de MONTESSUS

Administrateur

Date de première nomination :
6 juin 2016

Échéance du mandat en cours :
AG se tenant en 2024

Né le 2 décembre 1974

Adresse :
29 Clareville Street
SW7 5AS London

Autres mandats et fonctions au 31 décembre 2021 :

Directeur Général : Endeavour Mining plc
Administrateur :
Avnel Gold Mining Limited
Taranga Gold Burkina Faso (B.V.I.) Corporation
Teranga Gold (B.V.I.) Corporation
Oromin Joint Venture Group Ltd.
Sabodala Holdings Limited
Gryphon Minerals Burkina Faso Pty Ltd
Gryphon Minerals West Africa Pty Ltd
Sabodala Gold (Mauritius) Limited
SGML (Capital) Limited
Loumana Holdings Ltd.
Massawa (Jersey) Limited

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Président et Directeur Général de La Mancha Holding
Administrateur de Evolution Mining

**Nombre d'actions Wendel-Participations détenues au
31 décembre 2021 : 432**



Pierre de ROCHEBOUET

Administrateur

Date de première nomination :
10 avril 2002

Échéance du mandat en cours :
AG se tenant en 2023

Né le 1^{er} mai 1957

Adresse :
31, rue Vauthier
92100 Boulogne-Billancourt

Autres mandats et fonctions au 31 décembre 2021 :

Directeur Executif de SIACI Saint-Honoré SAS, Senior
relation, Chief officer
Administrateur de la Fondation ACTED, ONG Française
Administrateur de la Fondation de Wendel

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :
Néant.

**Nombre d'actions Wendel-Participations détenues au
31 décembre 2021 : 3 373**



Jean-Baptiste SEILLIERE

Administrateur

Date de première nomination :
7 juin 2012

Échéance du mandat en cours :
AG se tenant en 2024

Né le 9 juillet 1977

Adresse :
264 A, route de Lausanne
1292 Chambésy Genève

Autres mandats et fonctions au 31 décembre 2021 :

Directeur de Numinis SA (Suisse)
Directeur Général de Numinis France SAS
Directeur Général de Ellipz Lifi SAS
Directeur Général Europe de Ellipz Smart Solutions (France)
Associé Fondateur de Les mètres du temps (Suisse)

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :
Associé de Emerald Consulting Pte Ltd (Singapour)

**Nombre d'actions Wendel-Participations détenues au
31 décembre 2021 : 2 353**





Charlotte TASSO DE PANAFIEU

Administrateur

Date de première nomination :
5 juin 2013

Échéance du mandat en cours :
AG se tenant en 2024

Née le 15 décembre 1972

Adresse :
191, rue de l'Université
75007 Paris

Autres mandats et fonctions au 31 décembre 2021 :
Directrice Générale Déléguée de Dubey Transatlantique
Gestion

Administrateur de la Banque Transatlantique Belgium

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Secrétaire Générale de Dubly Transatlantique Gestion

Secrétaire Général du PMU

Membre du Conseil de surveillance de Banque
Transatlantique

**Nombre d'actions Wendel-Participations détenues au
31 décembre 2021 : 210**



Caroline de TINGUY

Administrateur

Date de première nomination :
30 mai 2018

Échéance du mandat en cours :
AG se tenant en 2022

Née 28 décembre 1976

Adresse :
6, rue Saint-Didier
75116 Paris

Autres mandats et fonctions au 31 décembre 2021 :

Administrateur de House of Cadres

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Néant.

**Nombre d'actions Wendel-Participations détenues au
31 décembre 2021 : 777**





Thomas de VILLENEUVE

Administrateur

Date de première nomination :
6 juin 2016

Échéance du mandat en cours :
AG se tenant en 2024

Né le 19 mai 1972

Adresse :
93, avenue Raymond Poincaré
75016 Paris

Autres mandats et fonctions au 31 décembre 2021 :

Membre du Conseil de surveillance de Wendel
Administrateur d'Apax Partners SAS
Administrateur de Clarisse SA
Administrateur de l'association We2Go
Associé gérant de Société Civile Hermine
Chairman and board member A Stichting
Administratiekantoor ShadesofGreen Capital (Pays-Bas)
Director MelitaLink Advisor Limited (Malte)
Director MelitaLink Management Limited (Malte)
Associé gérant de SCI La Valentine
Membre du Conseil de surveillance Oditop SAS
Président d'Apax Avenir SAS
Administrateur de Destilink BV (Belgique)
Représentant permanent de Destiling Finco BV (Belgique)
Président de Graifin SAS
Membre du Conseil de surveillance de Grailink SAS
Administrateur d'Efficy SA
Membre du Conseil de surveillance de Ristretto Topco BV (Pays-Bas)

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Administrateur d'Altran Technologies (société cotée)
Class A Manager de Cabolink Sarl (Luxembourg)
Manager Cabolink Gérance Sarl (Luxembourg)
Class A Manager de Cabolink Holdco Sarl (Luxembourg)
Chairman and non-executive board member Experlink Holding BV (Pays-Bas)
Chairman and board member A ShadesofGreen Capital BV (Pays-Bas)
Class A Manager de Fourteensquare Sarl (Luxembourg)
Managing Director d'Experlink B.V. (Pays-Bas)
Administrateur de Comitium SAS
Administrateur de Comitium HoldCo SAS

Nombre d'actions Wendel-Participations détenues au 31 décembre 2021 : 879



Humbert de WENDEL

Administrateur

Date de première nomination :
4 décembre 2002

Échéance du mandat en cours :
AG se tenant en 2022

Né le 20 avril 1956

Adresse :
10 Canning Place Mews
London W8 5AJ - Royaume-Uni

Autres mandats et fonctions au 31 décembre 2021 :

Membre du Conseil de surveillance de Wendel
Gérant de OGQ-L SÀRL

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :
Néant.

Nombre d'actions Wendel-Participations détenues au 31 décembre 2021 : 26 716





Arnaud de LA TOUR DU PIN

Censeur

Date de première nomination :
22 juin 2021

Échéance du mandat en cours :
AG se tenant en 2023

Né le 31 octobre 1954

Adresse :
86, boulevard Flandrin
75116 Paris

Autres mandats et fonctions au 31 décembre 2021 :

Vice-Président de AFITE
Administrateur de Société Privé d'Investissements Mobiliers
(SPIM)
Gérant de la SCI Clos Chamarande

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :
Néant.

**Nombre d'actions Wendel-Participations détenues au
31 décembre 2021 : 829**



François CARREGA

Directeur général délégué

Né le 7 mars 1950

Adresse :
13, boulevard des Invalides
75007 Paris

Autres mandats et fonctions au 31 décembre 2021 :

Membre du Comité d'audit de Servier S.A.
Président du Comité d'audit d'Altur Invest
Administrateur de l'Association Orchestre à l'Ecole
Administrateur de la Fondation Groupe Poma
Administrateur de l'Association CDHA

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :
Néant.





RAPPORT DE GESTION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de votre société et soumettre à votre approbation les comptes statutaires et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS

L'année 2021 a été marquée au plan de la gouvernance par notre assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2021 qui a permis la mise à jour de nos statuts sur des dispositions importantes comme l'objet social, l'introduction d'une Raison d'Être venant le compléter, les précisions apportées au fonctionnement de nos clauses sur le droit d'agrément et enfin la possibilité de distribuer notre dividende en actions de la société pour les actionnaires qui le souhaitent.

Cette dernière disposition a rencontré un vrai succès ; cent quarante-huit actionnaires l'ont choisie et ainsi un montant de 5,7 millions d'euros (M€) est venu augmenter nos capitaux propres. L'effet de dilution est faible et a été mesuré à 0,19 %. Pour les mêmes raisons, nous vous proposerons dans l'affectation du résultat de l'exercice 2021 de maintenir cette option.

WENDEL

Les résultats de notre filiale Wendel ont été excellents pour l'exercice écoulé avec un résultat net des activités de 765 M€ en hausse de 77,6 % ; ces résultats vous sont détaillés plus loin dans la présentation des comptes consolidés.

L'Actif Net Réévalué (ANR) calculé dividende compris de Wendel est lui aussi en forte hausse soit + 20,1 % sur un an malgré la déception enregistrée lors de l'introduction en bourse de la filiale IHS dont le marché n'a pas pris en compte tout le potentiel. Le cours de l'action Wendel n'a pas toutefois suivi la hausse de l'ANR et fait ressortir une décote forte de 45,6 % au 31 décembre 2021. Les marchés boursiers en hausse sur 2021 sont orientés à la baisse au premier trimestre 2022 du fait des facteurs géopolitiques.

Le management de Wendel applique la feuille de route approuvée par le Conseil de surveillance et, sur les douze derniers mois, un montant de 640 M€ aura été déployé ou engagés au titre de l'acquisition d'une participation dans Tarkett, de la société ACAMS et du développement du Wendel Lab. Parallèlement, Wendel a annoncé la cession de

Cromology qui a été effective au premier trimestre 2022, avec une forte plus-value.

WENDEL-PARTICIPATIONS - COMPTES STATUTAIRES

Les comptes que nous vous proposons d'approuver ont été soumis aux contrôles et à la vérification de nos Commissaires aux comptes. Ces comptes ont été établis dans les mêmes conditions et selon les mêmes principes que pour les exercices précédents, vous trouverez toutes les informations détaillées dans les annexes aux comptes. Les commentaires marquants sont les suivants :

Compte de résultat

Le résultat financier de l'exercice d'un montant de 49,44 M€ contre 43,15 M€ l'exercice, intègre le dividende Wendel encaissé d'un montant de 50,18 M€, qui progresse de 3,57 % par rapport à celui de l'exercice 2020, soit + 1,73 M€, les produits nets de la gestion de trésorerie pour 0,3 M€ et la charge d'intérêts (1,04 M€) de l'emprunt de 80 M€ contracté auprès du Crédit Suisse. Il est à noter que le résultat financier 2020 prenait en compte une charge nette (non récurrente en 2021) de - 5,10 M€ résultant du transfert des 126 619 titres Wendel détenus par la société à sa filiale SPIM.

Le résultat d'exploitation est négatif à - 2,05 M€ contre - 2,1 M€ en 2020, en ligne par rapport au niveau récurrent annuel, les frais généraux d'exploitation de Wendel-Participations restant stabilisés à cet étage.

Le bénéfice net de l'exercice 2021 s'établit ainsi à 47,6 M€ contre 40,9 M€ en 2020.

Bilan

À l'Actif, le poste « Titres de participations » est composé principalement des actions Wendel ; leur valeur unitaire est de 7,91 € pour une valeur en clôture de 105,40 € ; la plus-value latente avant impôt est donc de 1 686,9 M€, la valeur brute de marché au cours de clôture ressort à 1 823,8 M€.

La participation dans la société SPIM reste inchangée par rapport à l'exercice précédent, la valeur nette comptable des titres détenus par Wendel Participation s'élève à 11,46 M€ après dépréciation de -0,19 M€, soit 12,41 € en valeur unitaire. Compte tenu de la détention par SPIM de





126 629 actions Wendel, la valorisation dans les comptes de SPIM au cours de clôture du 31 décembre 2021 s'établit à 13,35 M€.

Les postes « Valeurs Mobilières de Placement » et « Disponibilités » s'élèvent à 59,23 M€ net de provision (0,08 M€) contre 46,88 M€ en 2020. Les valeurs mobilières de placement (35,54 M€) restent investies dans un souci de préservation de leur valeur, dans des supports de placement à risque modéré mais permettant, par leurs produits, de couvrir une partie des frais courants d'exploitation de la société. La trésorerie disponible représente à la fin de l'exercice 23,69 M€. Cette trésorerie est une réserve qui permet de protéger les actionnaires familiaux d'une éventuelle baisse exceptionnelle du dividende reçu de Wendel. Il est à noter qu'en raison des mouvements financiers intervenus sur les marchés à la fin du 1^{er} trimestre 2022 à la suite de la situation en Ukraine, la valorisation du portefeuille de valeurs mobilières de placement enregistre une moins-value latente nette de 0,75 M€ contre une plus value latente nette de 0,67 M€ au 31 décembre 2021.

Au Passif, les « Capitaux propres » s'élèvent à 126,09 M€ contre 113,91 M€ en 2020, après prise en compte du bénéfice de l'exercice pour 47,59 M€.

Le poste « Dettes » sans grande variation ressort à 82,87 M€ contre 82,81 M€ l'exercice précédent, principalement constitué par l'emprunt financier contracté auprès du Crédit Suisse d'un montant de 80 M€ d'une durée de cinq ans, à échéance 25 mars 2025, au taux annuel de 1,30% assorti d'une garantie simple de transfert de 2 275 800 actions Wendel dans les livres de l'Etablissement prêteur ; le dividende revenant sans autre engagement à Wendel-Participations.

Les dettes fiscales et sociales enregistrent toujours comme l'an passé, la notification fiscale de redressement pour un montant de 1,68 M€ qui est couvert à l'actif par une garantie reçue de même montant. A la fin de l'exercice 2021, ce recours fait toujours l'objet d'une instruction administrative.

Engagements hors bilan

Les principaux engagements reçus ou donnés sont des garanties reçues de deux actionnaires sur le contentieux fiscal précité et lié à la retenue à la source sur les dividendes payés, et la garantie donnée au recouvrement des prêts accordés par la SPIM en cas de défaut final des emprunteurs. Dans les engagements hors bilan, on relève le nombre de titres

Wendel que notre société s'est engagée à conserver au titre des pactes de conservation Dutreil, soit 17 303 586 actions jusqu'au 31 décembre 2024. Les pactes 26 à 28 dont les échéances sont plus lointaines ont porté sur des quantités de titres inférieures. Notre société pourra ainsi à partir du 1^{er} janvier 2025 arbitrer, si elle le souhaite, entre un remboursement de l'emprunt avec la trésorerie disponible ou une cession pour un montant équivalent de titres Wendel sans cependant remettre en question notre contrôle exclusif sur notre filiale.

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Nous vous proposons d'affecter comme suit, le bénéfice net de l'exercice 2021 qui s'élève à 47 593 749,97 €
 augmenté du report à nouveau 2 288 919,78 €

formant le **bénéfice distribuable, soit ... 49 882 669,75 €**

- aux actionnaires à titre de dividendes
 la somme de 42 352 225,80 €
 soit 31,80 € pour chacune des 1 331 831
 actions composant le capital social

- au report à nouveau 7 530 443,95 €

- Total **49 882 669,75 €**

Si vous approuvez ces propositions, il sera attribué aux 1 331 831 actions y ayant droit, un dividende de 31,80 € par action qui sera mis en paiement à compter du 20 juillet 2022.

En conformité de l'article 243 bis du Code Général des Impôts :

Exercices	Nombre d'actions	Dividende par action	Prélèvements sociaux	Dividende mis en paiement	
				Prélèvement à la source obligatoire	
				Sans	Avec
2019	1 380 828 ^(*)	30,75 €	5,29 €	25,46 €	21,52 €
2020	1 325 469	31,00 €	5,33 €	25,67 €	21,70 €
2021	1 331 831	31,80 €	5,47 €	26,33 €	22,26 €

(*) actions ayant droit au dividende de l'exercice 2019

A nouveau cette année, nous vous offrons la possibilité sur décision individuelle d'opter pour un dividende versé partiellement ou en totalité en actions nouvelles à créer de votre société. A cette fin, conformément aux prescriptions légales prévues dans ce cadre, la société a demandé au Tribunal de Commerce de Paris la nomination d'un expert aux fins d'évaluer le prix de l'action à retenir pour cette





option qui entraînera une augmentation automatique du capital de votre société. Les rompus seront liquidés en numéraire. La mise en distribution sera effectuée à compter du 20 juillet 2022 et votre dépositaire Caceis notifiera aux actionnaires dès le 23 juin 2022 pour connaître le choix de mode de distribution du dividende qu'il leur est dû.

Les Commissaires aux comptes vous donneront lecture de leur rapport complémentaire sur cette option de distribution du dividende en action ; le rapport de l'expert indépendant qui sera retenu pour établir la parité d'émission sera communiqué aux actionnaires dès qu'il sera établi.

WENDEL-PARTICIPATIONS - COMPTES CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés, établis au 31 décembre 2021, sont principalement le reflet des comptes consolidés de la société Wendel. Les variations du périmètre de consolidation, intervenues en 2021 concernent à la fois votre société et Wendel.

La participation détenue par Wendel-Participations SE dans Wendel s'établit à 39,95% (taux d'intérêt retenu pour la consolidation, net des actions auto détenues par Wendel), contre 39,78% l'exercice précédent. Au 31 décembre 2021, Wendel-Participations SE détient 51,80 % des droits de vote de Wendel.

Au 31 décembre 2021, le périmètre de consolidation du Groupe Wendel est composé de :

- sociétés opérationnelles consolidées,
 - par intégration globale :
Bureau Veritas (35,5%), Stahl (67,8%),
Constantia Flexibles (60,8%), CPI (96,3%)
 - par mise en équivalence :
Tarkett (25,1%),
- Wendel et ses holdings consolidées par intégration globale.

Pour le Groupe Wendel, les principales variations de l'exercice 2021 sont les suivantes :

Investissement dans Tarkett

En mai 2021, Wendel s'est associé à la famille Deconinck pour former Tarkett Participation dont l'objet est de détenir une participation majoritaire dans Tarkett. La famille Deconinck, actionnaire de contrôle de ce groupe, a ainsi apporté à Tarkett Participation la totalité de sa participation majoritaire (contrôle exclusif) dans Tarkett. Ce groupe est spécialisé dans les revêtements de sols et surfaces de sports.

Il emploie plus de 12 000 salariés avec un chiffre d'affaires consolidé qui s'élève à 2 792,1 M€.

Tarkett Participation a initié une offre de rachat sur Tarkett qui s'est clôturée en juillet 2021. A l'issue de cette offre l'investissement de Wendel dans Tarkett Participation s'élève à 224 M€ et représente 25,2 % du capital de Tarkett Participation fin 2021. La famille Deconinck conserve une participation majoritaire et le contrôle exclusif dans Tarkett Participation qui détient à son tour 90,4 % de Tarkett.

D'un point de vue comptable, la participation de Wendel dans Tarkett Participation a été comptabilisée par la méthode de la mise en équivalence à partir du mois de juillet 2021. Un écart d'acquisition de 162 M€ a été dégagé lors de cette acquisition. Conformément aux normes IFRS, cette allocation est provisoire et pourra être finalisée dans les douze mois qui suivent l'acquisition.

Introduction en bourse d'IHS

Lors de l'introduction d'IHS à la bourse de New York en octobre 2021, le Groupe a conservé l'intégralité de sa participation. Sa détention est passée de 21,4 % à 19,2 % du capital et de 25,6 % à 22,9 % des droits de vote. Concomitamment à l'introduction en bourse, les modalités de gouvernance de la société IHS et les droits de ses actionnaires préexistants (dont Wendel) ont sensiblement évolué. Le Groupe n'a plus la capacité d'influence dont il disposait selon le pacte d'actionnaires. L'essentiel des décisions prises par IHS relève à présent de son conseil d'administration et non de ses actionnaires comme précédemment.

En conséquence, IHS ne répond plus au critère de comptabilisation par mise en équivalence (défini par IAS 28 « Participations dans des entreprises associées ») à partir de la date d'introduction en bourse. Ainsi, IHS n'a été comptabilisé en mise en équivalence que jusqu'au 30 septembre 2021, date de reporting comptable la plus proche de l'introduction en bourse (l'impact de ce décalage de dates n'est pas significatif). IHS est désormais une participation stratégique comptabilisée à ce titre en actifs financiers comptabilisés à leur juste valeur dont la variation est enregistrée par les autres éléments du résultat global conformément à IFRS9 « instruments financiers » et aux principes comptables du Groupe.

D'un point de vue comptable, cette perte d'influence notable est considérée comme une cession de la participation mise en équivalence et une acquisition d'un nouvel actif financier,





alors même qu'aucun titre IHS n'a été cédé ou acheté par le groupe Wendel lors de cette transaction. Le résultat de cession et la valeur d'entrée de ce nouvel actif financier sont fondés sur le prix d'introduction en bourse (21,0 \$ par action IHS). L'introduction en bourse d'IHS se traduit donc par une plus-value comptable de 913 M€ enregistrée en résultat des participations mises en équivalence. La variation de juste valeur postérieure à l'introduction en bourse est quant à elle comptabilisée en autres éléments du résultat global pour - 357 M€ directement enregistrés dans les capitaux propres ; elle correspond à l'écart entre le prix d'introduction en bourse et le cours de clôture de l'exercice (14,1 \$ par action IHS).

Cession de Cromology

En novembre 2021, Wendel a signé avec DuluxGroup une promesse de vente de Cromology. La cession de l'intégralité de la participation Cromology à DuluxGroup est intervenue le 20 janvier 2022 pour une valeur d'entreprise de 1 262 M€ et un produit net de cession de 896 M€ pour Wendel. Ce montant représente environ 1,6 fois l'investissement total de Wendel dans le groupe Materis depuis 2006.

Wendel considère que les critères d'IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » ont été remplis au mois de septembre 2021, au cours duquel les premières offres d'acquisition de Cromology ont été reçues par Wendel.

Au 31 décembre 2021, compte tenu de la signature d'une promesse de vente en novembre 2021, les montants reclassés en actifs et passifs destinés à être cédés relatifs à la participation dans Cromology sont de respectivement 828,4 M€ et de 491,4 M€. De même, la contribution de cette participation au résultat 2020 et 2021 a été présentée sur la ligne « Résultat des activités destinées à être cédées ». Les amortissements relatifs aux actifs immobilisés ont été arrêtés à la date du reclassement. La valeur de cession étant supérieure à la valeur comptable, aucun ajustement de valeur n'a été comptabilisé. Le résultat net de cession sera comptabilisé sur l'exercice 2022 pour un montant de l'ordre de 580 M€. L'impact des co-investissements de la direction de cette participation sera comptabilisé au même moment.

Variations de périmètre au niveau des filiales et participations.

En 2021, les variations de périmètre significatives dans les participations contrôlées sont les suivantes :

Variations de périmètre du groupe Bureau Veritas

- 60 % de Secura B.V., une société néerlandaise spécialisée dans les services de cybersécurité ;
- 70 % de Bradley, une société américaine spécialisée dans les services de gestion de la construction pour le secteur des énergies renouvelables et 80 % de Prescience Corporation, une société américaine proposant des services de gestion de projet et de gestion de la construction dans le domaine des Infrastructures de Transport.

L'ensemble des investissements de Bureau Veritas relatifs aux acquisitions réalisées en 2021 s'élève à 55,6 M€ et génère un goodwill provisoire de 33,4 M€.

Variations de périmètre du groupe Constantia Flexibles :

- Acquisition de 100% de la société Propak en Turquie. Cette société est un des leaders en Europe de l'industrie de l'emballage destiné au marché des snacks ; elle réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 75 M€. Cette acquisition représente un investissement de 122 M€ et génère un goodwill provisoire de 23,5 M€.

Contribution des filiales au résultat consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé 2021 du groupe Wendel est de 7 503,90 M€, en hausse de 9,8 % en données publiées par rapport à 2020 (6 831,7 M€) et de 10,2 % en organique.

Les chiffres d'affaires de toutes les sociétés du groupe présentent une performance solide et profitable en 2021 :

- Solide croissance des chiffres d'affaires de Bureau Veritas (+ 8,3 %) et de Stahl (+ 24,2 %) ;
- Poursuite du très fort rebond de Crisis Prevention Institute (+ 63,6 %), avec un chiffre d'affaires total franchissant pour la première fois le seuil des 100 M\$ et une marge à un niveau record ;
- Reprise de la croissance externe et solide croissance organique (+ 6,5 %) pour Constantia Flexibles ;
- Effets de change défavorables (- 1,2 % sur le périmètre consolidé).

Pour le seul Groupe Wendel, le Résultat net part du Groupe est à la fin de l'année 2021 de 1 046,9 M€, en hausse de 496,4 % en raison notamment de l'impact comptable de la déconsolidation d'IHS Towers.





Plus intéressant comme indicateur, le résultat net des activités de 765 M€, en hausse de 77,6 %, reflète l'augmentation de la profitabilité de l'ensemble des sociétés du portefeuille et surtout la contribution de Bureau Veritas, qui est la plus importante en valeur absolue.

Le résultat non récurrent de 846,3 M€ contre -105,7 M€ en 2020 est impacté par le traitement comptable de la sortie d'IHS du périmètre de consolidation de Wendel en application de la norme IAS 28.

La cession de Cromology est intervenue en 2022 et se reflètera dans les comptes annuels 2022.

Résultat

Pour le Groupe Wendel-Participations, le résultat opérationnel de l'ensemble consolidé ressort à 805,5 M€ contre 260,2 M€ l'année précédente.

(en millions d'euros)	2020	2021	Var.
Bureau Veritas	407,4	718,8	76,44 %
Stahl	102,3	131,5	28,54 %
Constantia Flexibles	-44,6	33,4	-25,11 %
CPI	-118,9	17,7	-114,89 %
Wendel et Holdings	-83,8	-93,8	11,93 %
Wendel-Participations	-2,2	-2,1	-4,55 %
Total contribution des sociétés	260,2	805,5	209,57 %

Compte tenu du coût de l'endettement financier net (-166,7 M€), des autres produits et charges financiers (10,2 M€), de la charge d'impôt (-232,1 M€), du résultat des sociétés mises en équivalence (919,5 M€), et du résultat dégagé par les activités cédées (37,7 M€), le résultat net consolidé de l'exercice s'établit à 1 374 M€ contre -233,3 M€ l'exercice précédent. La part de ce résultat net consolidé revenant à Wendel-Participations ressort à 415 M€ contre -107 M€ un an plus tôt.

Capitaux propres consolidés

Les capitaux propres de l'ensemble consolidé du Groupe Wendel-Participations d'un montant de 4 174,6 M€ (contre 3 260,4 M€ à fin 2020), représentent 29 % du bilan consolidé. La part de Wendel-Participations dans les capitaux propres s'élève à 1 025 M€ contre 770 M€ l'exercice précédent ; les montants peuvent être rapprochés de l'ANR de Wendel 8 419 M€ et de celui de Wendel-Participations, soit 1 762 M€.

Dettes financières

La dette financière consolidée du Groupe Wendel-Participations s'établit à 5 543,9 M€ (6 040,6 M€ en 2020), dont 80,6 M€ pour Wendel-Participations, 1 614,4 M€ pour Wendel et ses holdings et 3 848,9 M€ pour ses filiales contrôlées (dont Bureau Veritas pour 2 474,1 M€, Constantia pour 704,3 M€, Stahl pour 387,4 M€ et CPI pour 283,1 M€).

Trésorerie

La trésorerie consolidée du Groupe Wendel-Participations s'élève à 2 292,5 M€ (2 948,3 M€ en 2020), dont 60,8 M€ pour Wendel-Participations, 372,7 M€ pour Wendel et ses holdings et 1 859 M€ pour ses filiales contrôlées (dont Bureau Veritas pour 1 420,6 M€, Constantia pour 204,5 M€, Stahl pour 227,4 M€ et CPI pour 6,5 M€).

ACTIF NET REEVALUE (ANR) DE WENDEL

L'actif net réévalué s'élève à 8 419 M€ soit 188,1 € par action au 31 décembre 2021 (détail ci-après), en forte augmentation sur douze mois (20,1 % en prenant compte du dividende versé), par rapport à l'ANR de 159,1 € par action au 31 décembre 2020. La décote sur l'ANR au 31 décembre 2020 ressort à 45,6 % par rapport à la moyenne des 20 derniers cours de clôture de bourse de Wendel calculée au 31 décembre 2021.

L'ANR (actif net réévalué) de Wendel se présente comme suit (source Wendel) :

(en millions d'euros)		31.12.2021	31.12.2020
Participations cotées	Cours	5 559	3 599
Bureau Veritas	28,7 € / 22,4 €	4 616	3 599
IHS	13,5 \$	748	N/A
Tarkett	18,60 €	195	N/A
Participations non cotées		3 732	3 910
Autres actifs et passifs de Wendel et de ses holdings		97	74
Trésorerie et placements financiers		650	1 079
Actif Brut Réévalué		10 038	8 662
Dette obligataire Wendel et intérêts courus		-1 619	-1 548
Actif Net Réévalué		8 419	7 114
<i>Dont dette nette</i>		<i>-969</i>	<i>-468</i>
<i>Nombre d'actions au capital</i>		<i>44 747 943</i>	<i>44 719 119</i>
Actif Net Réévalué par action		188,10 €	159,10 €
Moyenne des 20 derniers cours de bourse de Wendel		102,30 €	97,90 €
Prime (Décote) sur		-45,60%	-38,50%





ACTIF NET REEVALUE (ANR) DE WENDEL-PARTICIPATIONS

Les bilans comptables présentés dans les états financiers sociaux comme consolidés de la société ne permettant pas une bonne compréhension de la situation financière, un « bilan patrimonial net réévalué » est présenté dans les documents d'assemblée pour en donner une meilleure représentation. Ce bilan fait ainsi ressortir au 31 décembre 2021, un actif net réévalué de Wendel-Participations de 1 761,93 M€, soit 1 322,95 € par action sur la base du cours de bourse de Wendel.

Cet actif net réévalué est à la base de l'établissement du cours mensuel de référence de l'action Wendel-Participations pour le marché interne.

(en millions d'euros)		31.12.2021	31.12.2020
Participations cotées	Cours	1 770,16	1 684,85
Wendel	102,30 €		
Participations non cotées		14,05	13,18
SPIM			
Autres actifs et passifs de Wendel-Participations		-81,52	-81,11
Trésorerie et placements financiers		59,24	46,88
Actif Net Réévalué		1 761,93	1 663,80
<i>Nombre d'actions au capital</i>		<i>1 331 831</i>	<i>1 325 469</i>
Actif Net Réévalué par action		1 322,95 €	1 255,28 €
Cours de référence du marché interne		793,00 €	752,00 €
Décote sur l'ANR		-40 %	-40 %

MARCHÉ DE L'ACTION WENDEL-PARTICIPATIONS

Durant l'année 2021, un total de 1 623 actions a été échangé sur le marché interne de l'action Wendel-Participations contre 638 actions en 2020.

Au surplus, 667 actions ont été échangées dans des opérations de gré à gré.

Le cours de l'action fixé selon les règles validées par le Conseil d'administration du 13 septembre 2021, a suivi les évolutions du cours de l'action Wendel pour varier en 2021 entre un plus bas à 748 € (mars 2021) et un plus haut à 953 € (septembre 2021).

Le fonctionnement du marché interne et la bonne application de ses règles ont fait l'objet d'un contrôle par Ernst & Young Audit qui n'a pas mis en évidence d'anomalie.

ACTIONNARIAT

A la date d'émission du présent rapport, le nombre d'actionnaires de la société est de 1 259 contre 1 241 l'année passée et 1 221 à fin 2019.

En application de l'article L 233-13 du Code du commerce, nous vous informons que les sociétés VEEP Invest BV et FKO Invest Sàrl détiennent respectivement directement et indirectement 5,40 % du capital et 5,18 % du capital de notre société. Les bénéficiaires ultimes de la société VEEP Invest BV sont Priscilla de Moustier et ses enfants ; ceux de FKO Invest Sàrl sont l'épouse et les enfants de Nicolas Celier décédé en fin d'année 2021. Ce sont les seuls actionnaires à franchir le seuil de 5 % du capital de la société. Les autres membres du Conseil d'administration détiennent ensemble directement ou indirectement un pourcentage de 7,27 % du capital de la société.

Au-delà, les vingt plus gros actionnaires suivants de la société détiennent ensemble 20,63 % du capital.

L'actionariat de Wendel-Participations est largement domicilié en France 81,66 % dont 63 % en Ile-de-France.

COMITE DE GOUVERNANCE

Le Comité de gouvernance présidé par Bénédicte Coste et Thomas de Villeneuve s'est réuni cinq fois au cours des douze derniers mois. Le Comité a ainsi proposé l'auto-évaluation du fonctionnement du Conseil d'administration par ses administrateurs. Les résultats -plutôt satisfaisants- de ce travail ont été communiqués au Conseil d'administration. Le Comité a également apporté sa contribution aux thèmes abordés au séminaire annuel des administrateurs sur la vision du groupe familial, sur sa stratégie patrimoniale dans son ensemble comme dans ses différentes composantes.

Enfin, le Comité s'est penché sur le renouvellement des mandats des administrateurs qui venaient à échéance à cette assemblée générale et a fait ses propositions au Conseil d'administration.

Le plan d'action à venir intègre une revue de la définition des zones de responsabilité du Conseil et de leur couverture adéquate. Le Comité poursuivra son travail de détection et de motivation de nouveaux talents pour animer et participer aux instances du groupe familial dont un des enjeux est d'assurer le plan de continuité et de succession des dirigeants du Groupe.





CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration s'est réuni huit fois sur les douze derniers mois ; les administrateurs se sont également réunis en séminaire les 28 et 29 janvier 2022 comme ils le font chaque année.

Les mandats de de Priscilla de Moustier, Caroline de Tinguy, de François Curel et d'Humbert de Wendel viennent à échéance à l'issue de l'assemblée générale du 22 juin 2022.

Le Conseil d'administration s'est fixé comme règle de mettre en concurrence les administrateurs ayant accompli trois mandats avec des candidats à ces fonctions proposés par le Comité de gouvernance.

Le Conseil d'administration propose de renouveler les mandats de Priscilla de Moustier, Caroline de Tinguy, François de Curel et Humbert de Wendel.

Le mandat actuel de président de Priscilla de Moustier se termine avec son mandat d'administrateur ; si vous renouvelez son mandat, Priscilla de Moustier sollicitera également le renouvellement de son mandat de Présidente par le Conseil d'administration pour une nouvelle durée de quatre ans.

Les échéances des mandats des administrateurs et censeur en cours au 31 décembre 2021 sont précisées au regard des notices de présentation.

Rémunération du Conseil d'administration

Se référer à la note I en annexe aux comptes consolidés de Wendel-Participations.

Commissaires aux comptes

Les cabinets Ernst & Young Audit et Deloitte ont été nommés Commissaires aux comptes de la société respectivement aux assemblées de juin 2019 et juillet 2020.

Leurs mandats viennent à échéance pour le Cabinet Ernst & Young Audit à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024 et pour le Cabinet Deloitte à l'assemblée pour les comptes 2025.

Aucun mandat ne vient donc à échéance en juin 2022.

Les honoraires perçus par les Commissaires aux comptes sont indiqués dans l'annexe aux comptes consolidés en note H.

NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES AU COURS DE L'EXERCICE

Les conventions conclues et déjà approuvées au cours des exercices antérieurs et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé sont détaillées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

- **Convention dénommée « engagement collectif de conservation d'actions Wendel-Participations SE et/ou Wendel SE »**

Une convention dénommée « engagement collectif de conservation d'actions Wendel-Participations et/ou Wendel » (n° 28) a été signée le 8 février 2022 entre Wendel-Participations SE, SPIM et un certain nombre d'actionnaires de Wendel-Participations et de Wendel, dont sept administrateurs de Wendel-Participations. Cette convention a été conclue, pour une durée de deux ans se terminant le 15 février 2024, dans le cadre de la loi du 1^{er} août 2003 « pour l'initiative économique » qui a créé un article 787 B du Code général des impôts prévoyant l'allègement, sous certaines conditions, des droits de transmission à titre gratuit ; elle entraîne des obligations de conservation des actions Wendel par Wendel-Participations et les actionnaires signataires. Cette convention a été conclue pour assurer la bonne transmission familiale des actions Wendel et Wendel-Participations. Elle comporte également un droit de préemption en cas de cession de titres « Wendel » par les cocontractants dont votre société.

Cette convention entraîne des obligations de conservation sur les titres Wendel qui sont mentionnés au titre des engagements hors bilan en note 3 de l'annexe aux comptes individuels.

- **Avenant n° 6 signé le 12 février 2021** au contrat de licence de marque du 15 mai 2002 a été conclu : exploitation par le fonds de dotation mis en place par Wendel SE, lequel pourra ainsi être dénommé « Fonds de dotation Wendel SE ».
- **Avenant n° 7 signé le 11 février 2022** au contrat de licence de marque du 15 mai 2002 a été conclu : « modification de la dénomination pour le fonds de dotation caritatif Wendel, en Wendel Cares ».

Les conventions antérieures conclues et déjà approuvées au cours des exercices antérieurs et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulés sont détaillées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes. Elles portent sur le contrat de marque Wendel et son utilisation par Wendel,





les pactes Dutreil antérieurs et ceux en cours de validité et le contrat de prestation de services entre Directeur général délégué et la société ; ce contrat prend fin le 30 septembre 2022.

DELAIS DE PAIEMENT

La société règle ses fournisseurs à réception des factures ou, au plus tard, à 30 jours fin de mois.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

	Article D. 441 I- 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I- 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (inclusif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (inclusif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées												
Montant total des factures concernées (préciser : HT ou TTC)												
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser : HT ou TTC)												
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser : HT ou TTC)												
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures												

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

L'activité de pur holding de la société fait qu'elle n'a pas de projet propre de recherche et développement. En ce qui concerne le Groupe et ses filiales, nous vous renvoyons au rapport annuel de Wendel et ses filiales.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES DE L'EXERCICE EN COURS

Depuis la clôture de l'exercice 2021 et à la date d'arrêt du présent rapport, Wendel a finalisé la cession de la filiale Cromology dont l'incidence est prise en compte dans l'ANR publié au 31 décembre 2021 et dont le produit financier sera comptabilisé en 2022, ainsi que l'investissement dans la société américaine ACAMS annoncée en 2021 après avoir obtenu les derniers agréments en février dernier.

La crise géopolitique surgie en Ukraine aura des conséquences sur l'économie en général et affectera indirectement nos filiales industrielles et plus particulièrement la société Tarkett dont l'activité en Russie est relativement significative.

Wendel a annoncé verser à ses actionnaires, au titre de l'exercice 2021, un dividende de 3 euros par action. Votre

société encaissera le produit correspondant garantissant ainsi le rendement de l'action familiale pour l'exercice en cours.

*
* *

COMITÉ COHÉSION FAMILIALE

Dans la continuité de l'année précédente, votre Comité s'est réuni quatre fois au cours des douze derniers mois et vous présente son compte rendu d'activité.

Rencontres Traits d'Union

Notre formule des dîners Traits d'Union a évolué. Désormais, sous l'appellation des « rencontres Traits d'Union » sont rassemblés tous les événements donnant à la famille des occasions de se retrouver, de confronter ses idées, et de discuter autour de sujets familiaux ou de société.

Nous étions quelques-uns(es) à écouter Monseigneur Chauvet chargé par l'épiscopat de représenter le diocèse de Paris pour la reconstruction de la Cathédrale Notre-Dame-de-Paris.

La conférence coorganisée avec Wendel et animée par le Général de division Marc Boget fut l'occasion d'observer la montée inexorable du nombre de cyber attaques dont les conséquences pour nos entreprises, les services publics et nous même peuvent être dramatiques.

Joséphine et Alain Missoffe ont reçu une vingtaine de familiaux pour écouter Bertrand du Vignaud présenter son livre sur la famille Thellusson dont beaucoup d'entre vous descendent, grands amateurs d'art et auquel certains d'entre vous ont participé apportant souvenirs et objets d'art. Celui-ci sera d'ailleurs distribué aux actionnaires présents lors de votre assemblée générale.

Peu de temps, auparavant, la visite du musée Carnavalet et de l'exposition Marcel Proust fut l'occasion d'un retour au passé en retrouvant, rénovée la salle de bal Wendel du quai de New York.

Avec les Scrapbooks du baron de Cabrol, Véronique Goupy a reçu son auteur, Thierry Coudert qui, à partir des albums prêtés par la famille Cabrol, a complété sa saga sur la Café Society et « l'air du temps ».

Les femmes de guerre photographes : Cette visite au Musée de la Libération de Paris – musée du général Leclerc – musée Jean Moulin, organisée à l'initiative de Christel de Wendel fut un succès grâce aussi à la présentation de sa directrice Sylvie Zaidman.





D'autres événements sont prévus dans les prochains mois. Ils seront annoncés au fur et à mesure de leur organisation. Vous en prendrez bien sûr connaissance grâce à votre newsletter hebdomadaire.

Communication familiale

Vous êtes désormais très nombreux à vous connecter à votre newsletter hebdomadaire qui vous tient informés périodiquement des évolutions légales et réglementaires concernant notre société, de l'agenda de votre Conseil d'administration de l'activité des comités.

Vous prenez aussi connaissance, des communications de la société Wendel grâce aux liens vers les pages du site.

Le cas échéant, sont mises à disposition, les recherches d'analystes sur l'évolution des marchés.

A cette newsletter distribuée à partir de notre intranet familial, saluons ici toutes vos contributions et initiatives (publications, concerts, festivals, expositions, vernissages...) qui viennent ainsi étoffer et enrichir nos événements et engagements familiaux.

Cette année a vu aussi la mise en route, après une période de test du site privé LinkedIn « Wendel entrepreneurs ». Ouvert à tous les actionnaires familiaux ayant le goût de l'entreprise, ce club se veut être un lien supplémentaire pour familiariser, soutenir, accompagner le parcours de nos entrepreneurs familiaux et échanger plus largement sur les sujets professionnels et de carrière.

Les réunions « Administrateurs x 15 » ont retrouvé leur format traditionnel après cette période où seules les visioconférences étaient possibles. Six réunions se sont tenues : une en visioconférence, deux à Paris et trois en province (Aix-en-Provence, Toulouse et Angers).

Prix de l'initiative familiale

Sous la présidence de Christophe de Lussac épaulé par une équipe de compagnons renouvelée, la commission a complété les règles en place depuis plus de dix ans.

Pour rappel, deux beaux projets ont été primés cette année. L'un (Practicio d'Olivier de Rotalier), s'appuyant sur les thérapies cognitivo-comportementales, propose une plate-forme pour les professionnels de la santé mentale et leurs patients. L'autre (Repetita de Laurence Burin des Rozières) propose une plate-forme de vente de mobilier français uniquement soit d'occasion, soit de destockage.

Les autres projets présentés, innovants et de grande qualité continuent à être accompagnés lorsque nos entrepreneurs le souhaitent.

La commission a vérifié que les projets répondaient bien aux engagements de la raison d'être de Wendel-Participations.

Des liens ont été tissés avec d'autres organisations (Réseau Entreprendre...) afin de préparer nos entrepreneurs à un parcours solidaire mais aussi solitaire.

Nous avons accueilli pour le prix 2021 François-Xavier Bellon (Président du Directoire de Sodexo) qui a apporté un point de vue extérieur lors l'attribution du Prix présidé par Benjamin Gagnault (Président d'Ornikar). Cette expérience fructueuse avec d'autres familles sera renouvelée.

Pour vous tenir au courant de la vie de nos entreprises, nous avons pris l'habitude de revenir vers elles et d'interviewer nos ex-candidats. Olivier Gasquet publie régulièrement le fruit de ces rencontres.

Si le montant de l'engagement de la Société Privée d'Investissements Mobiliers (SPIM) dans les projets n'a pas évolué depuis la création du PIF (100 000 euros) un important projet orienté sur le renforcement des activités de cohésion familiales prend forme piloté particulièrement par deux membres de votre Conseil, Mathieu Le Bigot et Eric-Bastien Ballouhey.

Il s'agira de proposer à votre Conseil la création d'un véhicule d'investissement familial et dédié au développement de startups qui s'appuiera sur des professionnels et sera ouvert à l'investissement direct des membres familiaux.

NextGen

Très engagés par leur activité professionnelle dans un contexte délicat lié au Covid, la NextGen n'a pas eu l'occasion de se réunir récemment. De nombreux projets doivent voir le jour dans les prochains mois.

Réunion annuelle

Notre assemblée générale d'actionnaires est aussi l'occasion d'un rendez-vous familial important car elle est suivie d'un cocktail qui réunit dans un lieu apprécié de tous plus de huit cents membres.

A cette occasion, le Comité de cohésion familiale a décidé d'offrir aux actionnaires présents physiquement à l'assemblée générale le livre d'art de Bertrand du Vignaud sur la famille Thellusson à laquelle les Wendel sont rattachés.





DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE DE WENDEL-PARTICIPATIONS

En France, les sociétés cotées ou non cotées dépassant certains seuils exprimés en données consolidées (effectifs, chiffre d'affaires, total du bilan) ont l'obligation d'établir une déclaration de performance extra-financière sur certaines informations et indicateurs qui doit être visée par un organisme tiers indépendant. Wendel-Participations est soumis à cette obligation.

Le modèle d'affaires de Wendel-Participations est la détention et la gestion des titres de Wendel SE. Aussi, la Déclaration de performance extra-financière 2021 de Wendel-Participations reprend dans les parties présentées ci-dessous les informations publiées dans la Déclaration de performance extra-financière 2021 de Wendel SE.

INFORMATIONS EXTRA-FINANCIÈRES

1. ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE ESG DE WENDEL ET STRATÉGIE ESG

Wendel considère que les sujets ESG (Environnement, Social, Gouvernance) au sein des entreprises sont un moteur de croissance pour celles-ci et de progrès pour la Société. Wendel encourage par son action de long terme ses sociétés dans la mise en œuvre de pratiques ESG, tout en définissant pour elle-même une politique ESG adaptée à son rôle d'investisseur, exercée par une équipe resserrée de professionnels. Les sujets ESG sont traités à tous les niveaux de la gouvernance.

Créée en 2011, la Direction du développement durable coordonne la démarche de Wendel dans ce domaine. Elle s'appuie sur un Comité de pilotage ESG mis en place en 2012 par le Directoire, et renforcé en 2020 et en 2021 dans le cadre de l'accélération de la stratégie ESG de Wendel. Le Comité est présidé par David Darmon, membre du Directoire, et est constitué des deux Operating Partners de la société et de représentants des Directions opérationnelles et fonctionnelles de Wendel : Direction de l'audit interne, Secrétariat général, Direction du développement durable et de la communication, Direction de la communication financière, Direction des ressources humaines et des ressources opérationnelles. Il se réunit toutes les six semaines afin de réaliser un suivi approfondi des notations ESG du Groupe, des progrès réalisés sur le déploiement de la feuille de route ESG 2023 et celles des sociétés du portefeuille, et de l'évolution et la matière.

La Direction du développement durable et de la communication est rattachée au Directoire qui aborde régulièrement les sujets

ESG au cours de ses séances. Au sein du Conseil de surveillance, l'ESG est également suivi régulièrement, tant en séance plénière qu'au sein du Comité d'audit, des risques et de la conformité et du Comité de gouvernance et du développement durable.

En 2021, le nombre d'interventions auprès des deux comités du Conseil a crû de façon significative, témoignant de l'importance soutenue du sujet. Les points suivants ont notamment été abordés :

- au niveau du Comité d'audit, des risques et de la conformité: reporting extra-financier et suivi des notations extra-financières, suivi des attentes des parties prenantes de Wendel en matière de transparence, suivi des indicateurs de performance extra-financière ;
- au niveau du Comité de la gouvernance et du développement durable: exécution de la stratégie ESG chez Wendel et dans les sociétés du portefeuille, définition et évaluation des objectifs ESG conditionnant la rémunération variable du Directoire et les plans de stock-options et d'actions de performance (critère lié à la gestion du risque climatique).

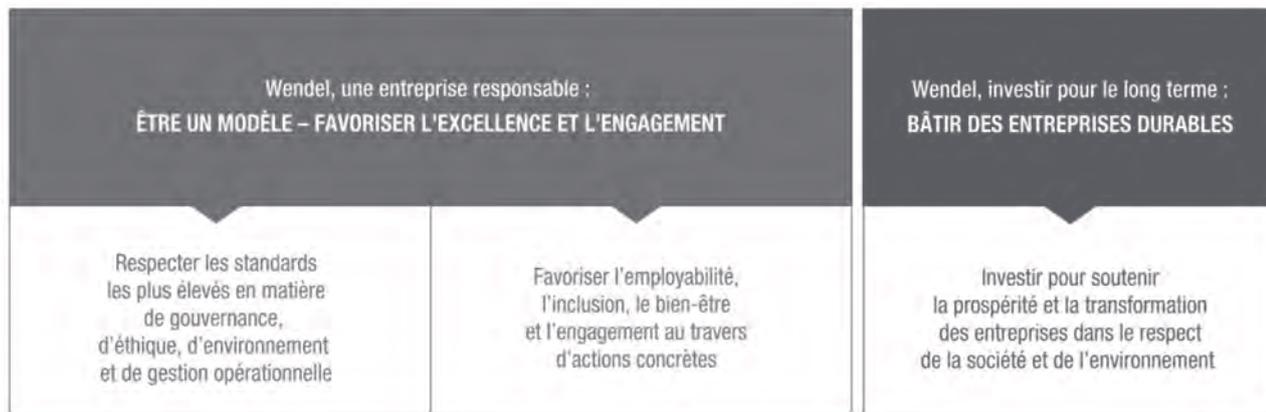
Les membres du Directoire ainsi que l'ensemble des membres du Comité de coordination – soit 23 % des effectifs de Wendel – ont une part de leur rémunération variable conditionnée à l'atteinte d'objectifs ESG. Au-delà du Comité de coordination, les équipes de toutes les Directions fonctionnelles de Wendel contribuent au déploiement de la feuille de route ESG 2023, et développent des initiatives et des démarches qui contribuent à la durabilité de l'activité de la Société. En témoigne la Charte éthique de l'entreprise, qui précise les engagements du Groupe en matière de respect des droits humains, de protection de l'environnement, de qualité d'environnement de travail et d'investissement responsable. Cette charte s'applique à tous les collaborateurs et dirigeants de la Société, de ses holdings et de ses implantations.

L'approche ESG de Wendel est fondée sur la responsabilité et sur des valeurs fondamentales que sont l'engagement, l'excellence et l'esprit d'entrepreneuriat.

Ces valeurs guident le comportement de Wendel à la fois en tant qu'entreprise et en tant qu'investisseur afin d'accomplir sa mission : s'associer avec des équipes entrepreneuriales pour bâtir des leaders durables **dont les performances à long terme créeront de la valeur pour l'ensemble des parties prenantes.**

À cette fin, et dans le cadre de la nouvelle stratégie ESG publiée début 2020 et dont l'essentiel des orientations est fixé à horizon 2023, Wendel a défini deux principaux leviers : (1) son comportement en tant qu'entreprise, et son engagement envers ses collaborateurs et ses communautés ; et (2) son comportement en tant qu'investisseur.





Wendel a défini des engagements assortis d'objectifs clairs et mesurables pour développer sa performance ESG en tant qu'entreprise et de celle de ses sociétés en portefeuille, cf. feuilles de routes présentées en page 43 à 49.

2. TEMPS FORTS DANS L'ENGAGEMENT ESG DE WENDEL EN 2021 – 2022

- Février 2021 – Wendel organise un roadshow dédié aux sujets de gouvernance à destination de ses investisseurs institutionnels et des principaux proxy advisors.
- Février 2021 – Wendel offre à tous ses collaborateurs la possibilité de dédier une journée de travail par an à une activité associative de leur choix.
- Mars 2021 – Wendel annonce l'intégration d'objectifs ESG dans les conditions financières de son crédit syndiqué non tiré.
- Mars 2021 – Wendel décroche le statut Prime auprès de l'organisme d'évaluation ISS. Ce statut distingue les meilleures performances ESG sur chaque secteur d'activité.
- Mai 2021 – Les locaux de Wendel au Luxembourg sont désormais alimentés en électricité renouvelable.
- Mai 2021 – Wendel confirme la notation AA (leader sectoriel) auprès de l'agence de notation MSCI.
- Juin 2021 – À l'occasion de la Semaine pour la qualité de vie, Wendel propose une série de formations en distanciel ouvertes à tous les collaborateurs.
- Juillet 2021 – Wendel engage une campagne de sensibilisation et d'information à destination de tous les collaborateurs sur le sujet de la cybersécurité.
- Juillet 2021 – Le plan d'attribution de stock-options 2021-2024 inclut une condition liée à l'analyse et la gestion du risque climatique dans les sociétés du portefeuille.
- Septembre 2021 – Wendel fait progresser sa notation Sustainalytics, passant de « risque faible » à « risque négligeable » et se classe parmi les 50 entreprises les mieux notées sur son secteur.
- Septembre 2021 – Wendel remporte le Prix « Diversité dans les organes de direction », dans le cadre des Grands Prix du Gouvernement d'Entreprise 2021.
- Octobre 2021 – À l'occasion de la Semaine européenne du développement durable, Wendel participe à un projet de compensation carbone d'une partie de ses émissions, choisi par les collaborateurs.
- Octobre 2021 – Wendel est lauréat du Grand Prix de la Transparence 2021, Toutes Catégories, et nommé pour les prix relatifs à la Charte éthique et la qualité de l'information ESG.
- Novembre 2021 – Wendel met à jour sa politique d'exclusion en ajoutant l'exclusion de nouveaux secteurs d'activité.
- Novembre 2021 – Wendel est à nouveau membre des indices Dow Jones Sustainability Europe et Monde et réalise un score de 76/100.
- Décembre 2021 – Finalisation de l'analyse des risques et opportunités liés au changement climatique au sein du portefeuille.
- Décembre 2021 – Wendel reçoit la note B- en réponse au questionnaire Climate Change 2020 du Carbon Disclosure Project.
- Décembre 2021 – Wendel participe à la première conférence émetteurs sur le thème de l'ESG organisée par la Société française des analystes financiers (SFAF) sa stratégie ESG.
- Janvier 2022 – Wendel fait progresser sur score au questionnaire extra-financier Gaia Rating, passant de 69/100 à 75/100.
- Janvier 2022 – Présentation aux équipes d'investissement des attentes en matière d'ESG qui sont adressées aux sociétés du portefeuille.
- Janvier 2022 – Wendel participe pour la première fois à l'exercice de notation extra-financière du Financial Times Stock Exchange (FTSE) et obtient un score de 3,4/5, au-dessus de la moyenne de 2,4 sur son secteur.





3. PRINCIPAUX RISQUES, POLITIQUES ET RESULTATS EXTRA FINANCIERS

Le rapport de gestion de Wendel auquel nous vous renvoyons détaille les risques propres à Wendel et ses filiales.

Votre société en tant que société faitière du Groupe constitué par elle-même, Wendel et ses filiales assume avec votre Conseil la responsabilité finale du devoir de vigilance sur la maîtrise des risques par le Groupe. Le dispositif prévu par la Loi Sapin 2 est décliné sur l'ensemble du Groupe par Wendel qui en rapporte la bonne exécution au Directoire et au Conseil de surveillance de Wendel puis à Wendel-Participations et son Conseil.

Dans ce cadre, Wendel-Participations a réalisé sa propre analyse des risques qui sont limités à ceux inhérents au fonctionnement d'une équipe de taille réduite assurant un rôle de service pour ses actionnaires et où le contrôle interne doit être adapté à cette contrainte, aux risques de marché qui peuvent affecter ses réserves de trésorerie et, bien entendu, à la dépendance de Wendel dont proviennent toutes ses ressources via les dividendes perçus.

Concernant les facteurs de risques spécifiques à l'activité de holding et à sa mission de société de famille, Wendel-Participations a identifié les risques de vulnérabilité liés au maintien des données relatives aux actionnaires (données personnelles, arbre généalogique, registre des actionnaires) et à la continuité de service de l'équipe Wendel-Participations du fait de sa taille réduite. Wendel-Participations met en œuvre un dispositif de remédiation progressive à ces risques.

Les principaux risques extra-financiers qui ont été identifiés par Wendel sont les suivants : les risques extra-financiers au sein des filiales et procédures d'investissement responsable, les risques liés aux ressources humaines, aux organes de gouvernance et mécanismes de contrôle, à l'éthique des affaires et au changement climatique.

Concernant Wendel-Participations SE, société non cotée, la présente déclaration de performance extra-financière se focalise sur les principaux risques environnementaux et sociaux, à savoir les enjeux extra-financiers au sein des filiales du Groupe Wendel et ceux liés aux ressources humaines. Pour les autres risques, se reporter au Document d'enregistrement universel de Wendel SE.

Enjeux extra-financiers au sein des filiales du groupe Wendel : prise en compte des risques et des opportunités pour construire des leaders durables.

Description du risque

En investissant pour le long terme, Wendel s'engage avec des équipes entrepreneuriales pour construire des leaders durables. Wendel estime essentiel que les sociétés dans lesquelles elle investit prennent en compte les enjeux extra-financiers, s'agissant des risques qu'ils peuvent impliquer mais aussi des opportunités de création de valeur durables qu'ils représentent.

Wendel veille à ce que le management des sociétés mette en place les mesures adéquates pour prévenir et/ou atténuer les risques extra-financiers et saisir les opportunités de création de valeur sur le long terme. Il s'agit pour Wendel de renforcer son impact positif – dans le strict respect de son rôle d'actionnaire et de la gouvernance – sur les sociétés de son portefeuille en les encourageant à prendre toujours davantage en compte les enjeux extra-financiers.

Politiques & résultats

Wendel a défini début 2020 une procédure d'investissement responsable qu'elle met en pratique et enrichit au fil des opportunités d'investissement étudiées, et intègre l'étude des risques et opportunités tout au long du cycle de vie de ses investissements, en particulier.

- **Avant l'investissement** : toutes les opportunités d'investissement sont systématiquement examinées au regard i) d'une liste d'exclusion définie et ii) d'une Due Diligence des enjeux ESG identifiés comme prioritaires. Durant cette phase, une attention particulière est portée à la prise en compte des quatre thématiques ESG prioritaires : (i) le changement climatique, (ii) la diversité et la parité (iii) la santé et la sécurité des consommateurs et des employés (iv) le développement de produits et services durables ;
- **Pendant la période de détention** : Toute nouvelle société contrôlée entrant dans le portefeuille de la Société bénéficie d'une première formation de sensibilisation aux sujets ESG, ainsi que d'une revue de sa maturité ESG réalisée par un prestataire externe. Sur la base des conclusions de cette étude, une feuille de route ESG est définie dans les 18 mois suivant son acquisition. Cette feuille de route inclut systématiquement les quatre thématiques ESG prioritaires définies par Wendel (voir-ci-dessous).

Les équipes d'investissement de Wendel et les équipes dirigeantes des sociétés du portefeuille sont également responsabilisées quant aux progrès réalisés dans le





cadre de cette feuille de route via l'alignement de leur rémunération variable sur des critères de performance ESG. Depuis 2021, Wendel a également pris l'engagement de conduire une analyse du risque et des opportunités liées à l'accélération du changement climatique dans ses sociétés contrôlées. Cette analyse sera également menée dans les sociétés nouvellement acquises ;

- **À la sortie** : la transformation réalisée au sein de la Société sera mise en évidence dans un exit memo et présentée (note de sortie). Lorsque les circonstances le permettront, Wendel s'efforcera, chaque fois que possible, d'associer les équipes de la société cédée à la valeur créée.

Politique d'exclusion

Sur l'exercice 2021, Wendel a mis à jour sa Politique d'exclusion relative aux investissements, qui s'applique à tous les nouveaux investissements. Cette politique a été approuvée par le Directoire de Wendel en date du 9 novembre 2021. La politique d'exclusion sera revisitée chaque année.

En 2021, afin d'approfondir la démarche d'investissement responsable et placer celle-ci au coeur de l'activité d'investissement, Wendel a mené les actions suivantes :

- intégration de la Due Diligence ESG aux Due Diligence stratégiques et commerciales, afin que soient mis en évidence les enjeux de création et/ou de destruction de valeur ;
- collaboration renforcée avec les Operating Partners afin d'assurer un suivi rigoureux des engagements de chaque entreprise contrôlée du portefeuille à tous les niveaux, du Conseil d'administration aux Directions opérationnelles ;
- formation des équipes d'investissement aux différents axes de travail ESG engagés par nos participations (mise à jour de la feuille de route ESG, établissement d'une analyse du risque climatique etc.)

L'ensemble des actions ci-dessus ont permis d'obtenir les résultats suivants en 2021 :

En 2021, afin d'approfondir la démarche d'investissement responsable et placer celle-ci au coeur de l'activité d'investissement, Wendel a mené les actions suivantes :

Accompagner la mise en place de feuilles de route stratégiques ambitieuses

En tant qu'actionnaire, le groupe Wendel n'entre pas dans le management opérationnel de ses filiales mais s'assure que l'intégration des enjeux ESG s'opère dans leur gestion des risques comme dans leur stratégie et ce, notamment via un dialogue constant avec les équipes de management et les Conseils d'administration. Les sociétés contrôlées sont déjà soumises à de nombreuses réglementations nationales, et ce dialogue s'exerce dans le respect des lois locales.

En 2021, 100 % des sociétés contrôlées du portefeuille Wendel sont dotées d'une feuille de route ESG stratégique. Cette feuille de route inclut systématiquement les quatre thématiques ESG prioritaires définies par Wendel.

Thématiques prioritaires définies par Wendel :



Afin d'accompagner la structuration de ces feuilles de route et fixer les attentes de Wendel en matière d'engagement attendu, le Groupe a défini les prérequis suivants, appliqués dans l'ensemble des feuilles de route définies en 2020. Les operating partners ainsi que l'équipe de la Communication et du développement durable sont en dialogue constant avec le management des sociétés afin de les appuyer dans la prise en compte de ces sujets.

- Intégration des quatre thématiques prioritaires définies par Wendel ;
- Inclusion des préoccupations et attentes des parties prenantes principales de chaque société, notamment dans le cadre de son offre de produits et services durables et/ou éco-conçus ;

	2021	2020
Nombre de collaborateurs dans l'équipe d'investissement formés aux axes de travail ESG à entreprendre dans les sociétés du portefeuille	100 %	N/A
Pourcentage des opportunités d'investissements étudiées ayant fait l'objet d'une revue via la politique d'exclusion du Groupe	100 %	100 %
Pourcentage des opportunités d'investissements étudiées ayant fait l'objet d'une due diligence couvrant les risques et opportunités ESG	100 %	100 %





- Définition d'indicateurs de suivi prioritaires pour mesurer la performance réalisée (KPI) ;
- Sélection d'objectifs du développement durable (tels que défini par l'Organisation des Nations unies) auxquels la Société s'engage à contribuer positivement via un exercice responsable de son activité.

Wendel demeure fortement attentif à la qualité des feuilles de route définies par ses participations, et aux progrès réalisés sur celles-ci.

Un suivi rigoureux de la performance ESG est réalisé par le biais :

- d'échanges fréquents avec les équipes développement durable des sociétés du portefeuille. Ces échanges incluent les Operating Partners ;
- d'une revue structurée des progrès réalisée vis-à-vis des objectifs fixés dans la feuille de route, constatés par le Conseil d'administration et/ou le Comité d'audit de la société contrôlée.

Par ailleurs, le niveau de progrès réalisé par les sociétés du portefeuille est porté à la connaissance du Conseil de surveillance, du Directoire de Wendel, et des membres du Comité de pilotage ESG.

Le management de Wendel et les équipes dirigeantes des sociétés du portefeuille sont également responsabilisées quant aux progrès réalisés dans le cadre de cette feuille de route avec l'alignement de leur rémunération variable sur les performances.

Ainsi, sur l'exercice 2021, 100 % des dirigeants des sociétés contrôlées du portefeuille avaient une partie de leur rémunération variable conditionnée par des critères ESG. Par ailleurs, le plan d'attribution de stock-options pour le Directoire sur l'année 2021, qui constitue 15 % de la rémunération totale pour les membres du Directoire, permet de porter à 19,2 % l'exposition de la rémunération totale du Président du Directoire à la performance ESG du Groupe sur l'exercice.

Améliorer constamment la qualité de l'information extra-financière de Wendel et de ses sociétés en portefeuille

La démarche d'investisseur responsable de Wendel couvre également sa capacité à mesurer rigoureusement la performance extra-financière de son activité et de celles de ses sociétés. Wendel est attentif à la qualité de l'information extra-financière qu'il collecte et communique à l'ensemble de ses parties prenantes internes et externes, en particulier à destination de la communauté financière (actionnaires, investisseurs, analystes...). Cette attention portée à la qualité de l'information extra-financière permet ainsi :

- d'assurer la couverture des thématiques ESG les plus matérielles pour le Groupe ;
- de faciliter la lisibilité, par toutes les parties prenantes, de la performance extra-financière de Wendel au regard de la diversité importante de standards internationaux de reporting ESG ;
- de permettre aux investisseurs de se forger une opinion sur la stratégie ESG du groupe Wendel.

En 2021, Wendel est ainsi lauréat du Grand Prix de la Transparence, et nommé pour le Prix portant sur la qualité de l'information extra-financière. Cette distinction récompense les efforts déjà engagés et ceux qui se poursuivent, afin d'aligner l'information extra-financière sur les plus hauts standards de disclosure et de reporting.

En 2021, Wendel a renforcé son programme de rencontres et d'échanges avec les investisseurs institutionnels et individuels sur le sujet de l'ESG, en participant à des conférences dédiées ou en sollicitant directement ses investisseurs engagés sur ces enjeux. Au total, une dizaine de rencontres ont été organisées. Par ailleurs, le Groupe a participé cette année encore à un événement sur le thème de l'ESG organisé par la Société Française des Analystes Financiers (SFAF).

Sur l'exercice, l'ensemble des événements majeurs organisés à destination des actionnaires et des investisseurs (Assemblée générale, Investor Day) incluait une présentation de la démarche ESG du Groupe et des sociétés en portefeuille.

	2021	2020
% des équipes dirigeantes des sociétés contrôlées du portefeuille dont une partie de la rémunération variable est alignée sur la performance ESG de leur société	100 %	80 %
% de la rémunération totale du Président du Directoire conditionnée par la performance ESG du Groupe	19,2 %	Seule part variable indexée sur l'ESG
% des équipes Wendel dont la rémunération variable est conditionnée par des critères de performance ESG	23 %	22 %





Les supports de communication du Groupe (brochures, réseaux sociaux...) procurent régulièrement de l'information sur la performance ESG de Wendel et de ses sociétés.

Promouvoir l'excellence opérationnelle et l'innovation ESG au sein du portefeuille afin de générer une croissance durable

Wendel nourrit la conviction profonde que les enjeux de durabilité sont créateurs de création de valeur. À ce titre, la Société suit attentivement la performance ESG de ses sociétés contrôlées, en particulier sur chacune des quatre priorités ESG de Wendel.

Afin de faciliter la lisibilité de la performance ESG au niveau du portefeuille, Wendel veille à présenter un indicateur de mesure consolidé pour ces enjeux prioritaires lorsque cela est possible.

1. Lutte contre le changement climatique

- Les émissions générées par le Groupe Wendel et ses filiales non contrôlées atteignent 2 269 787 teqCO₂ contre 1 581 988 teqCO₂ en 2020. Cette évolution s'explique par les changements suivants : Tarkett a intégré le périmètre des actifs non contrôlés, Cromology a quitté le périmètre des actifs contrôlés, et CPI a calculé son empreinte carbone.
- Sur le portefeuille d'investissements consolidés et à périmètre constant entre 2020 et 2021, c'est à dire en excluant Cromology et la holding Wendel SE, les émissions générées sont en légère hausse, passant de 1 614 917 teqCO₂ en 2021, contre 1 586 781 teqCO₂ en 2020.
- 100 % des sociétés contrôlées du portefeuille ont défini des engagements de réduction de leurs émissions, et 75 % d'entre elles se sont engagées à mettre en place un objectif compatible avec la trajectoire de baisse des émissions établie via les accords de Paris sur le climat, et validé par la Science-based target initiative (SBTi).

2. Santé et sécurité des collaborateurs

- Le taux de fréquence moyen des accidents du travail au sein du portefeuille de sociétés consolidées s'élève à 1,14, en légère hausse sur l'exercice en comparaison avec l'année 2020 (1,08). Le taux de gravité moyen est néanmoins en baisse (0,03 en 2021 contre 0,04 en 2020).
- 100 % des sociétés contrôlées ont mis en place une démarche d'amélioration continue de la santé et de la sécurité au travail.

3. Promotion de la diversité et de la parité femmes-hommes

- Wendel prône une démarche d'exemplarité et veille à améliorer la part de femmes au sein des postes d'administrateur dont il dispose. Ce ratio s'élève à 26 % en 2021. Le ratio moyen de féminisation des instances de gouvernance au sein des sociétés de portefeuille est en progrès, atteignant 26 % en 2021 contre 23 % en 2020. Le ratio moyen de féminisation des postes de management au sein des entités du Groupe est en légère baisse, passant de 24 % en 2020 à 23 % en 2021.
- En matière de diversité femme-homme, 100 % des sociétés ont mis en place des objectifs liés à la parité de genre dans leur feuille de route.

4. Innovation et écoconception

La part de produits et services à valeur ajoutée environnementale et/ou sociale proposés par les sociétés du portefeuille s'élève à 54 % du chiffre d'affaires consolidé de Wendel sur l'année 2021. Ce ratio s'appuie soit sur le ratio d'éligibilité à la taxonomie par rapport au chiffre d'affaires de l'entreprise concernée (pour Stahl), soit sur les ratios de chiffre d'affaires des entreprises consolidées qui correspondent à des produits et services contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux autres que l'atténuation et l'adaptation au changement climatique (seuls objectifs environnementaux actuellement couverts par la taxonomie verte européenne).

Ce ratio relatif aux produits et aux services à valeur ajoutée environnementale et/ou sociale couvre ainsi :

- l'offre de services de certification « Ligne Verte » de Bureau Veritas, qui représente 52 % de ses ventes. La part du chiffre d'affaires associée a été estimée sur la base de ce ratio de ventes ;
- l'offre de produits d'emballage flexible recyclable de Constantia Flexibles, qui représente en estimé 55 % de son chiffre d'affaires sur l'année 2020 (1) ;
- les produits de Stahl éligibles à la taxonomie environnementale européenne, qui représentent 57 % du chiffre d'affaires de l'entreprise en 2021. Ces produits éligibles sont des produits dont la composition (forte teneur en eau et faible teneur en solvants) permet une réduction significative des émissions de CO₂ générées sur le cycle de vie du produit ;





– l'intégralité de l'offre de formation de CPI, dont la vocation est de réduire les comportements violents et d'améliorer la sécurité des personnes sur les lieux de travail.

Risques liés aux ressources humaines des équipes Wendel

Note : Cette section recouvre l'ensemble des risques prioritaires Wendel liés aux ressources humaines identifiés via la matrice de risques (Personnes clés, Acquisition et rétention des talents, Rémunérations, Equilibre vie personnelle/vie professionnelle, Lutte contre les discriminations et promotion de la diversité, Accompagnement des équipes dans un contexte de crise sanitaire)

Description du risque

La première des ressources du groupe Wendel est son capital humain.

En effet, Wendel exerce une activité de service exigeant de ses collaborateurs un haut niveau de compétences et d'engagement. Les collaborateurs de Wendel sont essentiels dans la réalisation de sa mission car ils sont au quotidien les garants de la relation avec les sociétés du portefeuille, avec lesquelles ils doivent entretenir en permanence un dialogue constructif sur tous les sujets stratégiques de la vie de l'entreprise.

L'attraction et la rétention de talents sur la durée sont donc des enjeux déterminants dans la réussite du Groupe.

Politiques & résultats

La gestion des risques liés à l'attractivité et à la rétention des talents dans les équipes de Wendel passe en priorité par l'exemplarité et le comportement de ses instances dirigeantes. Wendel développe chaque année une offre de formation individuelle et collective adaptée aux attentes et aux profils de ses collaborateurs, améliore continuellement leurs conditions de travail afin de les rendre plus attractives, met en place des avantages sociaux différenciants répondant aux besoins de chacun et promeut activement la diversité au sein des équipes.

Combinée à une politique de rémunération juste, cohérente avec le marché et non discriminatoire, le Groupe anticipe au mieux la gestion des risques liés au développement et positionnement de toute son organisation. Aussi,

l'évaluation des collaborateurs réalisée chaque année se focalise, en sus de la performance, sur des critères tels que la transparence, le progrès, l'évolution personnelle et le travail en équipe.

La Direction des ressources humaines assure un suivi au plus proche des collaborateurs, en France et dans le monde, permettant de répondre à leurs besoins et d'anticiper les risques qui pourraient survenir. Le suivi des données ressources humaines au sein du Groupe, dans le respect de la réglementation européenne sur la gestion des données personnelles (RGPD), permet de renforcer le pilotage des attentes et d'établir des indicateurs de suivi précis.

Composition des équipes Wendel

Au 31 décembre 2021, Wendel et ses holdings emploient au total 84 collaborateurs.

Wendel dispose d'implantations à l'étranger consacrées à la recherche d'investissements et/ou à l'accompagnement des sociétés du Groupe dans leur développement international. La Société située au Luxembourg (depuis 1931) a également des activités de holding. Une autre implantation, plus récente, a été créée aux États-Unis en 2013.

- En France

Wendel emploie 62 collaborateurs en France répartis entre les équipes d'Investissement, de Direction et les équipes Corporate (notamment les fonctions supports : Direction financière, Direction juridique, Secrétariat général, Direction fiscale, Direction du développement durable et de la communication, Direction de l'audit interne, Direction des ressources humaines et Direction des ressources opérationnelles). Parmi ces fonctions Corporate, une équipe d'experts intervient aussi régulièrement sur les opérations d'investissement/désinvestissement, en France et à l'étranger, en support des équipes d'investissement.

En 2021, Wendel a employé deux CDD et deux intérimaires. Pour l'exercice 2021, et comme l'année précédente, les CDD sont inclus dans les données sociales présentées dans ce chapitre, les intérimaires, en revanche, en sont exclus.





Salariés avec un contrat de travail permanent* en France : effectifs et mouvements	31.12.2021			31.12.2020			31.12.2019		
	Employés	Cadres	Total	Employés	Cadres	Total	Employés	Cadres	Total
Effectif total	6	56	62	7	52	59	6	48	54
dont Femmes	3	33	36	3	30	33	3	27	30
Hommes	3	23	26	4	22	26	3	21	24
Recrutements ⁽²⁾	0	8	8	0	11	11	2	9	11
dont Femmes	0	6	6	0	6	6	2	4	6
Hommes	0	2	2	0	5	5	0	5	5
Départs ⁽²⁾	0	5	5	0	7	7	0	8	8
dont Femmes	0	3	3	0	3	3	0	4	4
Hommes	0	2	2	0	4	4	0	4	4

(1) pour 2020. Pour 2018 et 2019, seuls les permanents sont comptabilisés.

(2) Recrutements et départs comprenant 3 mobilités internes, de l'international vers la France ou inversement, qui ont eu lieu au cours de l'année 2019 (comptabilisés - 1 dans le pays de départ et + 1 dans le pays d'accueil) les expatriés qui ne font plus partie des effectifs France. Les mobilités qui ont eu lieu entre les bureaux internationaux ne sont pas comptabilisées. En 2020, les recrutements comprennent 3 mobilités internes, de l'international vers la France, et le passage d'un CDD en CDI

- À l'étranger

Les holdings et bureaux hors de France sont implantés dans 2 pays et comptent 22 collaborateurs dont plus de 40 % dans des équipes d'investissement (investisseurs + office managers et assistant(e)s). Le reste des équipes travaille principalement dans les activités financières et juridiques au sein de la société holding au Luxembourg.

Salariés avec un contrat de travail (1) à l'international : effectifs et mouvements	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Effectif total	26	26	36
dont Femmes	13	13	17
Hommes	13	13	19
Recrutements**	2	2	5
dont Femmes	2	2	4
Hommes	0	0	1
Départs**	13	13	12
dont Femmes	6	6	6
Hommes	7	7	6

(1) Effectif avec contrat de travail international, permanent ou fixed-term pour 2020 et 2021. Pour 2019, sont comptabilisés uniquement les permanents.

(2) Recrutements et départs comprenant 3 mobilités internes, de l'international vers la France ou inversement, qui ont eu lieu au cours de l'année 2019 (comptabilisés - 1 dans le pays de départ et + 1 dans le pays d'accueil). Les mobilités qui ont eu lieu entre les bureaux internationaux ne sont pas comptabilisées. En 2020 les départs comprennent 3 mobilités internes (international vers la France) + un changement de contrat (Permanent vers Mandataire Social). Les salariés partis en 2020 mais pas comptabilisés l'année précédente sont exclus du calcul.

Personnes clés

Du fait de son effectif optimisé, Wendel doit veiller à ce que son activité ne soit pas affectée par le départ de personnes clés. La Direction des ressources humaines de la Société a initié une démarche visant à anticiper et à accompagner les évolutions de carrière au sein de l'entreprise. L'élaboration de plans de carrière permet ainsi de poser des jalons clairs s'agissant de l'évolution professionnelle de chacun et contribue à atteindre les objectifs de l'entreprise. Il s'agit donc d'une planification, en amont, puis d'un pilotage de ces jalons à divers termes de l'entreprise en favorisant l'épanouissement des talents. L'objectif est de soutenir et d'accompagner ceux qui seront dans la capacité de marquer une différence majeure dans leur rôle actuel, afin d'occuper d'autres fonctions et d'autres responsabilités et ainsi assurer la poursuite des activités de l'entreprise

Cette démarche vise à élaborer pour chaque fonction ou personne clé un plan de développement et de formation et un plan de succession permettant à la Société de disposer en permanence des compétences indispensables à son activité. Ce dispositif doit prévoir également, dans la mesure du possible, que chaque compétence ou savoir-faire spécifique soit détenu par au moins deux personnes. Toutefois, le caractère collégial des décisions relatives à l'activité d'investissement limite l'impact des départs éventuels au sein de Wendel.

La parité femmes/ hommes est naturellement intégrée à ce processus tout en gardant la compétence pour chaque rôle comme vecteur élémentaire parmi les successions envisagées, et ce, conformément à la politique de mixité mise en place chez Wendel.





Bâtir une telle approche, nécessite de s'appuyer et revoir régulièrement les éléments d'identification des compétences et des besoins, de qualités nécessaires à la poursuite des activités de l'entreprise, une évaluation des capacités revue à un rythme régulier, une volonté d'implication dans la responsabilité et l'engagement de chaque candidat, permettant de limiter les risques et d'identifier les profils les plus adaptés pour chaque fonction tout en anticipant les périodes de transitions nécessaires.

La politique de rémunération et les axes de développement des collaborateurs sont revus chaque année dans un souci de cohérence avec les pratiques de marché et en visant une approche fondée sur le mérite de chacun.

Afin d'anticiper les futures évolutions de la convention collective applicables en France, les fiches de poste de tous les métiers de la Société, ont été intégralement revues et uniformisées au cours de l'année 2020. Cette démarche a été étendue à toutes les implantations de Wendel afin de faciliter les évolutions de carrière et de déployer les formations nécessaires.

Formation

Formation professionnelle métiers et développement des compétences

Wendel considère que le développement des compétences et de l'expérience de ses salariés est essentiel à l'employabilité de chacun, ce qui fait partie de ses priorités. Pour souligner l'importance de cet enjeu, le pourcentage de salariés ayant suivi au moins une formation non obligatoire par an a été ajouté comme un des critères constitutifs du calcul de l'attribution de l'intéressement annuel, au même titre que le pourcentage de salarié ayant des objectifs individuels clairs et mesurables fixés pour l'année suivante.

Le processus de feedbacks à 360° mis en place en 2018 a permis d'améliorer la qualité des objectifs définis pour chaque collaborateur et d'adapter les plans de formation.

100 % des salariés permanents dont les objectifs devaient être formulés pour l'année 2022 ont bénéficié en 2021 d'une évaluation 360. Les membres du Directoire de Wendel font également l'objet d'une évaluation 360.

Wendel veille à ce que ses salariés maintiennent leurs compétences et se développent pour acquérir l'expérience nécessaire à la réussite de leurs missions, notamment grâce par une offre de formation très complète.

Wendel a continué de développer son catalogue de formations afin de l'aligner avec ses orientations stratégiques autour de différentes thématiques : métier, comportement, expertises etc.

Le programme « Get to Know » ,mis en place en 2020, pour permettre à chacun de mieux connaître les métiers existants au sein de la Société, a eu un franc succès, avec en moyenne plus de 80% de participation des collaborateurs ciblés par le module à chaque session. Cette approche continue d'être développée par les équipes de Wendel pour favoriser le transfert de connaissances.

Malgré la crise sanitaire, un programme de formation ambitieux, a été déployé dans tous les pays au cours des deux dernières années. Wendel a ainsi continué de développer une offre de plateformes de formation en ligne dans des domaines très variés, en phase avec les demandes des collaborateurs et accessibles à tous les collaborateurs y compris à ceux sous contrat temporaire et les stagiaires

Chaque trimestre, le déploiement du plan de formation et l'adéquation des demandes des collaborateurs aux besoins de leurs missions fait l'objet d'une revue par la DRH et les managers.

En 2021, Wendel a développé un partenariat avec des grandes écoles internationales, notamment l'INSEAD et la Harvard Business School l'une est située en France et l'autre aux Etats-Unis. Ce programme a permis à 7 collaborateurs ayant des postes de direction d'effectuer une formation axée sur le leadership et la stratégie afférente à leurs métiers respectifs, formation sélectionnée dans un catalogue prédéfini avec le support de ces 2 écoles afin de fournir un cursus pédagogique adapté. Cette initiative sera renouvelée en 2022.

Afin d'être au plus proche des besoins et des attentes de ses collaborateurs et permettre à chacun de se développer sa propre expertise métier, Wendel a répondu positivement à chaque salarié ayant fait une demande de formation qu'il a lui-même identifiée, et qui répond aux besoins d'évolution de la Société. De plus, de nombreuses formations certifiantes ou diplômantes ont été dispensées. L'ensemble des formations dites « métier » représente 43 % du volume d'heures global de formation.

A l'instar des années précédentes, les cours de langues, notamment en anglais et en français, ont continué d'être dispensés aux employés intéressés. En effet, 40 % des salariés a bénéficié d'au moins une formation en langues au cours de l'année.





Par ailleurs, afin d'accélérer le développement des formations, et d'avoir un meilleur suivi des formations et des indicateurs de suivi associés, Wendel a développé en 2020 une plateforme de gestion et de suivi de la formation.

Formation à la santé, à la sécurité et aux risques psycho sociaux

En 2021, Wendel a largement mis l'accent sur les formations liées à la santé et à la sécurité ¹. Une grande majorité des collaborateurs français et luxembourgeois, y compris les mandataires sociaux, ont été sensibilisés et formés aux risques psycho-sociaux. Pour cette formation, plusieurs formats ont été proposés en fonction des populations visées (14h pour l'équipe ressources humaines, 4h en présentiel pour les membres du Directoire et les managers, 2h pour les autres salariés).

Un programme de conférences sur la Covid-19 animé par des professionnels de santé a été également proposé aux salariés. Par ailleurs, un module « Santé et performance » constitué de plusieurs sessions présentées par des personnalités reconnues dans leur domaine, notamment des sportifs de haut niveau a été mis en place. Ces conférences ont abordé diverses thématiques relatives bien-être : gestion du stress, nutrition, la motivation, etc.

Concernant le bureau parisien, plusieurs formations « Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) » ont été dispensées permettant aux salariés volontaires de se former aux gestes de premiers secours. Par ailleurs, la Société a également dispensé des formations à la sécurité incendie, à l'apprentissage des gestes et postures adaptés aux postes de travail, et des formations relatives aux habilitations électriques. Des formations sur l'utilisation des défibrillateurs ont également été programmées. Au Luxembourg une personne a été formée pour être « travailleur désigné en matière de santé et sécurité au travail ».

Wendel propose aux collaborateurs qui le souhaitent de suivre la formation à la désescalade de la violence de sa société CPI (Crisis Prevention Institute).

Suivi des heures de formation

Au total, et malgré la situation imposée par la pandémie, Wendel a continué à mettre en œuvre son plan de formation

1 Les heures correspondant aux formations décrites ci-dessous sont comptabilisées dans le total des formations non-obligatoires, à l'exception des conférences Get to Know et des formations considérées comme obligatoires (pour les formations obligatoires, le total est présenté dans la feuille de route Groupe en partie 6)

et a formé 96 personnes, y compris les Mandataires Sociaux, les personnes arrivées ou parties en cours d'année, celle ayant un contrat temporaire ainsi que certains stagiaires présents lors des formations Groupe, pour un total de 2 555,1² heures de formations non obligatoires ³.

En moyenne, cela représente 29,5 heures de formation non obligatoire par salarié ⁴, pour un total de 2 483,5 heures, marquant une stabilité certaine sur les 2 dernières années, et ce, malgré la pandémie et le travail à distance.

En France, il y a eu en moyenne 30,56 heures de formation non obligatoire par salarié (pour un total de 1 894,7 heures) contre 25,08 heures par salarié en 2020.

Indicateur de suivi	2021	2020	2019
Pourcentage de salariés formés	98,8 % ⁽²⁾ (tous les pays) 98,4 % (France)	97,6 % ⁽²⁾ (tous les pays) 100 % (France)	92,6 % ⁽¹⁾ (tous les pays)
Heures de formation par salarié	29,5 (tous les pays) 30,6 (France seulement)	29,5 (tous les pays) 25,1 (France seulement)	16,5 (tous les pays) 14,5 (France seulement)

(1) Pourcentage des salariés présents au cours de l'année 2019 ayant été formés.

(2) Pourcentage des salariés présents au 31.12.2020 ayant été formés.

Équilibre vie professionnelle – vie personnelle, conditions de travail et risques psychosociaux

En tant qu'employeur, Wendel doit s'assurer que ses collaborateurs bénéficient de conditions de travail favorables à l'équilibre entre leurs vies professionnelle et personnelle.

Cet équilibre est aussi garant de leur engagement sur le long terme et de leur investissement au sein du projet de l'entreprise.

Indicateurs de suivi

La Direction des ressources humaines de Wendel effectue un suivi de proximité de l'ensemble des salariés de Wendel en France et à l'international.

2 Réalisées par 96 personnes salariées du Groupe, incluant les mandataires et les stagiaires ainsi que les personnes arrivées ou parties en cours d'année, hors formations obligatoires, sessions Get to know your colleagues et formation compliance

3 Hors formations obligatoires, sessions Get to know your colleagues, et compliance

4 Salariés avec un contrat de travail permanent ou temporaire, tous bureaux confondus, au 31/12.





	2021	2020
Absentéisme (périmètre : France) ⁽¹⁾	2,61 %	3,13 %

(1) Méthodologie de calcul de l'absentéisme : (total jours ouvrés d'absence*100)/(218j* nombre moyen de salariés).

Absences prises en compte : maladies, accidents de trajet, accident de travail, enfants malades, mi-temps thérapeutique/Absences non prises en compte : événements familiaux et congés parents.

L'absentéisme, hors événements familiaux, est de l'ordre de 2,61 % en 2021. Ce chiffre reste largement inférieur au taux d'absentéisme moyen national estimé à 6,87 % en 2020⁵. Au niveau national (France), cela représente une moyenne de 25,1 jours d'absence par salariés. Chez Wendel, le nombre de jours moyen d'absence par salarié est de 5,5.

	2021	2020
Nombre d'accidents de travail (périmètre : France) ^(c)	1	0
Nombre d'accidents de trajet	0	2
Nombre d'accidents mortels	0	0

En 2021, il y a eu un accident de travail n'entraînant aucun arrêt de travail et aucun accident de trajet.

Lutte contre les discriminations et promotion de la diversité

Comme indiqué dans sa Charte éthique, Wendel met tout en œuvre pour promouvoir la diversité au sein de l'entreprise et considère qu'il s'agit d'un bénéfice majeur, contribuant à l'excellence du Groupe.

Wendel veille à ce que les décisions en matière de recrutement, de développement des carrières (formations et promotions) et de rémunérations soient exemptes de toute forme de discrimination. Seules sont prises en compte les compétences et l'expérience des candidats. Pour renforcer cette approche de façon transparente, Wendel a entrepris au cours de l'année 2021 la mise en œuvre d'un vaste chantier de définition de chaque rôle et fonction de l'entreprise, placé dans une organisation évolutive, et ce, afin de s'assurer que les compétences requises et développées au sein de l'entreprise restent en lien direct et unique avec l'expertise et la connaissance adaptées à l'environnement interne et externe de la Société.

⁵ Selon le 13e baromètre de l'absentéisme et de l'engagement d'Ay-ming France

Égalité entre les femmes et les hommes

Wendel vise à offrir un environnement de travail accueillant et stimulant pour les hommes et les femmes et a mis en place plusieurs initiatives pour atteindre cet objectif.

En particulier, Wendel exige, lors de chaque processus de recrutement, que les femmes soient représentées équitablement dans les bassins de candidatures.

À poste équivalent, il n'y a pas de différence de rémunération entre les hommes et les femmes.

Wendel fournit des formules souples de travail et des avantages parentaux afin de favoriser l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle, comme décrit précédemment (voir section Équilibre vie personnelle/vie professionnelle).

Wendel est consciente que l'égalité femmes-hommes nécessite un effort collectif, en particulier dans le domaine de l'investissement. C'est à cet égard que Wendel a signé la Charte de la parité femmes-hommes de France Invest publiée le 6 mars 2020.

Handicap

Wendel accueille et reconnaît tous les talents, et s'engage à n'exercer aucune forme de discrimination à l'égard de candidats ou collaborateurs en situation de handicap.

La Société emploie deux personnes (dans ses effectifs permanents) reconnues en situation de handicap en France et contractualise régulièrement avec des établissements d'aide par le travail (ESAT), notamment pour l'achat de fournitures de bureau.

Rémunération

La politique salariale de Wendel veille à aligner les intérêts des salariés sur ceux des actionnaires, au travers de plusieurs leviers que sont : la part variable de la rémunération, l'intéressement (en France) et le déploiement de l'actionnariat salarié, ouvert à tous les collaborateurs. Cette convergence d'intérêt est sans nul doute un élément fondamental de la culture d'entreprise ; ainsi, chacun partage l'ambition d'excellence du groupe.

Chaque année, Wendel revoit attentivement le niveau de la rémunération de ses salariés en fonction de la nature de leurs missions, de leurs compétences et de leur expérience. Il est également important de noter, d'autre part, que ce niveau de





rémunération ainsi que sa structure sont revus eu égard aux niveaux et pratiques du marché. Les rémunérations variables sont attribuées en fonction des performances individuelles et collectives des équipes et de l'entreprise.

Pour la France, la somme des rémunérations totales en numéraire (salaire fixe, rémunération variable et primes individuelles liées à la fonction) versées pour l'année 2021 s'élève à près de 14,4 M€.

Par ailleurs, les salariés de Wendel et leurs familles sont couverts par un régime de prévoyance très complet financé en grande partie par Wendel.

La promotion de l'actionnariat salarié

Convaincue de l'importance de l'actionnariat salarié comme clé d'un partenariat de long terme avec ses collaborateurs, Wendel a toujours favorisé son développement, que ce soit depuis plus de 30 ans au sein du plan d'épargne Groupe ou à travers l'attribution d'actions de performance et/ou de stock-options dont la plupart des salariés bénéficient depuis 2007. Cette campagne d'attribution est destinée à inclure les collaborateurs de Wendel à la stratégie de l'entreprise et intéresser chacun à sa performance à long terme. Ainsi, la société compte 91% de salariés actionnaires au 31.12. 2021.

Le plan d'épargne Groupe Wendel a été entièrement remanié en 2020 avec la mise en place de deux règlements différents, un PEG pour les sociétés de droit français (Wendel et Wendel-Participations) et un PEGI (plan d'épargne Groupe International) pour les sociétés luxembourgeoises. Ce nouveau PEG permet aux épargnants de détenir non plus des actions Wendel mais des parts de Fonds Commun de placement (FCPE).

- En 2021, les salariés ont pu participer à deux augmentations de capital, la première en octobre et la seconde en décembre. Un nombre total de 28 824 actions a ainsi été souscrit sur les 2 opérations par 96% des salariés éligibles, ceci au travers de deux fonds relais créés pour l'occasion qui ont ensuite fusionné avec le FCPE Wendel. Cette année encore, les salariés ont pu bénéficier d'une décote de 30 % et leur versement volontaire a été abondé jusqu'à hauteur des plafonds légaux maximum. Au 31 décembre 2021, les anciens salariés et salariés (hors membres du Directoire) détenaient 0,19 % du capital de Wendel au sein du FCPE Wendel et du FCPE Relais n° 2 Wendel 2021, les 2 fonds ayant fusionné en janvier 2022, et 0,50 % du capital de Wendel au sein du PEG au nominatif pur.

- 89 % des salariés présents dans l'effectif monde à la date d'attribution ont bénéficié d'allocations de stock-options et/ou actions de performance.

Santé et sécurité des équipes dans un contexte de crise sanitaire mondialisée

Wendel porte une attention absolue à la santé et la sécurité de ses équipes. Dans le contexte sanitaire inédit lié au Covid-19, le Groupe applique strictement les directives gouvernementales dans ses pays d'implantation (télétravail, protocole sanitaire etc.) Tout est mis en œuvre pour permettre à chacun de travailler à distance dans les meilleures conditions (équipements individuels bureautique quand cela était demandé, informatique pour chacun, hotline informatique, etc.) afin de maintenir l'activité en veillant au bien-être de tous. Des communications régulières sont adressées à tous les collaborateurs, pour rappeler les règles en vigueur.

Une cellule Covid-19 est en place depuis 2020 afin de répondre aux questions des salariés et informer les équipes des dispositifs spécifiques tels que les consultations de télémedecine, l'assistance psychologique, la garde d'enfants en cas de maladie, etc. Cette cellule a aussi pour mission de nourrir le lien entre les collaborateurs, et d'anticiper les éventuels soutiens spécifiques susceptibles d'être apportés aux équipes. Lors du retour des collaborateurs dans les différents bureaux du Groupe, la cellule a poursuivi son activité de soutien, monitorant les évolutions de la situation sanitaire et accompagnant le retour au travail en présentiel dans les meilleures conditions selon l'évolution des règles gouvernementales communiquées.

La Société a également organisé des temps d'échanges, individuels sur la base du volontariat ou collectifs, avec des professionnels de santé, afin d'apporter à chacun des réponses sur le protocole sanitaire à respecter ou plus généralement sur les implications et l'état des lieux de la pandémie. Une cellule d'aide psychologique a été mise en place avec le support des assurances de Wendel dans la langue locale de chacun des pays, service assuré par des professionnels et disponible sept jours sur sept.

L'entreprise a mis à disposition un protocole sanitaire très strict dans ses bureaux qui permet à chaque collaborateur se déplaçant dans les locaux d'avoir accès à un environnement rassurant et sécurisé en termes d'hygiène et de santé.

Dans le cadre de l'enquête sur la qualité de vie au travail, Wendel a également souhaité mesurer l'impact de la crise





sanitaire et du travail à distance sur le moral et la motivation de ses collaborateurs. Ainsi, 83 % des répondants à l'enquête estiment que la nouvelle organisation du travail est satisfaisante, et que le niveau de stress ressenti au travail demeure modéré.

Des points réguliers, voire quotidiens durant les différents épisodes de confinement, ont été tenus par le Directoire de Wendel avec les Directeurs généraux adjoints, la Secrétaire générale, la Directrice des ressources humaines, la Directrice du développement durable et de la communication et le Directeur fiscal. Il a été demandé à l'ensemble des managers d'adapter des rituels managériaux pour lutter contre les effets de l'isolement et maintenir une ambiance de travail positive, avec notamment la tenue de réunions d'équipes quotidiennes par visioconférence.

Le déploiement du plan de formation a été adapté au contexte avec la mise en place d'une offre de formation en ligne pour tous les collaborateurs intéressés (voir partie formation p.XX) Dans la majorité des cas, en fonction des formations et lorsque cela a été rendu possible par les prestataires ou le contexte sanitaire, les salariés ont eu la possibilité de sélectionner le format le plus adapté à leur besoin (présentiel ou distanciel). Des ateliers et des animations internes sont régulièrement proposés afin d'assurer et maintenir la cohésion d'équipe.

4. Plan climat

Wendel reconnaît l'urgence de la lutte contre le changement climatique et la nécessité de prendre en compte dès à présent les potentiels risques et opportunités que celui-ci génère dans la planification stratégique et le management opérationnel. Dans le plein respect de son rôle d'actionnaire, Wendel a accompagné en 2021 ses sociétés contrôlées dans la réalisation d'une analyse des risques et opportunités du changement climatique auxquels chacune de ces sociétés pourraient être exposées. L'objectif de cette démarche est d'identifier les risques aux retombées économiques sévères,

et d'anticiper les évolutions nécessaires afin que ces sociétés conservent toutes leur résilience et leur compétitivité dans une société bas-carbone.

Afin de mener ce diagnostic, Wendel s'est appuyé sur le cadre référentiel de la TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosure) qui a élaboré des recommandations permettant de communiquer une information pertinente et comparable en matière de gouvernance climatique. Les objectifs de ce cadre de référence sont :

- favoriser des décisions plus éclairées en matière d'investissement, de crédit et de souscription d'assurance.
- permettre aux parties prenantes de mieux comprendre l'exposition des actifs aux risques liés au climat.
- permettre aux entreprises d'intégrer les risques et les opportunités liés au climat dans leur processus de gestion des risques et de planification stratégique.

Le cadre de la TCFD évalue le risque climatique au travers de quatre thématiques : gouvernance, stratégie, management des risques et mesure et objectifs

Les conclusions de l'analyse conduite ont permis à Wendel d'établir

- (i) son alignement avec les recommandations de la Taskforce on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD)
- (ii) Une table des risques de transition et des risques physiques auxquels Wendel et les sociétés contrôlées de son portefeuille sont exposées
- (iii) Un plan d'action à court et moyen terme afin d'améliorer la résilience climatique de la société et de son portefeuille

Cette phase de diagnostic est la première étape d'un plan climat établi sur quatre années, sur lequel Wendel s'engage à partager annuellement les progrès réalisés.

La bonne exécution de ce plan climat conditionne le plan d'attribution de stock-options (millésime 2021-2024) pour le Directoire ainsi que pour l'ensemble des salariés de Wendel S.E salariés de la société concernés.





Alignement de Wendel aux recommandations de la TCFD

Pilier TCFD	Recommandations de la TCFD	Positionnement Wendel
Gouvernance du sujet Climat	Description des rôles de la Direction et du Conseil d'Administration dans le suivi et la gestion des risques et opportunités liés au changement climatique.	<p>La responsabilité de la gestion des effets du changement climatique est portée à tous les niveaux de l'entreprise.</p> <p>Un critère lié à la gestion du changement climatique conditionne la rémunération variable du Directoire, ainsi que le plan d'attribution de Stock-Options pour tous les salariés de la Société (voir paragraphe <i>Options attribuées au titre de l'exercice 2021</i> de la section 2.2.2.2)</p> <p>Le Conseil de surveillance bénéficie de présentations dédiées sur les progrès réalisés en matière d'ESG observés au sein du portefeuille contrôlé, incluant les efforts d'atténuation des émissions.</p> <p>En 2021, l'intégralité des CEO des entreprises contrôlées du portefeuille ont vu une partie de leur rémunération variable conditionnée sur un objectif lié au climat. L'atteinte de cet objectif est constatée par le Conseil d'administration de l'entreprise contrôlée</p> <p>L'équipe ESG de Wendel s'assure d'un suivi régulier de la démarche de mesure et de réduction des émissions de Wendel SE et de ses sociétés contrôlées</p>
Stratégie d'entreprise	Identification de risques et d'opportunités liés au changement climatique à court, moyen et long-terme, et leurs impacts sur les activités de l'organisation, sa stratégie et sa gestion financière. Adéquation de la stratégie d'entreprise avec une trajectoire bas-carbone.	<p>La démarche d'investisseur de long terme, fortement orientée vers la création de valeur grâce au levier de l'ESG, démontre que les enjeux de durabilité sont au cœur de la stratégie de Wendel. La gestion du changement climatique est positionnée comme l'une des quatre priorités ESG établies par la Société. Aujourd'hui, 100 % des entreprises contrôlées du portefeuille ont défini des produits et services bas-carbone :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ segment de l'offre Green Line relatif à l'efficacité énergétique et la transition bas-carbone proposé par Bureau Veritas ; ■ offre d'emballages recyclables proposée par Constantia Flexibles ; ■ développement de produits contenant du carbone renouvelable par Stahl ; ■ digitalisation des formations dispensées par CPI.
Gestion du risque	Décrire le processus d'identification et de gestion des risques liés au climat, et l'intégration dans le processus de gestion des risques global de l'entreprise.	<p>Les facteurs de risques auxquels Wendel est exposée, tels que présentés dans le chapitre 3, mentionne les risques ESG et climatiques, démontrant que ces derniers sont intégrés et priorisés dans la gestion des risques globale de l'entreprise.</p> <p>Par ailleurs, l'analyse de risque réalisée en 2021 veille à respecter les standards de la TCFD (voir table des risques ci-dessous) et a été présentée au Directeur du contrôle Interne de Wendel SE.</p> <p>L'estimation financière des impacts, sera effectuée sur la base des plans climats établis par les sociétés du portefeuille.</p>
Mesure et objectifs	Disposer d'indicateurs pour mesurer la performance de l'organisation vis à vis de ses engagements climatiques, en particulier des informations sur le bilan carbone de l'organisation sur l'ensemble de ses scopes, et mettre en place des objectifs de réduction.	<p>100 % des sociétés contrôlées du portefeuille proposent une mesure complète et publique de leur bilan carbone, suivant les standards du <i>GHG Protocol</i>, et toutes ces sociétés, à l'exception de Stahl, disposent d'un objectif de réduction couvrant l'ensemble de leurs Scopes 1,2 et 3.</p> <p>Aujourd'hui, 75 % des sociétés contrôlées du portefeuille, représentant près de la totalité du chiffre d'affaires consolidé en 2021, se sont publiquement engagées à définir un objectif de réduction approuvé par la Science-Based Target initiative. L'objectif de Wendel est d'accompagner l'intégralité de son portefeuille contrôlé dans cette démarche, et d'établir un objectif de réduction au niveau Groupe.</p>

Exposition aux risques physiques et risques de transition

L'analyse des risques établie en 2021 s'appuie sur la table de classification des risques et opportunités climatiques telle que définie par la TCFD pour les risques de transition. Pour les risques physiques, la modélisation des risques physiques s'appuie sur les données du scénario météorologique RCP 8.5 à horizon 2030 et 2050.

Le tableau ci-dessous récapitule les principaux risques et opportunités identifiés au cours de cette phase de diagnostic. Il inclut, lorsque cela est pertinent, les risques issus du plan climat de Bureau Veritas tel que publié dans le document d'enregistrement Universel 2020 de l'entreprise.





Risques et opportunités de transition

Risque/opportunité de transition	Catégorie de risque/opportunité telle que présentée dans la classification TCFD	Description	Niveau d'exposition	Mesures en place ou recommandées
Risque de transition	Hausse du prix du carbone	<p>Les estimations de l'Agence Internationale de l'énergie anticipent une hausse de 250 % du prix de la tonne carbone à horizon 2050, dans l'hypothèse d'une transition bas-carbone ⁽¹⁾.</p> <p>À l'exception de Constantia Flexibles aucune autre entreprise du portefeuille ne détient d'installation soumise au système des quotas d'émissions. Cette hausse aura des effets principalement indirects dans la chaîne de valeur des sociétés du portefeuille (transport, énergie, matières premières etc.).</p>	****	<p>Mesure et anticipation du coût potentiel généré par une taxe liée aux émissions carbone. Pour les sociétés du portefeuille et pour les futures opportunités d'investissement étudiées, un coût carbone est estimé.</p> <p>Vigilance vis-à-vis de l'applicabilité des systèmes d'échanges de quotas d'émissions (taille des installations, choix de l'implantation géographique...).</p>
Risque de transition	Réglementation plus strictes relative aux émissions générées	<p>Les exemples récents liés à la taxonomie environnementale européenne et au futur paquet européen <i>Fit for 55</i> démontrent le caractère fortement évolutif de la réglementation liée à l'alignement bas-carbone et à la réduction des émissions.</p> <p>Ces nouvelles réglementations génèrent des coûts directs (ressources internes et externes mobilisées pour vérifier la mise en conformité) ainsi que des coûts indirects sur le long terme (transformation opérationnelles nécessaires à la mise en conformité)</p>	**	<p>En qualité d'entreprise cotée, Wendel suit l'évolution des réglementations européennes et internationales sur le sujet de la réduction de l'impact climat. Elle encourage également les sociétés contrôlées à respecter les meilleurs standards en matière de réduction de leurs émissions (ex : trajectoire de réduction en phase d'approbation par l'organisation SBTi pour Bureau Veritas et Stahl, et déjà établie pour Constantia Flexibles)</p> <p>Les sociétés du portefeuille mènent également une veille plus spécifique relative à certains sujets auxquels elles peuvent être exposées (ex : marché du crédit carbone, affichage environnemental, économie circulaire etc.)</p>
Risque et opportunité de transition	Variation du coût des matières premières	<p>La transition énergétique nécessitera une multiplication rapide des capacités de production d'énergie renouvelable.</p> <p>À ce titre certains métaux tels que l'aluminium, indispensable à la fabrication d'éoliennes, subiront d'importantes pressions d'approvisionnement. Ce métal représente environ 35 % des matières premières employées par Constantia.</p> <p>Néanmoins, cette transition vers des énergies d'origine renouvelable permettra mécaniquement de baisser les coûts actuels de l'énergie renouvelable. Wendel et ses sociétés de portefeuille sont toutes engagées à augmenter significativement la part des énergies renouvelable dans leur consommation totale</p>	***	<p>Sécurisation des chaînes d'approvisionnement multiples et diversifiées</p> <p>Réflexion au sein des chaînes de production interne afin d'optimiser les quantités de produit utilisées</p> <p>Participation à l'amélioration des capacités de recyclage afin de favoriser la réutilisation de certaines matières premières.</p>

(1) Étude *World Energy Outlook* de l'Agence internationale de l'énergie, 2020.





Risques et opportunités de transition

Risque/opportunité de transition	Catégorie de risque/opportunité telle que présentée dans la classification TCFD	Description	Niveau d'exposition	Mesures en place ou recommandées
Opportunité de transition	Substitution de produits et services existants en faveur de solutions bas-carbone	La transition vers une économie bas-carbone nécessitera la transformation ou l'abandon de certains produits et services, dont la fabrication et la consommation deviendront difficilement compatibles avec les niveaux d'émission à respecter. Le principal exemple existant à date dans le portefeuille concerne les produits de traitement du cuir développés par Stahl, qui s'appuient sur des composants pétrochimiques.	***	Wendel encourage ses sociétés de portefeuille à un suivi permanent des tendances émergentes et des risques de substitution sur leur produits respectifs. Pour exemple, en 2021, la part de solutions Stahl à base d'eau (plutôt qu'à base de solvant) représentent déjà 57 % du chiffre d'affaires de l'entreprise. Cette composition constitue une alternative bas-carbone aux solutions existantes, réduisant les émissions sur la durée de vie du produit. Par ailleurs, en qualité de membre fondateur de la Renewable Carbon Initiative, Stahl a rapidement anticipé la transition vers des solutions à base de carbone renouvelable. Stahl veille à accroître la part de produits au sein de son portefeuille répondant à ces critères
Opportunité de transition	Évolution des attentes des consommateurs	La transition vers une société carbone transformera les besoins et les habitudes de consommations de la société dans son ensemble. Alors que certains produits peuvent être délaissés, de nouveaux besoins peuvent émerger. Les principaux exemples au sein du portefeuille Wendel sont : <ul style="list-style-type: none"> le passage progressif vers des solutions d'emballage flexible recyclables tel que déployé par Constantia Flexibles, afin de limiter les émissions liées au cycle de vie du plastique à usage unique ; la gestion et l'accompagnement des traumatismes liés à des catastrophes naturelles ou des épisodes météorologiques violents. CPI, leader de la gestion des comportements violents, sera de plus en plus sollicité en raison de la multiplication des événements climatiques graves ; le développement de besoins liés à la responsabilité sociétale des organisations, à l'éco-efficacité, à la réduction des émissions et à l'adaptation aux changements climatiques, tels qu'exprimés par les clients du groupe Bureau Veritas. 	**	Constantia Flexibles s'est engagé à fournir des solutions recyclables chaque fois que cela est possible et continue d'améliorer ses capacités techniques et opérationnelles afin d'accélérer l'adoption de telles solutions par ses clients CPI intervient d'ores et déjà dans le cadre de la gestion des personnes rescapées d'événements climatiques sévères, en formant parmi ses clients des organismes tels que les premiers secours et les hôpitaux Enfin, l'offre Ligne Verte de Bureau Veritas adresse l'ensemble des besoins émergents liés à la transition bas-carbone (énergies renouvelables, nouvelles mobilités, constructions bas-carbone...)

Risques et opportunités physiques - risques modérés ou sévères

À l'échelle du groupe Wendel, 9 sites ont été identifiés parmi les sites de Stahl et Constantia Flexibles comme des sites vulnérables à des risques physiques potentiellement modérés ou sévères à horizon 2050.

Le plan Climat de Bureau Veritas ne présente pas le nombre de sites soumis à des risques physiques modérés ou sévères mais établit néanmoins que ces risques physiques peuvent avoir un impact financier total allant jusqu'à 170 millions d'euros à horizon 2050 ⁽¹⁾

Aucun site à risque modéré ou sévère n'a été identifié pour Wendel SE et CPI

L'identification de sites à risques s'appuie exclusivement sur les projections du scénario météorologique RCP 8.5 à horizon 2050.

Ce processus n'inclut donc pas l'existence de dispositifs de protection mis en place par l'entreprise ou par des acteurs tiers (tel que la collectivité territoriale d'implantation par exemple). Cette évaluation des risques réels et effectifs sur les sites les plus vulnérables doit être établie en 2022.

(1) Pour plus d'informations, voir le chapitre 2.4 - Plan Climat dans le Document d'Enregistrement Universel 2020 de Bureau Veritas.

Plan d'action climatique

- En 2022, L'ensemble des sociétés contrôlées du portefeuille devront faire approuver par leur conseil d'administration un plan adressant les points de vulnérabilité identifiés lors de l'analyse;
- Les sociétés exposées à des risques climatiques physiques sont encouragées à vérifier leur dispositif d'assurance et de couverture-risques, afin de s'assurer que les aléas climatiques auxquels ils pourraient être exposés sont inclus dans le dispositif de protection dont ils bénéficient. Les sociétés sont également invitées à mieux estimer leur exposition réelle aux risques identifiés, notamment au regard de dispositifs déjà mis en place ;





- Les efforts en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre devront être poursuivis et renforcés, en établissant, chaque fois cela sera possible, un objectif de réduction aligné avec une trajectoire de réchauffement climatique inférieure à 1,5°.

5. Devoir de vigilance

Afin de répondre aux exigences de la loi du 27 mars 2017 sur le Devoir de vigilance, le Comité de pilotage ESG de Wendel a mis en place un groupe de travail en 2016 afin d'établir un plan de vigilance applicable aux sociétés du Groupe entrant dans le périmètre de cette réglementation. Les principales sociétés concernées par le Devoir de vigilance dans le Groupe sont les suivantes : Bureau Veritas, Constantia Flexibles, Stahl et CPI.

Dans le cadre des informations publiées en vertu des dispositions de l'article R- 225-105-1 du Code de commerce, un certain nombre d'outils et de procédures sont déjà mises en place sur les thématiques couvertes par le Devoir de vigilance.

En tant que société d'investissement qui exerce un rôle d'actionnaire professionnel, Wendel n'entre pas dans le management opérationnel de ses filiales mais veille à ce que les risques ciblés par la réglementation sur le Devoir de vigilance soient pris en compte par les filiales qu'elle contrôle sur la base des risques liés à leur activité. Dans ce cadre, les sociétés concernées ont répondu à un questionnaire sur leur univers de risques au regard des sujets couverts par la réglementation relative au Devoir de vigilance :

- Prévention de la violation des Droits humains et des libertés fondamentales ;
- santé et sécurité des personnes ;
- prévention des atteintes à l'environnement.

Sur la base de ce questionnaire, les sociétés du périmètre concerné publient dans le Document d'enregistrement universel de Wendel SE un plan de vigilance conformément à la réglementation applicable.

Au niveau de Wendel, compte tenu de son activité de holding composée d'une équipe restreinte, les enjeux relatifs au Devoir de vigilance concernent principalement ses sociétés contrôlées. Sur l'exercice 2021, Wendel a néanmoins mené les actions suivantes en vue de renforcer sa démarche de prévention contre toute atteinte potentielle aux Droits humains, à la santé et la sécurité des personnes, et à l'environnement :

- Signature de la Charte éthique par l'ensemble des collaborateurs et des nouveaux arrivants. Cette charte éthique prévoit notamment un rappel du strict respect des conventions internationales en matière de respect des droits humains auquel se soumet Wendel, et propose un ensemble de règles et de dispositifs garantissant un environnement de travail plus sûr (respect au travail, procédure d'alerte en cas de manquement etc.). Cette charte est portée à la connaissance de l'ensemble des tiers et partenaires avec lesquels le Groupe engage une relation transactionnelle. Wendel exige l'adoption de standards similaires dans les sociétés de portefeuille dans lesquelles elle investit
- Poursuite de la mise en place du travail à distance en conformité avec la réglementation applicable sur le travail sur site et à distance dans les pays où le Groupe est présent lorsque les autorités locales réclamaient cette mise en place. Les équipes Wendel maintiennent un dialogue permanent avec les équipes dirigeantes des sociétés du portefeuille afin de les accompagner et les conseiller dans la gestion des différents épisodes de la pandémie liée à la Covid-19, pour que soient prises les meilleures dispositions pour protéger le personnel des sociétés tout en assurant la continuité de l'activité ;
- Renforcement de l'outil interne Wendel Protect début 2022 via le développement d'un module d'évaluation ESG, qui évalue les tiers sur la base de critères de durabilité lorsqu'un montant-seuil est dépassé sur l'année. Ce module vise à sélectionner et privilégier des tiers soucieux de la prise en compte des critères environnementaux et sociaux dans leur propre chaîne de valeur, par exemple via la mise en place d'une charte d'achats responsables ou l'obtention de labels tiers.





6. Feuille de route ESG 2023 de Wendel : être exemplaire

I. Favoriser l'excellence et l'engagement

Respecter les standards les plus élevés en matière de gouvernance, d'éthique, d'environnement et de gestion opérationnelle

Engagements	Objectifs 2023	KPI	Valeurs 2020	Valeurs 2021	Commentaires et notes méthodologiques		
GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE	Veiller à ce que nos salariés disposent des meilleurs outils et de la meilleure culture pour travailler de manière éthique, en dispensant des formations chaque année et en soutenant le déploiement de solides programmes de conformité	100 % des salariés ont signé la Charte éthique sur l'année en cours	% de salariés ayant signé la Charte éthique de Wendel	94 %	99 %		
		100 % des salariés suivent chaque année une formation Wendel sur l'éthique des affaires.	% de salariés ayant suivi les formations annuelles de Wendel sur l'éthique des affaires	98 %	99 %		
		Revoir et renforcer notre Charte éthique chaque année au niveau du Directoire afin de s'assurer de sa conformité aux standards les plus élevés	Revue annuelle de la Charte éthique au niveau du Directoire [Oui/Non]	Oui	Oui		
		Veiller à ce que la solidité de notre programme de lutte contre la corruption fasse l'objet d'une évaluation annuelle	Audit annuel du programme de lutte contre la corruption de Wendel [Oui/Non]	Non	Oui	Mise en place de l'outil Wendel Protect en 2020 - audit conduit en 2021	
SOCIAL ET ENVIRONNEMENT	Sélectionner soigneusement et collaborer avec nos fournisseurs afin de s'assurer qu'ils respectent nos standards ESG	Déployer une approche d'achat responsable	% des fournisseurs détenteurs d'un label ESG tiers	27 %		Programme mis en place en 2022. 1 ^{re} évaluation réalisée en 2021 sur la base des fournisseurs employés en 2020	
			% de fournisseurs disposant d'une démarche « achats responsables »	51 %			
ENVIRONNEMENT	Minimiser notre impact environnemental direct et notre empreinte carbone en faisant de l'éco-efficacité une priorité dans le processus décisionnel	Réaliser chaque année un bilan carbone	Émissions directes de GES (scopes 1 et 2) (tonnes de CO ₂ éq)	130	128		
			Émissions indirectes de GES (scope 3) (tonnes de CO ₂ éq)	2978	6 219		
			Intensité des émissions de CO ₂ éq scopes 1+2+3 par employé (tonnes de CO ₂ éq/employé)	38	75		
		Réduire notre empreinte carbone en se fournissant à 100 % en énergie renouvelable pour les bureaux de Wendel dans le monde	% des énergies renouvelables dans la consommation énergétique de Wendel	21 %	26 %	Énergie renouvelable/Total des énergies consommées (électricité, gaz, chauffage urbain) Sur l'ensemble des 3 bureaux	
		Réduire notre empreinte carbone en :	Émissions de GES compensées (tonnes de CO ₂ éq)	Programme lancé en 2021	400		
		■ compensant toutes les émissions de GES qui ne peuvent être ni évitées ni réduites davantage ;	% d'émissions compensées	Programme lancé en 2021	6 %		Ceci concerne le Scope 1 et 2.
		■ compensant les émissions de carbone liées aux déplacements					
Promouvoir des solutions circulaires et minimiser les déchets de bureau mis en décharge	% d'employés couverts par des systèmes de recyclage	100 %	100 %	Sur l'ensemble des 3 bureaux			
	Volume total de déchets recyclés par employé (tonnes)	0,08	0,06	Périmètre : Paris, Luxembourg, Non disponible pour New York			
Déployer un plan pour réduire l'utilisation du papier au travail dans tous nos bureaux	% de variation du papier utilisé	- 67 %	+ 11 %	Valeur 2020 recalculée sur le périmètre des trois bureaux (n'était disponible que sur le bureau de Paris en 2020)			





Engagements	Objectifs 2023	KPI	Valeurs 2020	Valeurs 2021	Commentaires et notes méthodologiques	
Favoriser l'employabilité, l'inclusion, le bien-être et l'engagement au travers d'actions concrètes						
GOUVERNANCE	Favoriser la diversité et l'inclusion afin d'élargir les perspectives et les compétences de nos équipes	Ajouter l'ESG comme une mission clé du Conseil de surveillance et du Comité de gouvernance et du développement durable de Wendel	Nombre de réunions du Comité de gouvernance et du développement durable de Wendel traitant des questions liées à l'ESG	3	3	
			Nombre de réunions du Comité de pilotage ESG	4	7	
		Maintenir ou atteindre la parité femmes-hommes, définie comme le maintien d'un pourcentage de femmes au sein des effectifs compris entre 30 et 60 % :	% de femmes parmi les salariés	54 %	57 %	
		■ parmi l'ensemble des salariés de Wendel ;	Résultat de l'Index de l'égalité professionnelle Femmes-Hommes	55/100	53/100	
		■ parmi les postes de <i>management</i> .	% de femmes parmi les postes de <i>management</i>	37 %	42 %	
		Au sein du Directoire et/ou du Comité d'investissement et/ou du Comité de gestion et/ou au Comité de Coordination ;	% de femmes dans les équipes d'investissement	37 %	42 %	
			% de femmes au Directoire	0 %	0 %	
			% de femmes au Comité d'investissement	33 %	29 %	
			% de femmes au Comité de gestion	45,5 %	40 %	
			% de femmes au Comité de coordination	26 %	21 %	
		■ au niveau du Conseil de surveillance.	% de femmes au Conseil de surveillance	45 %	50 %	
		Initiatives visant à susciter des conversations et à inspirer le changement	Nombre d'initiatives pour renforcer la diversité et la non-discrimination	7	5	
		Réaliser chaque année une revue des progrès en matière de diversité	Nombre de fois où les sujets relatifs à la diversité ont été revus chaque année au sein des instances de Wendel (comités, Directoire, Conseil de surveillance)	10	20	
			Revue des écarts salariaux H/F sur l'année [oui/non]	Oui	Oui	
			Revue des dispositifs de promotion & nomination sur l'année [oui/non]	Oui	Oui	
	Revue des taux d'embauche H/F sur l'année [oui/non]	Oui	Oui			





Engagements	Objectifs 2023	KPI	Valeurs 2020	Valeurs 2021	Commentaires et notes méthodologiques	
SOCIAL	Doter nos équipes des compétences professionnelles durables en offrant à tous les salariés de Wendel un plan de développement de carrière personnalisé et un encadrement professionnel	100 % des salariés ont formalisé un plan de développement des compétences	Nombre de salariés disposant d'un plan de développement des compétences	85	84	
			% de salariés disposant d'un plan de développement des compétences	100 %	100 %	
		100 % des salariés bénéficient de formations non obligatoires par an, en ligne avec les objectifs de leur plan de développement de carrière	% d'employés formés (formations non obligatoires)	98 %	99 %	
			Nombre d'heures de formation non obligatoire (compétences générales ou techniques, en fonction des objectifs de développement de carrière du salarié)	2 514	2 483	
			Heures de formation non obligatoire par salarié (compétences générales ou techniques, en fonction des objectifs de développement de carrière du salarié)	29,5	29,5	
			100 % des salariés bénéficient de formations obligatoires leur permettant d'acquérir des compétences générales ou techniques indispensables à leur performance chez Wendel	Nombre d'heures de formation obligatoire (par exemple, formation annuelle sur l'éthique des affaires, etc.)	455	371
			Heures de formation obligatoire par salarié (par exemple, formation annuelle sur l'éthique des affaires, etc.)	5,4	4,4	
		Menér des enquêtes sur la qualité de vie au travail tous les deux ans, à partir d'avril 2020	Enquête sur la qualité de vie au travail [Oui/Non]	Oui	Oui	
			Taux de participation à l'enquête sur la qualité de vie au travail des salariés (%)	60 %	81 %	
		Formaliser et déployer des plans d'action pour le bien-être au travail des salariés en fonction des résultats des enquêtes	Nombre d'initiatives en place pour le bien-être au travail des salariés	6	9	
SOCIAL ET ENVIRONNEMENT	Permettre à nos équipes de contribuer à des causes alignées avec les valeurs de Wendel	Offrir la possibilité de consacrer une journée par salarié et par an à des organisations à but non lucratif opérant dans des communautés au sein desquelles nous sommes présents	Nombre d'heures de bénévolat effectuées par les salariés de Wendel pendant les heures de travail (par an)	Déployé début 2021	8h (premier lancement 2021)	
		Établir des partenariats à long terme avec au moins deux organisations	Nombre de partenariats à long terme (> 2 ans) formalisés avec des organisations à but non lucratif [avec localisation]	3	2	
		Montants (€) versés à différents projets communautaires/philanthropiques	881,8 k€	834,3 k€		





II : Bâtir des entreprises durables

Investir pour soutenir la prospérité et la transformation des entreprises dans le respect de la société et de l'environnement

Engagements	Objectifs 2023	KPI	Valeurs 2020	Valeurs 2021	Représentativité (% du CA consolidé)	Notes méthodologiques	
GOUVERNANCE Examiner tous les investissements potentiels à l'aide d'une liste d'exclusions actualisée reflétant nos valeurs en tant qu'investisseur	100 % des opportunités d'investissement examinées au moyen de la liste d'exclusions de Wendel et d'une identification des risques et opportunités ESG les plus matériels	% d'opportunités d'investissement examinées au moyen de la liste d'exclusions de Wendel % d'opportunités d'investissement examinées au moyen d'une identification des risques et opportunités ESG matériels	100 %	100 %	--		
	Réviser annuellement la liste d'exclusion de Wendel et les critères du test de résilience au niveau du Comité d'investissement et du Conseil de surveillance	Revue annuelle de la liste d'exclusions par le Comité d'investissement et le Conseil de surveillance (oui/non)	Non	Oui		Mise en place début 2020	
	Effectuer des <i>due diligences</i> ESG préalables pour tous les investissements potentiels afin de confirmer que la thèse d'investissement est conforme aux tendances de long terme, ainsi que des évaluations ESG et de conformité complètes et approfondies pour tous les nouveaux investissements	100 % des opportunités d'investissement évaluées dans le domaine de l'ESG	% d'opportunités d'investissement ayant fait l'objet d'une <i>due diligence</i> approfondie dans les domaines de la conformité et de l'ESG	100 %	100 %		
	Définir des feuilles de route ESG précises pour l'ensemble de nos sociétés en portefeuille	100 % des sociétés contrôlées du portefeuille ont formalisé une feuille de route ESG alignée avec leur stratégie globale	% de sociétés contrôlées du portefeuille disposant d'une feuille de route ESG	100 %	100 %	100 %	
		100 % des progrès des sociétés contrôlées du portefeuille vis-à-vis de leur feuille de route ESG sont revus au niveau du Conseil d'administration de chaque société une fois par an	% de sociétés contrôlées du portefeuille dont les progrès vis-à-vis de cette feuille de route sont examinés au niveau du Conseil d'administration de chaque société une fois par an % de sociétés contrôlées du portefeuille ayant eu un comité ou un Conseil d'administration qui a revu un sujet lié à l'ESG	80 %	100 %	100 %	
		Les progrès de l'ensemble des sociétés contrôlées du portefeuille vis-à-vis de leur feuille de route ESG sont revus chaque année au niveau du Directoire de Wendel	% de feuilles de route ESG revues chaque année par le Directoire de Wendel	80 %	100 %	100 %	
		Les progrès de l'ensemble des sociétés contrôlées du portefeuille vis-à-vis de leur feuille de route ESG sont revus chaque année au niveau du Conseil de surveillance de Wendel	Feuilles de route ESG revues chaque année par le Comité de gouvernance et du développement durable et/ou le Conseil de surveillance de Wendel	Oui	Oui		





Engagements	Objectifs 2023	KPI	Valeurs 2020	Valeurs 2021	Représentativité (% du CA consolidé)	Notes méthodologiques	
GOUVERNANCE	Responsabiliser les équipes dirigeantes de Wendel et des sociétés du portefeuille vis-à-vis des progrès réalisés sur leurs feuilles de route ESG	100 % de la rémunération variable des équipes dirigeantes des sociétés du portefeuille est partiellement conditionnée par les progrès réalisés sur leurs feuilles de route ESG	% des CEO du portefeuille contrôlé dont la rémunération variable est conditionnée par les progrès réalisés sur leurs feuilles de route ESG	80 %	100 %	100 %	
		La rémunération variable du Directoire de Wendel est partiellement conditionnée par les progrès de l'ensemble des sociétés du portefeuille réalisés sur leurs feuilles de route ESG (y compris le changement climatique et l'égalité des sexes)	% de la rémunération totale du Directoire conditionnée par les progrès sur les thématiques ESG	Seule part variable indexée sur l'ESG	19,2 %	-	
		100 % de la rémunération variable des équipes dirigeantes de Wendel est partiellement conditionnée par les progrès de l'ensemble des sociétés contrôlées du portefeuille réalisés sur leurs feuilles de route ESG	Une partie variable de la rémunération du comité de coordination est conditionnée par les progrès de l'ensemble des sociétés du portefeuille réalisés sur leurs feuilles de route ESG [oui/non]	Oui	Oui	-	
	Améliorer constamment la qualité de l'information extra-financière des sociétés contrôlées du portefeuille	Aligner progressivement le reporting extra-financier de Wendel sur les standards internationaux, tels que le cadre de reporting de la Task Force on Climate-related Financial Disclosure (TCFD)	Score annuel des PRI		1 ^{re} participation volontaire en 2021 - Score disponible courant 2022		
		Alignement sur la TCFD [Oui/Non]	Non	Oui	-		
		Communication sur le progrès (COP) du Pacte global des Nations unies		voir 4.1.9 Plan Climat			
ENVIRONNEMENT ET SOCIAL	Évaluer et gérer l'exposition des sociétés contrôlées du portefeuille aux risques climatiques physiques et de transition	100 % des sociétés contrôlées du portefeuille ont réalisé leur bilan carbone et sont engagées sur une trajectoire de réduction des leurs émissions	% des sociétés contrôlées du portefeuille suivant leur bilan carbone	60 %	100 %	100 %	Cession de Cromology et réalisation du Bilan Carbone par CPI. Un bilan carbone est considéré comme suivi si la société calcule au moins son scope 1 et 2 de manière annuelle.
			% de sociétés contrôlées du portefeuille calculant leurs émissions carbone de scopes 1 et 2	80 %	100 %	100 %	Réalisation du Bilan Carbone par CPI
			% de sociétés contrôlées du portefeuille ayant estimé leurs émissions carbone de scope 3	60 %	100 %	100 %	Cession de Cromology et réalisation du Bilan Carbone par CPI
			Total des émissions de CO ₂ éq de scopes 1 (kT CO ₂ éq) du portefeuille	104	128	100 %	Total pondéré par la part de détention de Wendel dans chaque actif contrôlé
			Total des émissions de CO ₂ éq de scopes 2 (kT CO ₂ éq) du portefeuille	125	142	100 %	Réalisation du Bilan carbone de CPI sur l'année 2021
			Total des émissions de CO ₂ éq de scopes 3 (kT CO ₂ éq) du portefeuille	1 364	1 993	100 %	





Engagements	Objectifs 2023	KPI	Valeurs 2020	Valeurs 2021	Représentativité (% du CA consolidé)	Notes méthodologiques	
ENVIRONNEMENT ET SOCIAL Évaluer et gérer l'exposition des sociétés contrôlées du portefeuille aux risques climatiques physiques et de transition	100 % des sociétés contrôlées du portefeuille ont réalisé leur bilan carbone et sont engagées sur une trajectoire de réduction de leurs émissions	Total des émissions de CO ₂ eq de scopes 1, 2 et 3 (kT CO ₂ eq) du portefeuille d'actifs contrôlés	1 578 880	1 614 917	100 %	Total pondéré par la part de détention de Wendel dans chaque actif contrôlé. Sociétés concernées : Bureau Veritas, Stahl, Constantia Flexibles, et CPI (disponible uniquement sur 2021).	
		% de sociétés contrôlées du portefeuille ayant mis en place un objectif de réduction	60 %	100 %	100 %	Cession de Cromology et définition d'un objectif de réduction pour CPI	
		% de sociétés contrôlées du portefeuille engagées à soumettre leur objectif de réduction auprès de la Science-Based Target Initiative (SBTi)	60 %	75 %	100 %	Toutes sociétés contrôlées à l'exception de CPI.	
	100 % des sociétés contrôlées du portefeuille ont évalué leur exposition aux risques et aux opportunités physiques et de transition liés au changement climatique	% des sociétés contrôlées du portefeuille ont évalué leur exposition aux risques et aux opportunités physiques et de transition liés au changement climatique [Oui/Non]		100 %	100 %		
		% de sociétés contrôlées du portefeuille ayant recours aux énergies renouvelables pour plus de 10 % de leur consommation énergétique	40 %	50 %	100 %	Cession de Cromology. Les sociétés concernées sont Stahl et Constantia Flexibles.	
		% d'énergie renouvelable parmi les sociétés du portefeuille	36 %	36 %	100 %		
		% de sociétés contrôlées du portefeuille disposant d'un plan de résilience face aux risques liés aux changements climatiques qui ont été identifiés			Analyse de risques finalisée en 2021. Les plans d'actions seront réalisés en 2022		
	Promouvoir l'excellence opérationnelle et l'innovation ESG au sein du portefeuille	100 % des sociétés contrôlées du portefeuille ont mis en place des actions permettant de renforcer leur éco-efficacité et leur management environnemental	% de sociétés contrôlées du portefeuille ayant un système de <i>management</i> de l'environnement (notamment via la certification ISO 14001) de tout ou partie de leur périmètre d'activité	80 %	75 %	100 %	Toutes les sociétés excepté CPI. Cession de Cromology.
		100 % des sociétés contrôlées du portefeuille ont adopté une démarche d'amélioration continue de la santé et de la sécurité au travail	Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt (pour 1 000 000 heures travaillées)	1,08	1,14	100 %	Calculé sur la base des heures théoriques travaillées par les employés, excepté pour Constantia Flexibles, qui prend en compte les employés et les intérimaires.





Engagements	Objectifs 2023	KPI	Valeurs 2020	Valeurs 2021	Représentativité (% du CA consolidé)	Notes méthodologiques
ENVIRONNEMENT ET SOCIAL Promouvoir l'excellence opérationnelle et l'innovation ESG au sein du portefeuille	100 % des sociétés contrôlées du portefeuille ont adopté une démarche d'amélioration continue de la santé et de la sécurité au travail	Taux de gravité des accidents du travail (pour 1 000 heures travaillées)	0,04	0,03	100 %	
		% de sociétés contrôlées du portefeuille ayant mis en place une démarche continue d'amélioration en matière de santé et de sécurité au travail	80 %	100 %	100 %	Cession de Cromology et formalisation d'une stratégie ESG par CPI qui inclut la santé et la sécurité
		% de sociétés contrôlées du portefeuille ayant mis en place une démarche continue d'amélioration en matière de santé et de sécurité au travail	80 %	100 %	100 %	Cession de Cromology et formalisation d'une stratégie ESG par CPI qui inclut la santé et la sécurité
		% de sociétés contrôlées du portefeuille ayant un système de <i>management</i> de la santé-sécurité (notamment OHSAS 18001/ISO 45001) de tout ou partie de leur périmètre d'activité	80 %	75 %	100 %	Cession de Cromology. Toutes les sociétés excepté CPI.
		% de sociétés contrôlées du portefeuille organisant des formations dédiées à la santé-sécurité	100 %	100 %	100 %	
	100 % des sociétés contrôlées du portefeuille s'engagent pour une meilleure mixité de genre dans leurs effectifs	% des sociétés contrôlées du portefeuille s'engagent pour une meilleure mixité de genre dans leurs effectifs	80 %	100 %	100 %	
		% de femmes dans l'effectif physique total	29 %	29 %	100 %	
		% de femmes à des postes de <i>management</i>	24 %	23 %	100 %	
		% de femmes dans les instances de gouvernance actionnariale (Conseil d'administration ou Conseil de surveillance selon les cas)	23 %	26 %	100 %	
		% de femmes dans les instances de gouvernance opérationnelle (Comité de direction ou Comité exécutif selon les cas)	22 %	21 %	100 %	
	100 % des sociétés contrôlées du portefeuille ont identifié des priorités pour proposer des produits et services durables et ont défini des plans d'actions associés	% des sociétés contrôlées du portefeuille ont identifié des priorités pour proposer des produits et services durables et ont défini des plans d'actions associés	100 %	100 %	100 %	
		% du chiffre d'affaires associé à des produits et services durables	28 %	54 %	100 % (68 % for 2020)	% de chiffre d'affaires utilisés pour le calcul du ratio en 2021 : Bureau Veritas : 52 % - estimation réalisée sur la base du % de ventes associées à la ligne de service <i>green line</i> Constantia Flexibles : 55 % en estimé calculé sur les ventes de 2020 Stahl : 57 % CPI : 100 %

Copie certifiée conforme, le 29 juin 20212

Le conseil d'administration

François Carrega
Directeur Général Délégué



Wendel-Participations SE

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

DELOITTE & ASSOCIES

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense cedex
S.A.S. au capital de € 2 188 160
572 028 051 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Wendel-Participations SE

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Wendel-Participations SE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Wendel-Participations SE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 3 mai 2022

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Stéphane Collas

Stéphane Collas

ERNST & YOUNG Audit

 *Béatrice Belle*

Béatrice Belle